This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 536795

Digitized by Google

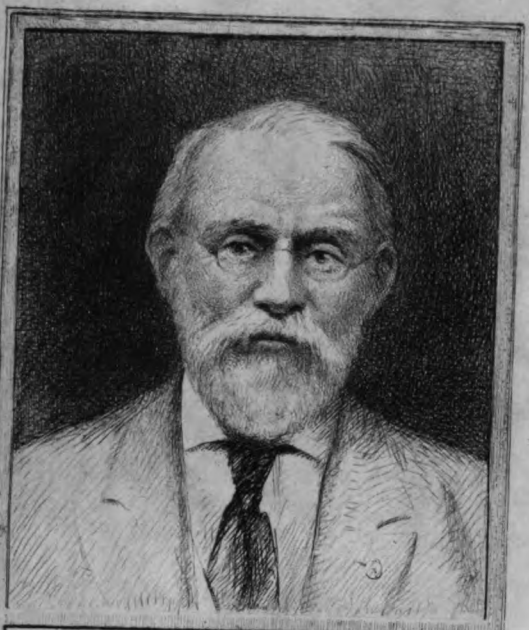

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

DIXIÈME SÉRIE

DEUXIÈME VOLUME

1918

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1918

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA

Procès-verbaux des Séances

Séance du 12 Juillet 1917.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Decelume, Girardot, Mias, Maurice Prost, Mme Trouillot et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne connaissance des derniers fascicules reçus, dans lesquels rien de particulier n'est à signaler.

Il lit ensuite un travail de M. Libois, archiviste départemental, sur « Un cas de suite de mainmorte dans la Terre de St-Claude ». Un autre mémoire du même auteur est déposé sur le Bureau. L'une de ces dernières études paraîtra dans les prochains *Mémoires*.

M. l'abbé Perrod a découvert, dans une maison de Conliège, un certain nombre de bois destinés à l'impression d'images de piété, notamment à l'occasion des fêtes patronales, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Il a réussi à l'aide de ces clichés, à reproduire d'une façon satisfaisante plusieurs épreuves qu'il met sous les yeux des membres de l'Assemblée, et dont quelques-unes sont fort intéressantes.

Digitized by Google

M. GIRARDOT annonce qu'il complètera prochainement sa dernière communication par une étude sur les anciennes voies gauloises ou romaines traversant Lons-le-Saunier.

MM. Maurice PROST et MONOT présentent M. Paul PETITCLERC, géologue à Vesoul, au titre de membre correspondant.

M. le Président parle ensuite de la date de la prochaine réunion, au mois d'octobre. D'ici-là, il espère que la Société d'Emulation, déjà si éprouvée par la perte de plusieurs de ses membres tués à l'ennemi, n'aura pas de nouveaux deuils à déplorer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 25 Octobre 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président*; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, HUGON, LEBRUN, MIAS, MONOT, Maurice PROST, Mme TROUILLOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. LEJAY et LOMBARD.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président annonce le décès de M. VICTOR, ancien professeur à l'Ecole normale de Lons-le-Saunier et membre de la Société ; puis il donne lecture de la correspondance.

L'Académie latine des Sciences, Arts et Belles-Lettres, de Paris, demande à la *Société d'Emulation* de vouloir bien lui adresser des documents très complets : Annuaire, bulletins, statuts, etc., en vue d'une étude qui sera

Digitized by Google

publiée dans la *Revue internationale*. L'Assemblée décide qu'il n'y a pas lieu, pour l'instant, de donner suite à cette proposition.

M. l'abbé PERROD analyse le volume des *Mémoires* pour 1917, dont l'impression est terminée.

A propos d'une notice sur M. de VILLARD, ancien président de la Société, tué à l'ennemi, publiée par M. le Colonel Paul AZAN, il fait part à l'Assemblée d'une lettre que lui a adressée l'éminent officier, bien placé pour confirmer l'annonce d'un prochain et efficace concours de l'Armée américaine.

Il lit ensuite un intéressant travail de Mme ROSIER sur l'œuvre littéraire de Blanche de BUXY, œuvre dont plusieurs pages ont été déjà publiées dans le *Vieux Lons*, ainsi que le fait remarquer M. MONOT.

Au sujet d'une réunion tenue à Besançon pour protester contre le projet Clémentel établissant une nouvelle division régionale de la France, MM. MONOT et Maurice PERROD donnent quelques explications sur ce groupement éventuel, établi au point de vue strictement économique visant uniquement les Chambres de Commerce et ne portant ainsi aucune atteinte à l'autonomie de notre province comtoise.

Une étude de M. l'abbé PERROD sur les *Poètes de Guerre* intéresse vivement les membres présents, et le vœu exprimé par l'auteur, de voir les enfants de nos écoles apprendre quelques-unes des poésies citées, reçoit d'unanimes approbations.

Il est ensuite statué sur une demande d'admission faite par M. le Directeur de l'Agence de la Société des Mines de Blanzy, au titre de membre résidant au chef-lieu.

Cette demande est acceptée sous ce titre anonyme, mais demeure toujours renouvelable en cas de changement du titulaire.

Digitized by Google

Il est statué également sur l'admission de M. PETITCLERC, géologue à Vesoul, qui devient ainsi membre correspondant de notre Société.

Deux présentations sont faites en fin de séance par Mme Marguerite-Henri ROSIER et M. l'abbé PERROD : MM. Louis LALOY, 17 *bis*, rue des Capucines, à Bellevue (Seine-et-Oise) et Léon LALOY, 83, Avenue des Gobelins, à Paris, tous deux publicistes.

La réunion prend fin par la lecture de deux lettres adressées à M. MONOT, et dans lesquelles MM. Edmond CHAPOY, de Bourg, et Alphonse GAILLARD, des Bouchoux, prisonnier de guerre récemment évacué en Suisse, se rappellent au bon souvenir de la Société d'Emulation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Séance du 22 Novembre 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président*; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME ; GIRARDOT ; LACHICHE ; LOMBARD ; LEBRUN ; Dr THEVENET et Mme TROUILLOT.

Absent excusé : M. CARREZ, *Secrétaire*.

M. le Président offre à M. PROST et à sa famille les condoléances de la Société à l'occasion de la mort de Mme de Chamberet.

Il lit un article du journal l'*Illustré du Sud-Est*, qui se publie à Lyon et qui résume l'histoire de l'abbaye de Baume en donnant des renseignements précis sur les monuments d'art et d'archéologie du monastère et de l'église; la notice est accompagnée de belles phototypies.

M. GIRARDOT signale une *mardelle* au territoire de

Digitized by Google

Trenal. L'attention des archéologues a été attirée depuis quelques années sur ces vestiges des temps préhistoriques. Le dernier volume des *Mémoires* contient un travail de M. Feuvrier sur ce sujet. Ce travail, qui ne concerne que les mardelles de la région de Dole, pourrait être complété par des recherches faites dans les autres régions du département, notamment en Bresse.

En 1881, une station néolithique avait été signalée par MM. Cloz et A. Girardot près de St-Georges-des-Champs (commune de Frébuans) ; puis à 1 km. 1/2 au sud-est de Trenal, près de Seyne, dans un pâturage, une cavité circulaire d'environ 7 à 8 mètres, ancienne mare desséchée, fut l'objet de fouilles qui, à part quelques troncs et des branches d'arbres, ne donnèrent aucun résultat digne de remarque. Toutefois, on montra à M. Cloz divers objets retirés précédemment : une roue de voiture, incomplète mais intéressante, une meule de moulin, des fragments de tuiles à rebords. Il devait faire des recherches plus complètes et rédiger un mémoire, mais il n'a pu donner suite à ce projet.

M. Girardot mettra ses souvenirs par écrit, et la note qu'il voudra bien donner à ce sujet sera insérée dans les *Mémoires*, à la fin du procès-verbal de la séance du 22 novembre.

M. le Président parle ensuite de la possibilité d'avoir la visite de M. l'abbé Wetterlé, ancien député au Reichstag, qui viendrait à Lons-le-Saunier pour y faire une conférence patriotique si on l'y invitait.

Il propose à la Société d'Emulation de prendre cette conference sous son patronage, d'inviter elle-même l'abbé Wetterlé et d'organiser la réunion au théâtre où l'orateur et grand patriote se ferait entendre.

Après un très cordial échange de vues, cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres présents. M. l'abbé Perrod se charge de tous les détails

Digitized by Google

de l'organisation de cette conférence si l'abbé WETTERLÉ accepte de la faire, comme il croit pouvoir assurer à ses collègues qu'il y consentira volontiers. Il se conformera d'ailleurs aux précédents établis sur la préparation et la tenue de conférences antérieures.

Il est ensuite décidé que la Société se réunira le deuxième jeudi de décembre, à l'heure habituelle, pour procéder à l'élection de son bureau pour l'année 1918. Des convocations seront envoyées à tous les membres résidant au chef-lieu, ou qui, résidant dans le département, ont exprimé le désir d'être prévenus des réunions de la Société, afin d'y assister si cela leur était possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 20 Décembre 1917.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, JACQUET, GIRARDOT, LIBOIS, LOMBARD, MIAS, MONOT, Maurice PROST, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Il est donné lecture des procès-verbaux des séances du 25 octobre et du 22 novembre. Ils sont adoptés après une légère rectification.

M. le Président informe l'Assemblée que M. l'abbé WETTERLÉ, devant se rendre en Amérique pour une série de conférences, ne pourra venir à Lons-le-Saunier, selon sa promesse, qu'en février ou mars prochain.

L'analyse sommaire des volumes reçus de diverses Sociétés correspondantes ne signale rien de particulier,

Digitized by Google

à part, dans le *Bulletin de la Bresse*, le don fait par un membre de la Société d'Emulation de ce département d'un dessin de notre compatriote franc-comtois, le peintre GAILLARD.

M. l'abbé PERROD, après avoir constaté que les modifications de dates relatives à la tenue des séances n'influent nullement sur l'augmentation des membres présents, croit qu'il y a lieu, à l'avenir, de s'en tenir aux prescriptions règlementaires.

Dans cette dernière réunion, il passe en revue les nouveaux deuils de l'année courante. Il rappelle notamment le décès de M. VICTOR, ancien professeur à l'Ecole normale d'instituteurs de Lons-le Saunier, et celui plus récent de M. Marcel BUCHIN, ancien membre de la Société, pertes regrettables, mais compensées par l'admission de nouveaux membres résidants et correspondants. Incidemment, il offre à M. LACHICHE, qui vient d'être atteint dans ses plus chères affections, les condoléances des membres de l'Assemblée.

Le centenaire de la Société d'Emulation n'a pu être célébré en 1917 par suite des circonstances tragiques dans lesquelles nous vivons. M. le Président exprime le ferme espoir qu'un jour viendra, prochainement il l'espère, où, dans la tranquillité d'une paix glorieuse, nous pourrons enfin fêter dignement l'anniversaire de la création de notre vaillante Société dont la vitalité continue à s'affirmer chaque année.

M. le Trésorier donne ensuite le compte rendu financier de l'Exercice 1917, duquel il résulte que les recettes se sont élevées à..... 14.560 70
et les dépenses à..... 2.299 55
Soit un excédent de recettes de..... 12.261 15

Il sera statué sur l'apurement de ce compte dans la séance de janvier.

Digitized by Google

A ce sujet, M. Maurice PROST fait remarquer que le fait d'établir le compte dans la première quinzaine de décembre apporte une complication dans les écritures du Trésorier, le compte-courant de la banque étant définitivement arrêté seulement au 31 décembre. Il y aurait donc lieu, à l'avenir, de ne donner lecture de la situation financière qu'à la séance de janvier. — Adopté.

M. Maurice PROST, dans un but patriotique, propose également d'employer une partie des fonds disponibles en acquisition de Bons de la Défense nationale, l'intérêt étant d'ailleurs supérieur à celui actuellement servi. Il est décidé qu'une somme de trois mille francs sera affectée à cet achat.

M. le Président donne ensuite lecture du mémoire de M. LEJAY au sujet d'une faucille de l'âge du bronze. Ce travail figurera dans les prochains *Mémoires* de la Société.

Avant de procéder au renouvellement partiel du Bureau, M. l'abbé PERROD, président sortant et non rééligible, remercie ses collègues des témoignages de confiance qu'ils lui ont accordés pendant deux années consécutives. Il adresse en particulier à M. GUICHARD, notre vénérable vice-président, et au Secrétaire, quelques aimables paroles pour la collaboration active qu'ils ont bien voulu lui donner.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination du Président et du Vice-Président.

Sont élus pour l'année 1918 :

Président : M. Emile MONOT ;
Vice-Président : M. GUICHARD.

Tous deux déclarent accepter ces fonctions et adressent à leurs collègues leurs sincères remerciements.

Il est ensuite statué sur l'admission de MM. LALOY

Digitized by Google

présentés à la réunion d'octobre. Ils sont admis au titre de membres correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 Janvier 1918.

Présents : MM. MONOT, *Président ;* GUICHARD, *Vice-Président* ; DECLUME, GIRARDOT, LOMBARD, LEBRUN, LEJAY, Abbé PERROD, Maurice PROST, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT et CARREZ, *Secrétaire.*

Absent excusé : M. LACHICHE.

M. MONOT, élu président à la séance de décembre, remercie ses confrères du nouveau témoignage d'estime qu'ils viennent de lui donner. Il exprime le souhait de les voir collaborer activement à l'œuvre commune afin de rendre vivantes les séances mensuelles.

« Une lettre qu'on a reçue, dit-il, un article qu'on a lu dans une revue, une observation faite dans une excursion, et qui porte sur un point d'histoire, d'art, d'industrie, d'agriculture, tout cela est de nature à intéresser. Il suffit d'ailleurs d'un exposé oral si le temps manque pour une rédaction écrite. »

Cet appel est immédiatement entendu, et plusieurs membres promettent des communications pour les futures séances.

M. le Président donne lecture de trois pièces de vers, écrites dans ses prisons d'Allemagne par notre collègue, M. Alphonse GAILLARD, aujourd'hui interné à Lausanne, où il étudie à l'Université.

Digitized by Google

Les mérites propres de ces vers, les conditions douloureuses où ils ont été médités et composés, font qu'ils sont écoutés avec une grande attention.

M. Monot lit ensuite deux études qu'il a écrites sur des ouvrages récents de Francs-Comtois, dont il a reçu des exemplaires à titre d'hommage amical.

Le premier de ces travaux, œuvre de M. le Dr Bourdin, chef du service de santé militaire à Besançon, est consacré à Jacques Baulot de l'Estandonne, dit frère Jacques, lithotomiste célèbre du XVIIe siècle (1651-1720). M. Monot montre dans quel esprit de sympathie M. le Dr Bourdin a raconté cette vie émouvante de chirurgien errant, vie tout entière tournée vers le soulagement d'autrui et vers le bien.

Puis il passe à deux mémoires de M. Piroutet, *Quelques réflexions sur la question ligure* et *Questions relatives à l'âge du bronze*. Il montre quelle importance a prise, dans les études d'histoire, l'archéologie préhistorique. « Là, dit-il, où l'histoire renonce et se tait, l'archéologie se présente, et ses investigations prudentes et sages, mais scientifiquement dirigées, dissipent petit à petit la brume des origines. Tel est le rôle qu'elle reçoit dans les savants travaux où M. Piroutet s'élève, avec sa haute autorité, du menu détail des faits observés par les préhistoriens, aux grandes vues de ce qu'il appelle l'*histoire préhistorique*. »

M. Monot insiste sur ce point que, « si de telles études sont, comme de juste, plus vite et plus complètement accessibles aux érudits archéologues que la Société d'Emulation compte parmi ses membres, elles n'en sont pas moins susceptibles d'intéresser les profanes : l'attention avec laquelle nos savants confrères sont écoutés lorsqu'ils veulent bien prendre la parole dans nos séances, ne s'explique pas seulement par la courtoisie et la déférence de l'auditoire, mais par le haut intérêt

Digitized by Google

qu'offre, à tous, l'objet de leurs études et de leurs travaux. »

A propos de la précision d'une date, M. l'Abbé Perrod fait observer que chaque évêché conservant le double des actes de baptêmes, mariages et décès, on pourrait à l'occasion, pour Lons-le-Saunier et d'autres localités jurassiennes, retrouver à Besançon certaines dates anciennes qu'il est parfois difficile de se procurer ailleurs.

M. l'Abbé Perrod promet également d'apporter à la séance de février, une série de crucifix très curieux du XII[e] ou du XIII[e] siècle, et récemment découverts.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la Commission d'apurement des comptes du Trésorier pour l'exercice 1917, dont les conclusions, favorables à l'adoption, sont votées à l'unanimité.

Deux nouvelles demandes d'admission sont faites à la fin de la séance : M. Paul Maitre, notaire à Lons-le Saunier, est présenté par MM. Maurice Prost et Monot ; M. Pierre Desbrest, étudiant, actuellement artilleur à Dijon, par MM. Monot et Perrod.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 14 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 14 Février 1918.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Libois, Lebrun, Abbé Perrod, Maurice Prost, Mme Trouillot, Mlle Taviot et Carrez, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. Girardot et Lombard.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Digitized by Google

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. PETITCLERC, géologue, membre correspondant, un ouvrage intitulé : *Notes sur des fossiles nouveaux*, accompagné de très belles planches.

Il signale ensuite à l'attention de ses confrères plusieurs articles intéressants parus dernièrement dans les volumes envoyés par les Sociétés correspondantes.

C'est ainsi qu'il lit dans le *Bulletin archéologique* un travail de M. HÉRON DE VILLEFOSSE sur le transport du vin dans des outres, dans l'antiquité, — puis quelques lignes de M. Salomon REINACH sur le pillage et la destruction de certaines villes de la Gaule du N.-E., entre 166 et 180. Il commente, par le souvenir de ses excursions au mont Auxois, ce que l'auteur dit de l'anéantissement d'Alésia.

La *Revue des Etudes historiques* lui présente des pages curieuses et émouvantes sur la *Guerre d'autrefois* dans les Flandres. Enfin, il fait connaître les titres de quelques études intéressantes insérées aux trois derniers fascicules des *Mémoires de l'Académie d'Agriculture*, et il rappelle à ce propos que, pendant longtemps, la Société d'Emulation du Jura a encouragé l'agriculture : il lui semble bon qu'après la guerre, elle revienne à ses anciennes traditions. Il signale en particulier un article sur la question des graines de betteraves à sucre, et un autre sur un succédané italien récent du superphosphate, le tétraphosphate ; enfin, il lit les conclusions d'un mémoire sur la Piéride du chou. Comme cette chenille a fait des ravages énormes en 1917, ce sujet offre un intérêt tout particulier.

M. LEBRUN fait ensuite une communication sur certains animaux bizarres du Nouveau-Continent, accompagnée de pièces anatomiques, gravures, dessins et photographies. Elle sera insérée à la suite du procès-verbal, ainsi qu'une note de M. FEUVRIER relative aux

Digitized by Google

carrières de pierre de Dole, St-Ylie, Sampans, Damparis, etc.

M. Monot donne lecture d'un Mémoire de M. le chanoine Bourgeat sur *Les Minerais de fer de Franche-Comté*. L'auteur y étudie la composition de nos minerais, leur répartition géologique et géographique et leur mode de formation. Il rappelle et explique leur assez rapide abandon et il exprime l'assurance qu'on y reviendra après la guerre.

M. le Président insiste sur la haute importance de cette étude et sur son caractère d'actualité. Il promet, de la part de M. Girardot, absent, une étude de même nature et de même intérêt sur *Les Phosphates de chaux dans le Jura*.

Il est ensuite procédé au vote sur la candidature de MM. Paul Maitre et Pierre Desbrest, présentés à la séance de janvier. Tous deux sont admis à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

COMMUNICATION DE M. LEBRUN.

M. Lebrun présente deux spécimens du genre Tatou provenant de la République Argentine ; on s'est servi de la carapace de l'un d'eux pour fabriquer une sorte de corbeille assez artistique.

Il donne ensuite quelques détails sur l'ordre des Mammifères auquel appartiennent ces animaux, les Edentés, dont l'habitat se trouve dans les régions tropicales surtout de l'Amérique du Sud. Successivement, il passe en revue les genres *Paresseux*, *Tatou*, *Fourmilier*, *Pangolin*, *Oryctérope*, et montre que presque

Digitized by Google

tout l'ensemble de leurs caractères les distinguent assez profondément les uns des autres.

La dentition, qui semblerait, d'après le nom de l'ordre, ne pas exister, est très variable ; elle reste faible dans l'ensemble, nulle chez quelques-uns, par contre très développée chez le *Tatou géant*, le plus endenté de tous les Mammifères (jusqu'à 100 dents). Le nom de *Mal Dentés* serait plus approprié à cette catégorie d'animaux si variés.

M. Lebrun parle ensuite d'un autre groupe rattaché longtemps aux Edentés, les Monotrèmes, représentés actuellement par deux genres habitant l'Australie, l'*Echidné* et l'*Ornithorinque*. Ces curieux animaux forment des types de passage entre les Mammifères, les Oiseaux (ils pondent des œufs) et les Reptiles.

Deux planches de photographies et des dessins ont permis de se rendre compte des divers types décrits et ont montré aussi que quelques Edentés n'étaient que des types dégénérés de plus grands animaux ayant vécu à l'époque quaternaire dans l'Amérique du Sud.

COMMUNICATION DE M. FEUVRIER.

M. Feuvrier rappelle que la pierre extraite dans différentes localités du Jura, Dole, St-Ylie, Sampans, Damparis, etc. possède une coloration qui va du jaune au rouge carminé, que de petits coquillages disséminés dans la pâte lui donnent un aspect granité et qu'elle est susceptible de recevoir un poli qui la fait ressembler à du marbre.

Elle a été fréquemment employée à Dole, à Besançon,

Digitized by Google

à Dijon, à Genève (Théâtre), à Paris (Opéra et Trocadéro).

Son exploitation remonte à une haute antiquité.

A Besançon, dans les fouilles entreprises en 1828, on avait déjà constaté sa présence parmi les décombres d'un édifice romain. A Dole, M. Feuvrier l'a trouvée, en 1911, dans ceux d'un *fanum* gallo-romain.

Il ajoute qu'en ce qui concerne la carrière de Sampans, l'exploitation est arrêtée, pour le moment, à cause des travaux trop considérables à faire pour atteindre la coupe de pierre utilisable.

(Le travail de M. Feuvrier a paru in-extenso dans la *Revue des Etudes anciennes*, n° des mois d'octobre et de décembre 1917, T. XIX, pp. 269-272).

Séance du 21 mars 1918.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Declume, Girardot, Lachiche, Lebrun, Libois, Lombard, Maître, Mias, Abbé Perrod, Mme Trouillot et Carrez, *Secrétaire.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Maître, nouveau membre de la Société, et annonce qu'il a reçu de M. Desbrest, mobilisé, une lettre de remercîments relative à son admission.

Après avoir donné lecture de la correspondance et notamment d'une circulaire relative au prix Minier, il propose à la Commission de lecture de se réunir le jeudi, 18 avril, afin d'arrêter définitivement la liste des travaux à publier dans les *Mémoires de 1918.*

Digitized by Google

M. MONOT parle à nouveau de la *Petite Bibliothèque lédonienne*. Il énumère le titre des six volumes parus et lit une page toute d'actualité de *La chère année à Lons-le-Saunier*, par GUILLERMET. M. GIRARDOT ajoute quelques souvenirs personnels qui nous reportent à une époque non sans analogie avec la situation économique actuelle.

M. MONOT signale à ses confrères un sonnet d'Antoine BRUN, célèbre diplomate dolois, et dont le texte a été récemment publié. Il a trouvé également dans la *Revue hebdomadaire*, à propos d'un article consacré au poète Louis LE CARDONNEL, une mention fort élogieuse de M. Léon GUILLOT, notre sympathique et regretté collègue.

Deux membres correspondants de la Société d'Emulation, MM. Etienne LAMY, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et Victor BÉRARD, professeur à la Sorbonne, sont allés récemment donner en Suisse une série de conférences dont *le Journal de Genève* a fait le plus grand éloge. M. le Président lit quelques articles écrits à ce sujet, puis il rend compte, avec M. LEBRUN, des volumes envoyés récemment par les Sociétés correspondantes.

Dans le volume publié par la Société belfortaine d'Emulation, il cite un mémoire de M. PAJOT, ancien professeur au Lycée de Lons-le-Saunier, sur les vocables géographiques comtois ayant pour origine le mot latin *stabula*, étables, auquel l'auteur rattache Dole, La Dôle, Dappes (Vallée des) et L'Etoile, étymologies qui paraissent des plus aventureuses à quelques membres présents. En ce qui concerne Dole, M. MONOT en appelle notamment à la haute compétence de M. FEUVRIER.

M. GIRARDOT a ensuite la parole pour une importante communication sur *Les Phosphates de chaux dans le Jura*.

Digitized by Google

Ce travail très documenté et d'un intérêt de tout premier ordre pourrait certainement rendre de réels services aux cultivateurs jurassiens si le savant Conservateur du Musée voulait bien en donner un résumé qui serait reproduit dans les journaux de la région.

M. le Président, au nom de tous, remercie vivement M. GIRARDOT. Puis il fait part à l'Assemblée de deux nouvelles candidatures : celles de MM. GUILLAUMOT, docteur en droit, maître des requêtes au Conseil d'Etat, présenté par lui et M. l'Abbé PERROD, et de M. STOUFF, docteur ès-lettres et en droit, professeur à l'Université de Dijon, qu'il présente également avec M. VUILLERMET.

Après la fixation de la prochaine réunion au 11 avril, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 avril 1918.

Présents : MM. MONOT, *Président;* GUICHARD, *Vice-Président ;* GIRARDOT, LOMBARD, LIBOIS, LEBRUN, LACHICHE, MAÎTRE, Maurice PROST, Abbé PERROD, M^me^ TROUILLOT, M^lle^ TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire.*

Absents excusés : MM. GUICHARD et DECLUME.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté après une observation de M. l'Abbé PERROD.

La Commission de lecture devant se réunir prochainement, il est procédé à la nomination d'un membre de cette Commission en remplacement de M. MONOT élu président. M. l'Abbé PERROD est désigné à l'unanimité.

M. le Président donne connaissance de la correspondance.

Digitized by Google

M. GIRARD, archiviste paléographe, actuellement mobilisé, témoigne le désir de prendre connaissance d'une notice sur le *Régiment de la Verne*, publiée dans les *Mémoires* de la Société. M. MONOT propose de lui offrir gratuitement le volume de 1908 où ce travail est inséré. — Adopté.

M. le Président communique également une appréciation motivée de M. FEUVRIER sur le mémoire de M. PAJOT dont il a été parlé dans la séance de mars ; puis il revient sur la question du mot *gothique* et fait connaître que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur le rapport de M. de LASTEYRIE, a décidé de n'apporter aucun changement à ce terme d'architecture.

Après un compte rendu sommaire des fascicules reçus, M. MONOT donne lecture d'une étude qu'il vient de faire sur un beau livre récemment paru à la librairie Berger-Levrault. L'auteur, un de nos compatriotes lédoniens, l'a publié sous le pseudonyme de Géo VALLIS. Cette étude figurera dans le prochain volume des *Mémoires*.

M. l'Abbé PERROD a récemment découvert un manuscrit ayant appartenu au marquis Du CHATELET, ancien gouverneur du château historique de Vincennes.

C'est un recueil de pièces inédites où figurent notamment des lettres du marquis d'ARGENSON et une série de lettres de cachet dont l'une concerne DIDEROT.

Tous ces documents sont très intéressants, mais aucun ne se rapporte à des personnages de la région comtoise.

Il est ensuite procédé au vote sur les candidatures de MM. GUILLAUMOT et STOUFF. Ils sont admis à l'unanimité à faire partie de la Société d'Emulation.

MM. LOMBARD et LEBRUN présentent M. DODANE, professeur au Lycée de Lons-le-Saunier, au titre de membre résidant au chef-lieu. MM. MONOT et LOMBARD présentent également M. ROBIN, ancien sous-intendant

Digitized by Google

militaire, à Bréry, comme membre résidant dans le département.

Après avoir informé l'Assemblée que la Commission de lecture se réunira le 18 avril pour arrêter la composition du volume de 1918, et fixé la date de la prochaine réunion au 3e jeudi de mai, M. le Président lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Séance du 16 mai 1918.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; GIRARDOT, LOMBARD, LIBOIS, LEJAY, LACHICHE, MIAS, Abbé PERROD, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance et notamment d'une lettre de M. GIRARD, archiviste-paléographe, qui remercie la Société d'Emulation d'avoir bien voulu lui faire parvenir le volume de 1908 pour son étude sur le *Régiment de la Verne*.

M. CHAPOY, avocat à Bourg, actuellement mobilisé, membre correspondant, s'intéresse toujours aux travaux de notre Société. Il prie M. MONOT de vouloir bien le rappeler au bon souvenir de ses Collègues.

L'analyse des volumes reçus ne signale rien de particulier, à part, dans la *Revue Savoisienne*, une notice sur la formation géologique des gorges du Fier. Il y a lieu toutefois de mentionner une étude sur Jacques COYTIER, de M. le Dr BOURDIN.

M. le Président parle ensuite de la réunion de la Commission de lecture tenue le 18 avril dernier. Il

Digitized by Google

énumère les divers travaux soumis à l'examen de cette Commission et indique le titre et l'objet de ceux qui figureront dans les *Mémoires* de 1918. L'étude de Mme Marguerite-Henri Rosier sur *Blanche de Buxy*, dont l'ajournement avait été primitivement décidé, est définitivement acceptée.

M. l'Abbé Perrod donne lecture de la première partie de la préface d'une *Table générale des Mémoires*. C'est un historique aussi documenté qu'intéressant de la Société d'Emulation, depuis sa fondation jusqu'à ce jour. La table elle-même paraîtra en volume séparé et rendra de grands services à tous ceux que préoccupent les recherches historiques et archéologiques faites depuis un siècle dans la région jurassienne.

M. le Président remercie M. l'Abbé Perrod et annonce pour la séance de mai la lecture de la seconde partie du remarquable travail de notre savant collègue.

Une communication de M. Lejay sur une monnaie mérovingienne trouvée à Domblans sera insérée à la suite du procès-verbal.

A la fin de la séance, M. Guichard, dans un nouveau poème, célèbre l'arrivée en France des troupes américaines. Ces beaux vers, empreints du plus pur sentiment de patriotisme, laissent à tous une réelle impression de confiance et sont vivement applaudis.

Après l'admission, à l'unanimité, de MM. Dodane et Robin présentés à la dernière réunion, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Digitized by Google

COMMUNICATION DE M. LEJAY

sur un sou d'or mérovingien.

Présentation d'un tiers de sou d'or mérovingien trouvé à Domblans (canton de Voiteur) en avril 1918. La description répond exactement à celle qui en a été donnée par M. Maurice Prou dans son *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque nationale.*

AV/ IVSTINVS. (S dans une position inverse, et base d'une dernière lettre qui doit être un P). Buste diadémé à droite ; les lemnisques détachés sont placés en tête de la légende.

R/. VICTORIA. AVGV. Victoire debout, de face, tenant de la main droite une couronne réduite à l'état de boucle, et, de la gauche une croix. A l'exergue CONO.

Son poids est de 1 gr.,40.

Cette petite pièce serait une imitation des monnaies de Justinien 1er (527-565). Elle a tous les caractères relevés par M. Maurice Prou dans son introduction au *Catalogue* (pages XX, XXI, XXII) communs aux pièces mérovingiennes sorties des ateliers bourguignons. Il est probable qu'elle a été frappée en Bourgogne.

Les objets suivants déposés au musée de Lons-le-Saunier, semblent attester, pour Domblans, une occupation encore plus ancienne, due à sa position sur la grande voie de communication de Lyon à Besançon, au point de passage de la rivière la Seille : statuette en bronze de DISPATER et deux petits sangliers en bronze, sur base, assez grossièrement imités, très curieux et très intéressants.

Pour extrait conforme :

Le Président, E. Monot. — *Le Secrétaire*, H. Carrez.

Digitized by Google

Digitized by Google

P. GUICHARD

L'AMÉRIQUE EN FRANCE

Poème en cinq chants

Lafayette, nous voilà !

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

I

La Guerre.

L'air était imprégné de paisibles aromes.
Les Républiques, sœurs fidèles des Royaumes
Echangeaient avec eux d'affectueux saluts,
Et la voix des tribuns, des gazettes, des luths
Berçait la vieille Europe avec cette romance :
« Les temps sont accomplis, l'âge d'or recommence.
« La guerre est expirée ; ensevelissons-la. »
Qui donc a composé cette complainte-là ?
Comme un loup mal tué, la guerre se relève.
Tous les peuples loyaux avaient quitté leur glaive.
Un seul préméditait le meurtre de la paix
Et, sur ses noirs complots posant un masque épais,
S'armait pour la conquête immense de l'espace.
... Muse, dis-moi le nom de ce peuple rapace !
Et toi, noble soleil, qui ne sais comme on ment, *
Toi, qu'on a vu jadis pâlir au firmament
Devant Antiochus, Hérode, le duc d'Albe,
Ces monstres, qui n'avaient rien d'humain que le galbe,
A l'indignation des siècles immortels
Dénonce ce Caïn de millions d'Abels.
Prends un de tes rayons fulgurants et l'imprime,
Comme un divin fer rouge, au front de ce grand crime.
... A ce cri de la Paix, l'infaillible soleil
Sur un front couronné darda son doigt vermeil,
Et, dans ce malfaiteur, attendu par le bagne,
La terre reconnut l'Empereur d'Allemagne.

* Solem quis dicere falsum Audeat ! Virgile.

Digitized by Google

II

Les Barbares

Mars, qui faisait le mort, le Dieu des Allemands,
Se lève et ses clairons poussent des hurlements.
Toute l'Europe est sous les armes.
Les fleuves altérés vont s'enivrer de sang
Et dans les clairs ruisseaux l'agneau trompé, pensant
Boire de l'eau, boira des larmes

Effroyable duel des bons et des méchants!
Des millions de morts pourrissent dans les champs,
Et ces gigantesques armées
Moissonnent en cent jours plus d'épis bien portants
Que n'en a moissonné la guerre de Cent ans,
Cette bataille de Pygmées.

L'assassin de la paix, l'homme aux fourbes desseins,
Guillaume deux, armé de tous ses spadassins,
Gent famélique, tourbe immonde,
Avec le plus terrible outillage de fer,
Qui soit jamais sorti des forges de l'enfer,
S'apprête à dépecer le monde.

Son Zeppelin, pasteur d'un troupeau de vautours,
Les lance, essaim d'éclairs, à la face des tours,
A la tête des cathédrales.
Rien n'est sacré pour ces sataniques oiseaux,
Et les palais du Christ sentent craquer les os
De leurs colonnes vertébrales.

Tirpitz et ses requins, tapis sous le steamer,
Attaquent les passants paisibles de la mer,
Les petits enfants et les femmes.

Digitized by Google

Le navire éventré s'entr'ouvre sous leurs crocs,
Et l'on voit s'abîmer dans les flots sépulcraux
Les *Lusitanias*, pleins d'âmes.

Tous les fauves de la Forêt-Noire sont là.
HOHENZOLLERN les a déchaînés... Tout cela
Hurle et rugit, aboie ou grogne.
Les corbeaux mêmes sont descendus de leurs nids.
Ils accourent, maudits par les mères, bénis
Par l'archevêque de Cologne.

O Belgique, Belgique, innocente brebis,
C'est à toi, pauvre sœur, que ces bouchers subits
Ont fait la première saignée.
Affamés de ta chair et de ta toison d'or,
Ils ont planté dans ton grand cœur, qui bat encor,
Leurs couteaux jusqu'à la poignée.

Mais sous tant de bourreaux tu resteras debout.
Ton cœur a trop de sang, ils ne boiront pas tout.
Après ton calvaire tragique
Ton nom crucifié, moribond, immortel,
Descendra de la croix pour monter sur l'autel.
Tu seras la sainte Belgique.

GUILLAUME DEUX sourit à ses chers malandrins.
On comprend qu'aux brûleurs sacrilèges de Reims
Ce Néron moderne sourie.
Vétérans du landsturm, jeunes de la landwher,
Ils t'ont bien méritée, horrible croix de fer,
Ces héros de la barbarie.

Tous ont quelque infamie attachée à leur nom.
L'âme de ces chrétiens est l'antre d'un démon.
D'un bouc, d'un porc ou d'un vampire.
Le KAISER à son peuple insuffle sa fureur,
Et les atrocités, que commet l'empereur,
Font les délices de l'Empire.

Digitized by Google

Ainsi tous les forfaits honteux et carnassiers,
Les crimes plébéiens et les crimes princiers
Ont déshonoré l'Allemagne,
Et des rois, dont l'orgueil a déformé la foi,
La traînent dans le sang deux mille ans après toi,
Christ du *Sermon sur la montagne*.

Le chef de ces forbans et le plus affamé
Savoure avec plaisir son crime, parfumé
Par d'horribles thuriféraires.
Les docteurs, prosternés devant ce furibond,
Le chantent sur la lyre et l'orgue... Dieu répond :
« Caïn, qu'as-tu fait de tes frères ? »

Attila, qui faucha l'Occident, ignorait,
Homme des bois, le doux Jésus de Nazareth ;
Mais toi, MAJESTÉ MEURTRIÈRE,
Quelle excuse invoquer pour tes bras assassins,
Tartufe impérial, qui naguère aux Lieux saints
As fait parader ta prière !

Digitized by Google

III

Les Autres.

Deux monstres ont rugi dans l'histoire, Attila,
Guillaume ... et celui-ci surpasse celui-là,
Comme un tigre royal un léopard vulgaire.
Les trois quarts de l'Europe aujourd'hui sont en guerre.
Il n'en a pas tant fait le gigantesque Hun.
« Et que fait l'autre quart ? » demandera quelqu'un.
— L'autre quart ! Il contemple, à l'abri de l'orage,
Tes spasmes rugissants, guerre, sœur de la rage.
Il regarde, d'un œil plus ou moins indolent,
Les dés de fer rouler sur le tapis sanglant.
Vérité sans nuage, aveuglante lumière !
Il sait que l'Allemagne a frappé la première,
Que sans Elle, embouchant son effroyable cor,
Comme un fauve assouvi, Mars dormirait encor.
... Et, quand la terre boit le sang des hécatombes
Par tous ses pores, quand, pourvoyeuse des tombes,
Cette communauté d'abominables rois
Plante pour la Belgique une forêt de croix,
Couche sur le bûcher Reims, la ville du sacre,
Joint l'arme du miasme à celle du massacre,
Arrache des milliers d'innocents à leur nid,
Quand le pieux Guillaume encourage et bénit
Les sinistres coursiers, dont Tirpitz tient les rênes,
Et jette les enfants, les femmes aux murènes,
L'autre quart, spectateur... peut-être contristé,
Reste assis au balcon de sa neutralité.
Calme, la pipe aux dents, il assiste en silence
Aux oscillations de l'affreuse balance,
Prêt à courir un jour au secours des vainqueurs.
... Mais il est un grand cœur, loin de ces petits cœurs,
Un cœur juste, qu'émeut en ces jours de souffrance
Le sort de la justice, incarné dans la France.

Digitized by Google

IV

L'Amérique.

Loin de l'Europe, au pied des monts Alléghanys,
Là-bas, entre les deux plus grandes mers du monde,
L'arbre de Liberté, qu'aucun César n'émonde,
Plane superbement sur les Etats-Unis.

Leur grande République imposante et sereine
Parmi les plus hauts fronts lève un front respecté.
Sans avoir la couronne, elle a la majesté.
Cinéas la prendrait encor pour une reine.

Rome aurait pu puiser des leçons dans ses lois.
Sa jeunesse éblouit les vieilles monarchies
Aux têtes plus ou moins branlantes ou blanchies.
Son premier citoyen siège au milieu des rois.

Son vaste peuple, armé d'une âme herculéenne,
Dans ses Etnas, foyers d'ouvrages surhumains,
Travaille éperdument de la tête et des mains,
Et l'impossible plie au vent de son haleine.

Ses vaisseaux se heurtaient contre un isthme escarpé,
Que guerroyaient en vain les flux et les tourmentes.
Le grand peuple, plus fort que deux mers écumantes,
A brisé Panama, comme Alcide Calpé.

Agricole, marine et manufacturière,
L'Amérique, marcheuse aux pas déterminés,
En un siècle a rejoint ses antiques aînés...
... Ses milliards en font la grande trésorière.

Digitized by Google

Elle n'arrose pas sa gloire avec du sang.
Elle a désenchaîné toutes les mains serviles.
Elle excelle dans l'art d'improviser les villes,
Et ces géantes sont adultes en naissant.

Comme la Grèce, elle a sa Pallas tutélaire
Et, debout sur le seuil de son parvis marin,
Fille de Bartholdi, Phidias de l'airain,
La Liberté sourit au monde qu'elle éclaire.

Ami du genre humain, son drapeau constellé
Sur l'onde universelle incessamment circule
Des mers de Taprobane aux colonnes d'Hercule,
De la brume antarctique à celle de Thulé.

Elle baigne ses pieds dans les eaux du tropique
Et porte au front cinq lacs, comme cinq diamants.
L'esturgeon géant glisse en leurs flots écumants.
L'élan et le bison peuplent sa tête alpique.

Les sept chutes du Nil résonnaient hautement,
Et l'Egypte à genoux divinisait leur onde ;
Mais, depuis qu'en tombant le Niagara gronde,
La grande voix du Nil semble un chuchotement.

Le Meschacébé roule à travers ses trois zones
Plus d'eau que le Volga, le Danube et le Rhin,
Et, roi du nord, il n'a qu'au sud un souverain,
Celui qu'ont surnommé les brunes Amazones.

Ruche idéale, où pas une abeille ne dort,
Rivale de l'Europe en génie ... en surface,
Tout le reste du monde américain s'efface
Devant la glorieuse Amérique du nord.

Quand l'Orient brillait, comme un jardin féerique,
Aux yeux de l'ancien monde immensément éclos,
Au loin, derrière un mur de siècles et de flots,
Tu cachais tes édens, virginale Amérique.

Digitized by Google

Timides paradis, qui vous dissimuliez,
Merci d'avoir levé votre voile atlantique !
Vos oiseaux, plus brillants que le phénix antique,
Chantent dans la forêt rose des magnoliers.

Là s'élancent, tuteurs de la faible liane,
Les hauts cactus, dressant leurs candélabres d'or.*
Les champs, ensoleillés par un long thermidor,
Portent des noms exquis, Floride, Louisiane,

Et toute une famille au vocable riant,
La double Virginie et les deux Carolines
Baptisent tes vallons, tes plateaux, tes collines,
Eden occidental plus beau que l'Orient.

Grasse comme Gessen, ** riche comme Golconde,
La jeune Amérique offre aux Vieux Continentaux
Les riches cargaisons de ses mille bateaux.
Les trois règnes n'ont pas de mère plus féconde.

Immensité sylvestre, où, géant des forêts,
Le wellingtonia monte à trois cents coudées,
Sources d'or, que cent ans n'ont pas encor vidées,
Et ses puits onctueux, ses cotons, ses guérets,

Et ses plantations suaves, nos délices. ***
Ses animaux, vêtus d'opulentes toisons,
Réservoir immense, où de tous les horizons
La navigation vient remplir ses calices.

Peuple, planté d'hier et déjà plus épais
Que les vieilles tribus populeuses d'Europe, ****
Dans leurs vastes Etats, que Neptune enveloppe,
Ces républicains ont une reine, la Paix.

* Entre autres le *Cereus giganteus*, haut quelquefois de 15 mètres.

** La province la plus fertile d'Egypte. *Optimo loco*, Genèse XLVII. 6.

*** Café, sucre, tabac.

**** Comme population absolue.

Digitized by Google

Oh ! la paix, l'Amérique en était amoureuse.
Elle lui souriait avec fidélité.
Peuple lointain, comment son cœur a-t-il été
Gagné par les frissons de l'Europe fiévreuse !

C'est que l'Europe saigne et crie à l'assassin ;
Et, lorsqu'un malfaiteur poignarde la justice,
Il faut bien que le cœur des justes compâtisse
A la victime, ayant ce poignard dans le sein.

Aussi, comme ces preux loyaux, prêtres du glaive,
Qui surgissaient devant les brigands du chemin,
Devant le monstrueux banditisme germain
Le grand peuple, indigné qu'on soit *neutre*, se lève.

Il se lève, opposant à leur doute sa foi
Et son enthousiasme à leur indifférence,
Sacrifiant la paix à l'amour de la France.
O Justice en péril, il se lève pour toi.

Il sent que, si tu meurs, victime ensanglantée,
La liberté du monde expirera demain,
Que c'est Dieu, qui lui met une épée à la main
Et que, rester oisif, ce serait être athée.

Et c'est pourquoi, docile à ces grandes voix-là,
Le glaive au poing, du haut de ses *Montagnes Bleues*,
A travers un fossé de quatorze cents lieues,
L'Amérique à l'Entente a crié : « *Me voilà* ! »

Digitized by Google

V

Lafayette, nous voilà !

Viens ! Nous te saluons, République fidèle,
Sur qui la Liberté française a pris modèle.
Qu'ils soient les bienvenus tes jeunes combattants
Ne sommes-nous pas sœurs depuis plus de cent ans
Dès l'heure, où tu naquis dans ton berceau rebelle,
Tu plus à nos aïeux, qui te trouvèrent belle,
Et d'un œil plein d'amour nous avons assisté
Au progrès de ta force et de ta majesté.
Un siècle t'a suffi pour devenir géante.
L'or afflue aujourd'hui dans ta main regorgeante,
Riche et forte, tu tiens le quart du globe, sans
Que cet énorme fruit pèse à tes doigts puissants.
Belle, à défaut de rois et d'empereurs, tu comptes
Une succession magnifique d'archontes.
Ils ont bien cultivé ta gloire, l'arrosant
De leur sueur féconde et parfois de leur sang,*
Souverains électifs, longue liste immortelle,
Où brillent, comme sur le marbre d'une stèle,
Washington à la base et Wilson au sommet.
Ah ! Si ce pèlerin de France qui t'aimait,
Chateaubriand pouvait sous son voile de pierre
Entr'ouvrir un moment son errante paupière,
Chère Amérique, enfant, dont son brillant pinceau
A dessiné la grâce au sortir du berceau,
Et s'il te revoyait à présent grande dame,
Quel hymne émerveillé jaillirait de son âme !
... Viens donc pour que nos cœurs palpitent embrassés.
Le voyage est facile à tes grands cuirassés.
Amérique du nord, Rome du nouveau monde,

* Lincoln, Garfield.

Digitized by Google

Nos deux rivages sont baignés par la même onde.
Il fallut à Franklin trente jours de roulis.
Ces vieux obstacles sont aujourd'hui démolis.
L'Atlantique, où ta porte et la nôtre s'abreuve,
Sans cesser d'être mer, n'est plus qu'un large fleuve.
Malgré sa sombre humeur, malgré son immense eau,
Nous sommes deux voisins que sépare un ruisseau.
Qu'est ce qu'un océan qu'en cinq jours tu supprimes!
Viens ! Tu nous aideras, chasseresse de crimes,
A dompter le troupeau des forfaits allemands.
La victoire n'a pas peur de leurs hurlements.
Elle est forte, elle est juste, elle marche, elle avance
Dieu ne peut avec eux être de connivence.
Viens, sœur d'occident, viens ! De puissants alliés
Avec nous, avec toi sont réconciliés.
De nos rivalités, ces trop longs incendies,
Toutes les cendres sont à jamais refroidies.
Contre la Germanie et ses fauves altiers
L'Angleterre nous a prêté ses louvetiers
Et, sous un sceptre, à qui les lois mettent des chaînes,
Sa main royale étreint nos mains républicaines.
Nos frères de Belgique ont aussi l'arme au bras
Et le peuple romain, tu l'y rencontreras.*
Nous sommes les soldats de la justice en armes.
Elle pleure la paix. nous essuierons ses larmes.
La Grèce avait le droit, Pergame avait les torts,
Et les Achilles ont triomphé des Hectors.
Donnons aux Immortels ce spectacle homérique.
Viens ! la France t'attend, fraternelle Amérique.
Au chant de tes nochers abordant notre seuil,
Le passé frémira dans son calme cercueil.
Un grand mort lèvera son linceul tricolore,
Et de sa forte voix, dont le vent de l'aurore
Jusqu'à la *Maison Blanche* emportera le son.
Lafayette à son tour dira : « Merci, Wilson ! »

* Dans leur gerbe de fer étroitement unie
Ton épée étincelle aussi, Lusitanie.

Digitized by Google

Digitized by Google

M^me^ Marguerite HENRY-ROSIER

UNE ROMANCIÈRE FRANC-COMTOISE :

B. de BUXY

Digitized by Google

Digitized by Google

Une romancière Franc-Comtoise :

B. de BUXY

Je lui laisserai sa figure lointaine et ce charme de légende qui lui vont bien. Je ne vous dirai point son nom, bien qu'elle ait publié sous ce nom quelques ouvrages et n'identifierai point l'écrivain qui du pseudonyme de Buxy a signé la plus grande partie de son œuvre mystérieux.

Pour son histoire et pour son âme, représentez-vous, je vous en prie, une toute petite Jurassienne, issue d'une vieille famille franc-comtoise. Elle est perdue au fond d'un village du Jura ; entre elle et la ville, il y a la forêt neigeuse hantée par les loups, dont elle croit voir l'ombre errer autour de sa maison, les soirs d'hiver. Ces mêmes loups, elle les convoquera plus tard autour du vieux José du Bureau, le courrier de Montbénit (Château-Chalon) (1).

De la caverneuse alcôve de sa chambre, cette petite fille entend toutes les nuits les chouettes du château voisin froisser leurs ailes aux barreaux de la fenêtre. Dans les jours d'été, elle glisse parfois entre ces barreaux pour se laisser tomber dans le parc de ce château dont les maîtres toujours absents sont pour elle de grands amis lointains. La grande façade aux fenêtres closes étend son ombre sur le sable envahi par l'herbe, sur de hautes futaies d'iris dont la floraison est une merveilleuse chose, sur la statue d'un amour agenouillé

(1) Le Mystère du Froid-Pignon.

Digitized by Google

qui, du haut de son socle, bande son arc, les yeux tournés vers le mystère des grands fourrés solitaires.

Dans ceux-ci, furtivement, la petite s'enfonce, le cœur palpitant ; tremblante de ravissement et de frayeur, elle passe sous les arbres murmurants, elle traverse les clairières au milieu desquelles des pommiers sèment de gros fruits tièdes de soleil ; elle atteint, tout au fond de l'enclos, un terrible endroit dont le souvenir hantera toujours ses rêves. Là se trouve la vieille citerne, aux bords effrités, de laquelle pendent des plantes traînantes qui effeuillent leurs menues fleurs roses dans l'eau noire où nagent les couleuvres.

Elle s'arrête, demi-morte de terreur et aussi d'une sorte de joie mystérieuse ; elle pense aux premiers vers qu'elle a entendu son frère aîné lire tout haut devant elle, qu'elle n'a pas compris, qu'elle a mal retenus, et dont le seul souvenir imprécis fait courir dans ses veines un long frisson d'extase.

C'est la révélation d'un monde divin à la porte duquel il lui faut attendre.

La voilà adolescente, courbée sous la discipline de l'internat, griffonnant sans savoir pourquoi ni pour qui les premiers chapitres du *Secret de Lusabran* sur la couverture de ses cahiers d'écolière. Elle a la conviction que lire et écrire représentent tout ce qu'on peut demander à la vie.

Pour la détourner une bonne fois d'une vocation littéraire trop hasardeuse, on lui permet d'adresser au « grand honnête homme » qu'était Mme Emmeline Raymond, une nouvelle qu'elle vient d'achever entre deux semonces de sa famille : *Mes trois Messes de Minuit.*

Mais c'est un imprévu qui répond à cette présomptueuse tentative. La pauvre nouvelle est acceptée dans son imperfection, dans sa naïveté, et avec des encou-

Digitized by Google

ragements que la reconnaissance grave pour jamais dans son cœur.

La face des choses est changée ; elle écrira, elle pourra inventer à l'aise, donner la liberté aux images qui l'obsèdent, créer de la vie. En une heure de recueillement vraiment solennel, elle demande à Dieu de lui laisser *cela*, et, s'il le faut, de lui prendre tout le reste qu'elle donne en échange.

Ses premiers manuscrits renferment des ingénuités à faire frémir. Si l'éditeur allait s'apercevoir de l'invraisemblable ingénuité d'âme de son nouvel auteur.... car elle a un éditeur, elle est imprimée. Au fameux *Secret de Lusabran*, délices de ses jeunes années, s'ajoutent *Honneur et Bonheur*, *Fidèle*, *Les Epreuves d'une Jeune Fille*, *Le Grillon du Manoir*. Mais elle hésite et cherche sa voie ; elle la trouve dès son retour dans le Jura, après une longue absence. Tout tressaille en elle à ce premier contact conscient avec la terre natale. Cette terre, elle a la sensation presque physique de l'étreindre et de se l'approprier comme un patrimoine sacré. Elle croit approcher ses lèvres d'une source intarissable, aux eaux tantôt douces, tantôt amères, toujours vivifiantes. Il lui semble que le sang de ses veines n'est plus fait que de la sève des sapins et des vignes de son pays.

Il lui semble aussi que toute une portion de son œuvre se fait en elle sans que sa volonté y ait de part. Ses personnages lui apparaissent tout créés ; ils s'imposent à elle avec leur nature, leurs traits, leurs noms même et toute leur histoire, sans qu'elle y puisse rien changer. Et, quand ils sont là devant elle, qu'il faut qu'elle les rende aux autres aussi vivants qu'ils le sont à elle-même, au moment de produire une image imparfaite de ce qu'elle voit si beau de vie et de vérité, elle ressent, avec l'allégresse de la création, une angoisse que les

Digitized by Google

années ne lui ont jamais adoucie. Elle se met à l'œuvre avec l'impression de pétrir laborieusement quelque noble matière rebelle, que son effort même risque d'amoindrir.

Mais les héros de son rêve l'obsèdent toujours davantage ; ils la tourmentent jusqu'à ce qu'elle leur ait donné le jour. Quelquefois, elle les repousse longtemps ; ils ne veulent pas la quitter, ils veulent naître, ils veulent vivre. Ainsi Magui du *Mystère du Froid-Pignon* s'est attachée à ses pas dans les petites rues de Montbénit (Château-Chalon). Ainsi vit elle Auberte se pencher aux fenêtres du château burgonde de Menaudru (Blandans). Ainsi Délice et Phlipote des *Sœurs Haudriot* se promenaient-elles sur l'esplanade de Hartenoy (Frontenay).

Ainsi entendit-elle vibrer le pont métallique de Dramelan (St-Claude), sous les pieds de *Clarisse de la Rue du Loup-va-t'en.* Dans l'atmosphère bleue et coupante de Montauvent (Pontarlier), se sont profilées les silhouettes du grand juge Hennerot et d'Annonciade du *Mariage de Minuit* ; et c'est à l'ombre, empourprée de vignes vierges, des ruines de l'ancien château de Matafelone (Arlay) qu'est née Geneviève d'une *Prison Dorée.*

Ses héros lui sont chers ; elle s'amuse secrètement de leurs bonnes histoires de Comtois « têtes de bois » qui lui sont un héritage de famille ; elle les pleure avec de vraies larmes et les regrette toujours quand ils meurent comme Patrice Gardavô. Mais elle ne peut rien à leur sort qu'elle subit avec eux.

Les figures les plus rudes et les plus humbles lui sont aussi les plus proches. Ses lecteurs lui sont présents aussi ; et, quoiqu'ils ne la voient jamais, le contact entre eux et elle lui paraît intime et constant.

Ainsi a-t-elle été : tels furent ses joies, ses espoirs et ses peines maintenant que la maturité la touche.

Digitized by Google

Au lieu des glaces du Jura, c'est la neige des grandes Alpes qu'elle a dorénavant sous les yeux. Dans le tiède parfum des violettes et des œillets de Provence, elle croit respirer la libre senteur des sapins, des froments mûrs et des vendanges de son pays.

Elle travaille, elle voudrait travailler encore et mieux faire, dégager plus purement la vérité de la vie et mériter cette sympathie qui vient à elle sans la connaître.

Au fond de sa retraite, quasi conventuelle, ils sont là, ses héros passés, ses héros futurs ; ils l'entourent de leur cortège ami. Qu'ils évangélisent humblement les autres par le récit de leurs bonheurs, de leurs erreurs ou de leurs souffrances ; ils n'ont sans doute pas d'autres légitimes raisons d'être. Mais ils lui créent à elle un monde dans le monde réel, une vie dans leur vie : leur destinée de joie ou d'épreuve est toute sa destinée.

*
* *

Durant vingt années, elle a donc écrit dans le silence et la retraite sans que nul ait songé à parler de ses livres. Sans doute la gloire lui importait peu. Elle est de ces artistes qui créent surtout pour le besoin qu'ils ont de rêver et d'imaginer et d'enchanter leur solitude.

Pourtant les critiques (1) s'avisèrent un jour qu'il y avait là une nature d'écrivain, des dons charmants et personnels et un souffle d'inspiration qui faisait chanter bien des pages. Ils firent de l'œuvre de B. de Buxy le plus mérité des éloges. S'ils ont bâti sur sa personnalité des hypothèses qui ne furent pas toujours exactes, du moins l'hommage qu'ils ont rendu à son talent fut-il pour elle le premier salut de la renommée.

(1) MM. Ch. Le Goffic dans la *Revue Hebdomadaire* et René-Marc Ferry dans l'*Eclair*.

Digitized by Google

Avant eux, d'ailleurs, combien disaient son nom tout bas, ceux qu'avaient charmés les récits merveilleux, pendant les longs soirs d'hiver sous la lampe, et qui avaient respiré entre ces pages une si fraîche haleine poétique qu'ils en restaient émerveillés !

C'est la gloire de Blanche de Buxy, sa gloire charmante et toute simple d'avoir créé tout un monde chimérique où bon nombre de lecteurs viennent trouver, dans l'irréel, un délassement à l'existence. Car son œuvre est bien du domaine de l'imaginaire, et son talent, de savoir composer un tissu compliqué d'aventures qui plairont aux amateurs de romanesque. Un penchant à l'invraisemblable, une aptitude à se mouvoir dans le mystère, à accumuler les drames et les plus fabuleux dangers, telles sont les qualités du romancier. Il en résulte bien souvent quelque obscurité, jusqu'au moment où tout s'éclaircit pour se terminer sur une pensée heureuse et le plus souvent au son des cloches nuptiales.

B. de Buxy est fée par l'imagination et la fantaisie. Elle invente, noue et dénoue avec une dextérité qui pourrait nous éblouir et nous laisser passer, sans y prendre garde, à côté de réelles beautés. Mais voici qu'un souffle d'exquise poésie, montant de la page ouverte, nous étonne et nous charme.

A vrai dire, on voudrait s'arrêter tout à fait dans ces oasis qui sont presque toujours des paysages de Franche-Comté et y regarder vivre, sans épouvante et sans mystère, les délicieuses figures nées de la plume de B. de Buxy ; « petites mangeuses de lotus » qui n'avaient, il me semble, pas besoin « d'autre but qu'elles-mêmes » comme aurait dit M. Maeterlinck ; Paule « cette jeune fille qui travaillait seule sous la lampe » ; Auberte, la demoiselle du Bois Dormant ; Elisabeth de Romenaille, ou encore cette petite Rosey de Burgau

Digitized by Google

qui ressemble à Mélisande et meurt comme elle, un soir, dans un grand château qui regarde la mer.

On se prend à regretter les incidents qui viennent troubler leur solitude et les détourner de leur songe. D'autant plus qu'aux moments les plus recueillis, le talent de B. de Buxy atteint souvent à une véritable beauté tragique. Qu'il s'agisse du drame silencieux qui se joue entre Madorite et Yorgi, les deux petites solitaires de l'*Aumône Fleurie* ; que ce soit la mort de Tante Berthille (1) ; les pages où le Docteur Austin, revenant auprès de sa mère, surprend sur son visage les premières touches de la vieillesse et de la mort ; et celles encore où, après le départ de la jeune femme avec laquelle il n'a pu vivre, Richard Austin retrouve les objets familiers et, partout, quelque chose d'elle (2), c'est une émotion qui palpite, toujours sobre et peu descriptive, comme un sanglot qu'on entend à peine.

Mais ces petits drames sont les vraies beautés du récit ; je voulais les signaler ; on serait tenté de les oublier devant l'abondance des autres faits. Je voulais dire à tous ceux qui ne cherchent dans ces ouvrages que l'intrigue qui se déroule, je voulais dire : « Arrêtez ! il y a là vraiment de l'âme humaine et des instants émouvants ».

*
* *

Il y a, aussi bien, une poésie de terroir, un parfum de la terre natale qui sont le grand charme de l'œuvre.

La Franche-Comté où naquit B. de Buxy, où elle a vécu longtemps, celle des hautes régions neigeuses qu'elle aime surtout à dépeindre, la Franche-Comté est là tout entière. Elle présente je ne sais quelle ressemblance d'aspect avec ces contrées du Nord, chantées

(1) Noces de Neige.
(2) La Femme du Docteur Austin.

Digitized by Google

par la littérature scandinave. Elle en a les longs hivers et les rapides étés, les sapins sombres et les Dames Vertes qui reviennent au clair de lune, l'âme mystique et portée au songe et l'aptitude au merveilleux. N'appliquerait-on pas exactement à l'âme comtoise ce que M. A. Bellessort écrivait de l'âme suédoise révélée par la grande romancière nationale : Selma Lagerlöf ?

« Dans son existence si pauvre d'événements, elle adore le surnaturel, la sensation vive, le mystère qui flotte comme les elfes du brouillard, les aventures dans les forêts que personne n'a foulées, la poésie des égarements à travers les marécages au bout desquels on trouve le bon chemin du foyer... Elle admet les rêveries les plus folles, pourvu qu'elles apportent dans les plis de leurs voiles l'odeur de sa terre natale ».

Blanche de Buxy, comme sa sœur suédoise, a exprimé l'âme de son pays, ressuscité sa légende, et son œuvre nous apporte la couleur et le parfum des paysages de Comté.

C'est d'abord le printemps hâtif, « quand la haute montagne sort de son engourdissement ; son éveil brusque et magnifique, et partout le tintement des cloches des troupeaux » qui est comme la voix même de la contrée ».

Puis viennent les soirs d'été, « les pas des bestiaux amenés à la fontaine, le bruit des seaux qu'on pose au bord des auges de pierre »..... Bientôt c'est le rude hiver des montagnes et la poésie de la neige. On n'aperçoit plus des habitations que « le toit descendant très bas et la façade tavaillonnée (1). Au coin du feu pétillant de pommes de pin, le rêve s'envole et les légendes se racontent. Les Sœurs Haudriot, Eve du Châtelmont, Les Nouvelles Dames de la Haute-Neige-

(1) *Tavaillons* : lames de bois dont on recouvre les murs des maisons en Franche-Comté, pour les protéger de la neige et de la pluie.

Digitized by Google

raie, la Marguerite des Marguerites ont vécu ces hivers de Franche-Comté et entendu dire ces contes moitié fabuleux, moitié ironiques qui sont bien nés de l'esprit comtois.

Qui donc souhaitait à la vieille province un livre d'or qui se consacrerait à l'histoire de ses châteaux et aux légendes de ses sites ? Dans sa forme romanesque, l'œuvre de B. de Buxy pourrait répondre à ce vœu. Comme son héroïne, Geneviève d'*Une Prison Dorée*, la romancière franc-comtoise « est versée dans les annales d'une contrée où le merveilleux a fleuri avec exubérance, mais où la poétique fiction se rattache toujours à la terre par quelque solide bon sens pratique et narquois ».

Bon sens et rêverie, tel est bien le caractère de ce pays qu'elle a décrit sous tous ses aspects depuis sa fine et aérienne légende jusqu'aux traits qui constituent sa physionomie coutumière : « la diligence chargée de bagages et de voyageurs partant pour des pays dont le nom sent le vent et la neige fraîche », jusqu'à la vieille hôtellerie accueillante et plantureuse où l'on sert les mets succulents : le poisson du torrent, le miel des ruches et les incomparables fraises des sapins.

Aspect prosaïque de la chère et vieille province, mais piquant et, en somme, agréable, et qui faisait dire à ces voyageurs attablés : « C'est un bon pays chez vous. »

Oui c'est un bon, un beau, un rêveur pays. Blanche de Buxy le sait bien, et la trame imaginative de chacun de ses ouvrages, sauf un ou deux baignés de la lumière de Provence, n'est peut-être qu'un prétexte à broder un peu d'existence comtoise.

Ces ouvrages ne sont point tous de même valeur. On y peut suivre une évolution, depuis les premiers, fantastiques et mystérieux, inspirés de la littérature anglaise, jusqu'à ce *Château de Bronne* qui n'est plus qu'un con-

Digitized by Google

flit humain, ou ce *Lis en Otage*, un des derniers écrits, qui porte, avec son odeur de forêt mouillée, et malgré bien des événements, une teinte de préoccupation sociale.

S'il en fallait tirer une conclusion, je dirais que cette œuvre est une œuvre morale, en ce sens qu'elle attache le lecteur à quelque idéale aventure où la candeur et l'ingénuité ont souvent leur récompense, et qu'elle sait donner à la plus humble destinée un intérêt romanesque.

Dans tous ces livres, on aime le pays, la maison. On y vit simplement, pauvrement quelquefois, mais d'une existence traversée par les plus riches songes. Le paysan comme le maître s'y tient fidèle aux coutumes et aux souvenirs. La religion est encore pour eux une forme du traditionalisme.

Livres de jeunesse ? Je dirai plutôt : livres chastes, parce que la pensée de B. de Buxy est naturellement portée aux choses immatérielles et que les âmes qu'elle dépeint demeurent, malgré tout, enfantines. Elle a exprimé, pourtant, ce qu'il y a de plus doux dans les sentiments du cœur, et, s'il se garde farouchement et si on le nomme à peine, l'amour n'en est pas moins là qui se devine à une palpitation légère, plus émouvante mille fois que bien des aveux passionnés.

*
* *

Ma sœur, Blanche de Buxy, merci de l'œuvre que vous nous avez donnée. Merci pour les heures solitaires où, lorsque le vent hurlait à la serrure et qu'il faisait bon sous la lampe, nous avons ouvert vos livres. Un souffle de poésie s'en est échappé. Nous y avons trouvé la fantaisie qui emporte l'homme au-dessus des réalités. Nous y avons trouvé la saveur de la terre comtoise. Merci d'avoir ressuscité, pour ceux

Digitized by Google

qui ne le connaissaient point ou qui l'avaient oublié, le parfum d'une vieille province française.

Marguerite HENRY-ROSIER.

Bibliographie des œuvres de Mme B. de Buxy.

1° *Gautier-Blériot, éditeur.*

Le Secret de Lusabran.
Honneur et Bonheur.
Les Filles du médecin.
Les Épreuves d'une jeune fille.
Une jeune Belle-mère.
Sœur Petite.
Le Grillon du Manoir.
La Famille de Burgau.
La Conquête de Burgau-House.
La Femme du docteur Austin.
Les Sœurs Haudriot.
Le Mystère du Froid-Pignon.
La Demoiselle au Bois-Dormant.
Second mariage.
Les nouvelles Dames de la Haute-Neigeraie.
La Villa du Cœur-en-peine.
Clarisse de la rue du Loup-va-t'en.
L'Aumône fleurie.
Monsieur le Maître du Châtelmont.
Noces de neige.
Veuve de quinze ans.
Le Mari de la Veuve.
La Marguerite des Marguerites.
Le Lis en otage.
Le Mariage de Minuit.
Une Prison dorée.
La Mystérieuse Aurore.
La Revanche de Valderée.
La Fleur de Feu.
L'Ame captive.

Digitized by Google

2° *Firmin-Didot, éditeur.*

La Vocation de Béatrice.
Le Château de Bronne.

3° *Hachette, éditeur.*

L'Eau dormante.
L'Amour fait peur.
Les Demoiselles du Noël-Fleuri.

Digitized by Google

Félix JEANTET

POÈMES

Digitized by Google

Plusieurs grosses fautes d'impression ont déparé d'une regrettable manière le beau poème que M. Félix Jeantet avait lu dans une de nos séances, et que nous avons publié dans le volume de 1917. Ces pages avaient été imprimées un peu vite, et les épreuves n'avaient pu être envoyées à l'auteur. Il nous a paru que c'était un devoir pour nous de redonner ces vers dans leur forme exacte et correcte. M. Jeantet a bien voulu nous confier aussi, pour le présent volume, deux ballades inédites, et, à mon instante prière, m'autoriser à prendre dans Les Plastiques (*Paris, Charpentier, 1887*), *la « Paraphrase » sur un tableau de Pointelin. Nous pouvons ainsi offrir à nos collègues et à tous les lecteurs de nos* Mémoires *un très bel ensemble de quatre poèmes à la gloire de notre cher Jura et de son incomparable peintre.*

E. M.

Digitized by Google

PARAPHRASE

A Auguste POINTELIN

Sur son tableau « **Un Pré dans le Jura** » (Salon de 1886).

Un pan de ciel, un bout de pré....
Mais l'herbe dans le pré foisonne,
Et le ciel blanc joue et frissonne
Sous les nuages éclairé,
O paisible Terre, et personne
N'interrompt ton calme sacré.

Souffles lointains, rumeurs profondes,
Pourtant ce calme est fait de bruits :
C'est peut-être, en croissant, les fruits,
En germant, les graines fécondes,
En s'enchaînant aux jours les nuits,
C'est peut-être, en vivant, les mondes !

L'effort de ta fertilité
En sa matrice couvant l'être,
Il semble qu'on l'entende naître
En ce paysage écarté,
Et qu'un grand verbe vous pénètre
Qui chante ta maternité !

O mère de toute semence,
Ce chœur indéfini des voix,
J'ai cherché, dans l'ombre des bois,
Si c'est le vent qui le commence :
Le vent s'est tu sans que, parfois,
S'éteignît la rumeur immense.

Digitized by Google

Voyez plutôt grandir là-bas
La forêt debout comme une ombre,
Dôme mouvant, sans fin, sans nombre,
Feuilles qu'on rêve et ne voit pas,
La forêt suggestive et sombre
Comme un temple où l'on parle bas ;

Voyez plus loin les masses grises
Des monts perdus à l'horizon ;
Le vert blondissant du gazon
Mène à leurs lignes indécises,
Par les champs fiers de leur toison
L'esprit y suit le vol des brises :

Allez vers eux, allez toujours,
Un sentier demi-caché passe
Dissimulé sous l'herbe grasse,
Vous le suivrez de vos pas lourds
Tant qu'enfin, épanchant sa grâce,
La nuit sur vous tombe à plis sourds...

Mais la voix grave, la voix basse,
Vous l'entendrez sourdre toujours
Des profondeurs et des entours,
Comme un souffle de bête lasse :
Partout la vie emplit les jours
Et roule au large de l'espace,

Et partout, sonore, elle épand
Sa magnifique symphonie,
Dont la musique indéfinie
Est comme un air enveloppant,
Expansion, dans l'harmonie,
D'un accord que rien ne suspend !

Maître peintre, ton art fait vivre cette vie,
Souffler vraiment ce souffle et murmurer ces voix ;
La nature est bien là, je l'entends, je la vois,
Sur le châssis étroit transposée et ravie.

Digitized by Google

Ses formes, ses couleurs, elle t'a tout livré :
Tes terrains ne sont pas comme une mince écorce,
Mais on sent au dessous l'épaisseur et la force,
Le pied s'y risquerait : on marche dans ton pré ;

L'arbre, sous ton pinceau, se retrouve en ses poses,
Reste individuel et semble être un portrait ;
Dans tes ciels remuants l'oiseau s'envolerait,
Et l'air léger, l'air pur enveloppe les choses.

Comme un chanteur les sons, modulant les couleurs.
Tu fais fuir dans cet air baigné de transparence
Les horizons lointains, et tu peins la distance
Par l'unique prestige et l'accord des valeurs.

L'herbe jaunit ainsi dans nos hautes prairies
Et le sol s'y bossue en de tels mouvements :
Il semble qu'à l'abri des ombrages dormants
On renouerait le fil des vieilles songeries,

Et l'on y prend si bien l'illusion des cieux,
Des fuites d'horizon, des monts, des bois, de l'herbe,
Qu'on entend leur murmure, hymne lent et superbe,
S'exhaler du tableau pourtant silencieux !

1886.

Digitized by Google

Ballade de la voix des Sapins.

A Auguste POINTELIN.

Dieu, qu'il fait bon d'écouter ce murmure
Qui se répand sous la voûte des bois
Quand, le soleil échauffant la ramure,
Tout s'y recueille et s'anime à la fois :
C'est comme un souffle, un soupir qui se lève,
L'arbre en sa fibre entend sourdre la sève ;
Mais les sapins ont la plus belle voix.

Sur les hauts monts dont ils sont la parure,
L'un près de l'autre ils s'érigent tout droits,
Piliers parlants d'un temple de verdure,
Qu'une éclaircie entr'ouvre par endroits ;
Ils ont un chant qui jamais ne fait trève,
Le chant lointain de la vague à la grève :
Les grands sapins ont la plus belle voix.

Est-ce un essaim d'abeilles qui susurre ?
L'air est sans vent et les oiseaux sont cois :
J'entends pourtant une musique obscure
Comme d'un luth effleuré par des doigts,
Comme d'un luth où nul son ne s'achève :
Dans le silence et dans l'ombre du rêve
Les grands sapins ont la plus belle voix.

Vers l'infini nul autre arbre n'élève,
O Dieu du jour, un si vibrant pavois ;
Toute chanson près de la leur est brève :
Les grands sapins ont la plus belle voix !

1916.

Digitized by Google

Ballade du houx, du buis et du genévrier.

De hauts sommets dont la crête puissante
A l'horizon marque un trait régulier,
Un lac au pied d'une roche penchante,
Des sapins noirs où le geai vient crier ;
Plus proche encore un coteau solitaire,
Souple courbure à mes yeux familière,
Que peuplent seuls sous la vive lumière
Le houx, le buis et le genévrier.

Ils font l'effet d'un troupeau sur la pente,
Et je ne sais quel accord singulier
Fait qu'à les voir un vieux rêve me hante
De Bucolique où chante un Chevrier.
Divine Hellas que j'appelle ma mère !
Elle eût aimé, sur l'arête légère,
Le contour net et la grâce sévère
Du buis, du houx et du genévrier.

Passant par là quelque bouvreuil y chante,
Un merle vient siffler et pépier ;
Le vent parfois pousse une ombre mouvante
Qu'un beau nuage est venu déplier.
O vaste ciel, ô limpide atmosphère !
La pâle nuit s'abaisse toute claire
Et sa pénombre embellit de mystère
Le houx, le buis et le genévrier.

ENVOI

Rejoins ici le poète ton frère,
Mon Pointelin, et de main d'ouvrier
Viens donc nous peindre en ta belle manière
Le houx, le buis et le genévrier.

— C'est toi le maître et je suis l'écolier.

1916.

Digitized by Google

LE PAYSAGE

A Auguste POINTELIN.

Maître, ton œil est juste et ta main exercée ;
Tu vois vrai, tu fais vrai ; pourtant cela n'est rien :
La Nature à ton œuvre opposerait le sien
Si ton art n'était fait d'amour et de pensée.

L'effort superficiel d'un œil indifférent,
C'est peu pour pénétrer sa simplicité même :
Il faut qu'on la comprenne, il faut surtout qu'on l'aime
Et qu'un émoi se mêle au culte qu'on lui rend.

Il faut, dans les matins tissés de lueurs blanches,
S'être refait un cœur candide, et, d'autres fois,
S'être arrêté le soir au seuil d'ombre des bois
Quand un souffle sacré s'y glisse sous les branches.

Il faut voir et sentir, et peindre ce qu'on voit,
Et comme on l'a senti s'efforcer de le rendre...
Mais avant de parler il faut d'abord entendre,
O Maître, et nul n'entend sinon celui qui croit,

Celui qui croit que la Nature a son mystère,
Cantique intérieur plus beau que tous les chants,
Et que la Solitude, assise dans les champs,
Prête un charme divin aux beautés de la terre !

*
* *

On la devine assise aux sites que tu peins,
Grave et doux Pointelin, cette noble figure :
Elle y descend du ciel dans la lumière pure,
Elle vient s'y poser dans l'ombre des sapins,

Digitized by Google

Au bord des flaques d'eaux où le jour va s'éteindre,
Sur le plateau sauvage où quelque chêne ras
Semble attendre le vent qu'il dédaigne de craindre,
Aux prés hauts que la faux ne déshonore pas.

Même aux lieux habités elle escorte tes pas :
Près des beaux peupliers bruissants dans dans la plaine,
Elle est l'hôte divin qui retient son haleine
Pour que l'hymne éternel t'enchante encor tout bas ;

Et si l'on aperçoit l'humble toit d'un village,
Quelque fumée agile et qui tremble en montant,
L'homme absent n'apparait que par ce voisinage
Qu'un trait léger suscite et dérobe à l'instant.

*
* *

Toi que charme un terrain où jouent de belles ombres,
Qui te plais aux grands ciels étalant leur ampleur,
Et qui d'un si beau vert peins tes feuillages sombres,
O mon Maître, poursuis ton œuvre et ton labeur.

Laisse à d'autres le soin d'arranger la nature,
Laisse-les se farder et chercher des effets ;
Fuis ces midis sans ombre où la lumière est dure,
Aime les matins gris et les couchants discrets :

C'est ton heure, c'est l'heure où la mélancolie
Trouve au concert du monde un son religieux,
L'heure où peignit Corot, que visitaient les Dieux,
Père spirituel de ton propre génie !...

*
* *

O grand ciel en coupole où le jour se tamise,
Monts proches ou lointains, témoins silencieux,
Friches, buissons, forêts, pleins d'un calme pieux,
Tableaux où tout se tait comme dans une église !

Digitized by Google

Quelque chose y respire, y palpite, s'y meut,
Esprit qu'on ne voit pas, âme du paysage :
Nymphes, ce n'est plus vous, ni vous, Dieux d'un autre âge,
Mais le même mystère encore nous émeut.

Partout, autour de nous, une force agissante
Anime la splendeur du muet univers :
Ah ! comme on la sent mieux aux lieux les plus déserts !
Elle a dressé les monts, levé l'arbre et la plante ;

Du grand Etre immobile elle est le mouvement ;
C'est elle qu'on entend parler par son silence :
Eternelle harmonie, indicible présence !...
Maître, tu ne peins pas ce qui dure un moment !

Ton sobre paysage enclôt l'âme du monde :
Une courbe, un reflet, ombre ou lumière, un ton
Font vibrer sous ta main dans la couleur profonde
Le secret de la vie aux formes d'un buisson !

1914.

Digitized by Google

Chanoine BOURGEAT

Sur les Minerais de Fer de la Franche-Comté

Digitized by Google

Digitized by Google

Sur les Minerais de fer de la Franche-Comté

par M. le chanoine BOURGEAT.

Les dures nécessités de la guerre ont appelé sérieusement l'attention des économistes et des gouvernements sur les minerais de fer. A plusieurs reprises, dans l'*Echo de Paris*, M. le député Engerand a fait ressortir l'importance des gîtes de l'Ouest, spécialement de ceux du Calvados et de l'Anjou. Tous les journaux, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, se sont émus des prétentions insolentes des Allemands sur les bassins de Briey. On a même remis en exploitation un certain nombre de mines abandonnées depuis longtemps, soit au Plateau central, soit aux Pyrénées; seuls, nos gîtes de fer de Franche-Comté sont restés dans l'oubli. Est-ce à cause de leur pauvreté ? Assurément non. Mais la qualité maîtresse, pour ne pas dire le défaut dominant du Comtois, est l'horreur de la réclame. Pendant que nos voisins sonnent du clairon autour de sites médiocres, nous en sommes encore à dire qu'il y a dans nos montagnes des points de vue merveilleux et à aménager des hôtels pour recevoir les touristes. Ainsi en a-t-il été de nos minerais de fer. Depuis l'emploi de la houille en métallurgie, nos forges au bois qui donnaient les premières qualités de fer sont allées en diminuant d'une façon presque désespérante. Au temps de frère Ogérien on exploitait encore dans le Jura le minerai de fer à Ougney, à Malange, aux Minerais près de Dampierre et à Monay près de Baudin. A une époque plus reculée, l'exploitation s'étendait en outre sur les minerais

Digitized by Google

de Foucherans, de Biarne, de Peintre, de Dammartin. Aujourd'hui tous ces gîtes sont abandonnés. Les hauts fourneaux de Rans et de Moulin-Rouge, qui passaient pour être des premiers de France, sont éteints, et tout le travail de nos usines, à part un peu celui de la Saisse, qui possède un four Martin, consiste à transformer la fonte ou l'acier venant des hauts fourneaux étrangers au Jura.

Même décadence dans la Haute-Saône et le Doubs. Dans le premier de ces départements, le minerai s'exploitait autrefois à Résie, à la Fresse, à Lieucourt, à Montseugney, à Aubigney, à Sauvigney-les-Pesmes, à Calmoutiers, à Fleurey-les-Faverney, à Jussey, à Levrecey, à Villefaux, à Noroy-l'Archevêque, c'est-à-dire sur deux bandes étendues de terrain ; l'une située au sud, l'autre au nord du département. Lorsqu'il y a quelques vingt ans, Delafond et Dépéret visitèrent la bande méridionale, qui est comprise entre Pesmes et Gray, ils n'y trouvèrent plus que les mines de Lieucourt et de Montseugney en activité.

Dans le Doubs, la production du fer était allée en augmentant régulièrement de l'année 1853 à l'année 1864, époque à laquelle l'ingénieur Résal publia sa « Statistique géologique et minéralogique du Doubs et du Jura ». On y comptait alors six hauts fourneaux, dont un à Audincourt, un à Pont-de-Roide, deux à Clerval, un à Moncley, un à Torpes. Ceux de Montcley et de Torpes ont été éteints, et ceux qui restent ne s'alimentent pas, comme autrefois, des produits uniques du pays. Les minerais de fer de Laissey, de Souvance, du Jay-Rouge, de Bournois, de Rougemontot, de Deluz, aussi bien que les minerais de fer pisolithiques de Bethoncourt, de Charmont, de Nommay dans la région de Montbéliard, sont loin d'avoir augmenté leur rendement.

Est-il permis d'espérer que le jour viendra où l'ex-

Digitized by Google

ploitation de nos minerais sortira de cette sorte de léthargie ? Il n'y a pas lieu d'en douter, car ils ne le cèdent pas en qualité à ceux de la Lorraine. Peut-être l'extraction en est-elle un peu plus difficile ; peut-être aussi la houille exigée pour leur traitement a-t-elle un prix de revient supérieur à celui de Lorraine ; mais à mesure que les bassins plus avantagés s'épuiseront, les nôtres prendront une importance croissante. C'est pourquoi il m'a semblé qu'il n'était pas sans intérêt d'appeler à nouveau l'attention sur les minerais de fer comtois, et de dire en quelques mots ce que l'on sait de leur répartition, de leur teneur en métal, de leur mode de formation et de leurs qualités.

I. — Répartition des minerais.

La répartition des minerais comtois peut être envisagée à deux points de vue : 1° au point de vue géologique ; 2° au point de vue géographique.

1° *Répartition géologique.* — Au point de vue géologique, tous les minerais de fer de Franche-Comté sont postérieurs aux terrains primaires. Ils sont plus jeunes que les minerais de Suède, de Norvège, d'Angleterre et que les minerais de fer du Calvados et de l'Anjou qui appartiennent soit aux terrains cristallins, soit aux terrains siluriens, dévoniens et carbonifères.

Ils se répartissent à trois niveaux. Les plus anciens se montrent à la transition du lias et du jurassique inférieur ; nous les appellerons *minerais liasiens* ; les moyens, au niveau du crétacé inférieur qu'on appelle *néocomien* ; les plus récents, au tertiaire, surtout au tertiaire supérieur. Il existe bien un 4e niveau : celui du kellovien compris entre le lias et le néocomien ; mais ce niveau ne mérite pas d'être mis en parallèle avec les trois autres.

Les minerais du lias supérieur sont contemporains de

Digitized by Google

ceux des grands bassins de la Lorraine et du Luxembourg. Ils présentent même aspect et même composition. Ce sont des minerais en petits grains, dont la grosseur est à peu près celle des œufs de poissons ; c'est pour cela qu'on les appelle minerais oolithiques. Les grains sont lâchement unis, et peuvent être facilement séparés l'un de l'autre.

Partout, aussi bien en Franche-Comté qu'en Lorraine, ces minerais sont en couches ou assises. Seulement les couches ne présentent pas partout la même épaisseur. Elles se renflent, s'amincissent et se renflent à nouveau, de manière à se rapprocher de la disposition en lentilles ou en chapelets.

Ceux du néocomien sont aussi en couches et sont contemporains des gîtes ferrugineux qu'on exploite aux environs de St-Dizier et de Vassy. La structure en grains y est aussi dominante, mais parfois ils se présentent en plaquettes continues.

Ceux du tertiaire sont en gros grains dont les plus nombreux ont la grosseur d'un pois. C'est pour cela qu'on les appelle pisolithiques ou pisiformes. On les désigne aussi souvent sous le nom de minerais sidérolithiques. Les grains présentent communément des zones concentriques. Quelquefois ce minerai est en couches, mais le plus souvent il remplit des poches analogues à celles des phosphates de la Somme et du Pas-de-Calais. Ils sont souvent mélangés d'argile, et l'argile tapisse ordinairement les poches qui les contiennent.

Les minerais du kellovien sont en couches d'une très faible épaisseur. Souvent ils se réduisent à un enduit ferrugineux, plus ou moins associé à du phosphate de chaux.

2° *Répartition géographique.* — Les minerais du lias supérieur ne se montrent guère dans la partie méridionale de la chaîne du Jura ; et cela pour deux rai-

Digitized by Google

sons. La première est que ce minerai va en diminuant d'épaisseur à mesure que l'on s'éloigne du massif des Vosges en s'avançant vers le sud. La seconde est que dans la partie méridionale de la chaîne jurassienne le lias est presque partout recouvert par des formations plus récentes. C'est au Nord-Ouest de la Franche-Comté dans les abords de la plaine bressane que ce terrain se montre au département du Jura. C'est là qu'on observe les minerais de Fangy, de Monay, de Molamboz, du nouveau chemin d'Arbois à Pupillin, de la Roche pourrie près de Salins. Plus au nord, le lias se voit encore autour de la Serre avec les minerais d'Ougney, de Malange, de Vitreux, de Montmirey-la-Ville. Dans le département du Doubs, c'est à Laissey et dans son voisinage que se montre le lias ferrugineux. Dans celui de la Haute-Saône, c'est vers le nord, dans les cantons de Saulx, d'Amance, de St-Loup, etc., à Calmoutiers, à Fleurey-les Faverney, à Oppenans, à Jussey, à Noroy-l'Archevêque, etc., c'est-à-dire suivant toute une zone quasi septentrionale qui s'étend de l'est à l'ouest au pied des terrains jurassiques. Plus au nord, le lias a été probablement enlevé par l'érosion qui a découvert le trias ou terrain du gypse et du sel ; plus au sud, le lias est masqué par des dépôts plus récents.

Les minerais du crétacé inférieur sont visibles, en montagne, au voisinage des Rousses, dans la vallée de la Valserine, et surtout aux environs de Pontarlier, où ils constituent la limonite de Métabief exploitée autrefois aux Longevilles et aux Fourgs pour les hauts fourneaux de Rochejean. Dans la plaine, ils se retrouvent aux environs de Pesmes, où ils ont donné par altération le fer pisiforme ou pisolithique.

Les minerais du tertiaire supérieur ne se montrent que dans la plaine comtoise, soit autour du massif pri-

Digitized by Google

mitif de la Serre, soit dans le haut bassin du Doubs dans la région d'Audincourt.

Enfin les minerais kelloviens sont principalement visibles vers le sud du Jura, et dans le département de l'Ain.

II. — Composition des minerais.

Tous les minerais de fer de la Comté contiennent le fer à l'état de sesquioxyde hydraté de la formule $Fe^2O^3 3H^2O$. C'est ce qu'on appelle la limonite ou fer des marais. Cette limonite est associée à des éléments qui varient en poids et en composition chimique.

Dans les minerais liasiques supérieurs des environs de Laissey, les analyses faites par Minary sur la demande de l'ingénieur Résal (1) ont donné :

Minerai tendre.

Silice et alumine.....	29 %
Sesquioxyde de fer.....	46 %
Chaux.....	12 %
Acide carbonique.....	9 %
Eau.....	2 %
Pertes.....	2 %

Minerai de dureté moyenne.

Silice et alumine.....	18 %
Sesquioxyde de fer.....	39,9 %
Chaux.....	12 %
Acide carbonique.....	15 %
Eau et pertes.....	5 %

(1) Résal. — Statistique géologique, minéralogique et métallurgique des départements du Doubs et du Jura, page 108.

Digitized by Google

Minerai dur.

Silice et alumine.....	12 %
Sesquioxyde de fer.....	35,9 %
Chaux.....	36 %
Acide carbonique.....	20 %
Eau et pertes.....	5 %

Ce qui donne, en moyenne, de 20 à 27 % de fer, et de 25 à 50 % de carbonate de chaux, auxquels il faut ajouter de 1 à 2 % de manganèse.

Les mêmes minerais du lias supérieur ont donné à Malange dans un endroit où la mine était peu riche (1) :

Sesquioxyde de fer.....	30 %
Carbonate de chaux.....	50 %
Argile (silice et alumine).....	14 %
Eau et pertes.....	5 %
Manganèse oxydé.....	1 %

Ou en dernier résultat 17 % de fer. C'est un peu moins que dans les analyses précédentes ; mais si l'on songe que le minerai était pauvre, on peut admettre la même teneur moyenne en fer que pour le Doubs.

Dans la Haute-Saône, les analyses faites, toujours sur le minerai du lias de Calmoutier, par Berthier à la demande de l'ingénieur des mines Thirria ont fait connaître la composition que voici (2) :

Sesquioxyde de fer.....	35,70 %
Oxyde de manganèse.....	1,50 %
Argile (silice et alumine).....	12,00 %
Carbonate de chaux.....	45,00 %
Eau.....	5,00 %

Soit à peu près 21 % de fer.

(1) Frère Ogérien. — Géologie du Jura, page 620.

(2) Thirria. — Statistique minéralogique et géologique du département de la Haute-Saône, page 209.

Digitized by Google

Les minerais du crétacé inférieur ou du néocomien analysés aux Fourgs ont donné, d'après Résal, une richesse moyenne de 25 % en fer. L'auteur ne dit pas dans quelles proportions y entraient l'argile et le carbonate de chaux.

Ceux du tertiaire ont fait l'objet d'analyses très nombreuses dans la Haute-Saône. Ils ont donné d'après Thirria (1) à Angirey :

Sesquioxyde de fer.....	65 %
Oxyde de manganèse.....	1,60 %
Argile et alumine.....	16,20 %
Eau.....	16 %

A Mailleroncourt Charette :

Sesquioxyde de fer.....	49,50 %
Argile (silice et alumine).....	34,00 %
Carbonate de chaux.....	4,00 %
Eau.....	5,80 %

A Moutbleuse :

Sesquioxyde de fer.....	11,60 %
Peroxyde de manganèse.....	23,00 %
Argile (alumine et silice).....	45,00 %
Carbonate de chaux.....	2,20 %
Eau.....	13,4 %

A Brévilliers :

Sesquioxyde de fer.....	56,00 %
Sesquioxyde de manganèse...	3,00 %
Argile (silice et alumine).....	8,60 %
Carbonate de chaux.....	1,00 %
Eau.....	14,00 %

Il résulte de ces analyses qu'il y a une grande variété

(1) THIRRIA.— Page 101 et 102.

Digitized by Google

de composition dans les minerais pisolithiques ou tertiaires supérieurs de la Haute-Saône. En général néanmoins, ils sont plus riches en fer que ceux du lias et du néocomien et plus pauvres en chaux.

Dans le Doubs, ils présentent la même variété avec une teneur en fer qui va à 42 % dans les mines d'Exincourt (1).

Au Jura, d'après les analyses données par frère Ogérien, le minerai du bois d'Arne révélait la composition suivante (2) :

Sesquioxyde de fer.....	43 %
Silice et alumine.....	38 %
Eau.....	18 %

C'est toujours une forte teneur en fer avec une variété sensible de richesse suivant les échantillons.

Les minerais du kellovien, n'ayant jamais été exploités, n'ont pas été, à ma connaissance du moins, l'objet d'analyses nombreuses. Celle que donne frère Ogérien, faite par le chimiste Charles Mène, fournit les résultats que voici (3) :

Sesquioxyde de fer.....	20 %
Silice et alumine.....	37 %
Carbonate de chaux.....	38 %
Eau.....	6 %

C'est sensiblement moins de fer que dans les minerais précédents. On comprend que l'exploitation qui en avait été commencée autrefois à Viousse, ait été abandonnée.

(1) Résal. — Page 178.
(2) Ogérien. — Page 490,
(3) id. Pages 679 et 180.

Digitized by Google

III. — Mode de formation du minerai.

Si l'analyse d'un minerai est facile et s'il n'est pas difficile de déterminer son âge, il est beaucoup plus difficile de savoir son mode de formation. Assurément un minerai est le résultat d'une venue de matière minérale souterraine lorsqu'il est en filon et qu'il traverse des terrains sédimentaires. Dans ce cas, à moins d'un métamorphisme, c'est-à-dire d'une action chimique entre les parois encaissantes et lui, sa composition ne comporte guère d'oxygène, ou, s'il est oxygéné, c'est à sa surface ; il ne l'est pas dans les profondeurs. On le voit à mesure que l'on descend dans l'exploitation passer surtout à l'état de sulfure. C'est ainsi que se présentent les filons de pyrite, de galène, de blende, etc. Tel n'est pas le cas de nos minerais comtois, qui sont tous oxydés, et dont la majeure partie est en couches contenant des fossiles marins. Ceux du lias, du kellovien et du néocomien se sont déposés dans la mer en même temps que les fossiles qu'ils contiennent. Ceux du tertiaire avec leur mode de gisement en poches ont-ils même origine ? C'est un point sur lequel nous reviendrons après avoir étudié les premiers.

C'est donc dans la mer, en même temps que les fossiles, qui leur sont associés, que se sont formés les minerais en couche.

Cette idée si simple n'a pas été cependant admise sans conteste. Une vieille école, qui voyait des éruptions partout, a soutenu longtemps que, puisque ces minerais sont souvent en lentilles, ils ont été apportés soit par des éruptions, soit par des sources geyseriennes analogues à celles qui déposent de la silice en Islande. Ainsi expliquait-on aussi l'origine du gypse et du sel. Sans dire du mal de notre Sorbonne et de notre Ecole des Mines, il faut bien reconnaître qu'elles ont singu-

Digitized by Google

lièrement abusé pendant quelque temps des robinets d'en bas. S'il est resté quelque chose de vrai de leur théorie, c'est que des filons antérieurs à ces minerais ont pu contribuer à leur formation, mais ils ne sont pas eux-mêmes filoniens, ils sont nettement sédimentaires.

Deux choses m'avaient frappé, il y a 40 ans, lorsque je commençais à enseigner la géologie. La première est que les minerais du lias qui sont les plus importants comme quantité, se trouvent répartis autour de l'antique chaîne des Vosges et de la Forêt-Noire, et disparaissent peu à peu à mesure qu'on s'en éloigne. La seconde est que tous les minerais en couches du Jura sont compris dans des assises qui accusent une faible profondeur des mers où ces couches se déposaient. Au lias supérieur, ces couches contiennent des grès micacés et parfois du gypse ; au kellovien, elles sont souvent percées de tarets ; au crétacé inférieur, elles correspondent au retour de la mer, qui avait abandonné le Jura durant le Wealdien. Je me demandai donc s'il n'y avait pas, entre ces minerais et les organismes inférieurs des basses mers, quelque rapport. Ce qui contribuait encore à me suggérer cette idée, c'est que c'est par l'influence d'organismes inférieurs, *des algues surtout*, que la limonite, c'est-à-dire le minerai de fer des marais, se concentre. Je recueillis donc des minerais de différents points du Jura, j'en fis venir de Lorraine et du Luxembourg, et j'en soumis les grains à l'action de l'acide chlorhydrique étendu, qui atteignait le calcaire et respectait l'oxyde. En examinant ces grains au microscope, je fus émerveillé de la structure organique qu'ils révélaient, et voici en quels termes je communiquai mes observations à l'Académie des sciences, le 27 mai 1890.

« Les recherches que je poursuis depuis plusieurs années sur les roches du Jura méridional, m'ont amené à étudier un certain nombre de dépôts ferrugineux et à

Digitized by Google

recueillir à leur sujet un certain nombre d'observations qui me semblent dignes d'être signalées. J'avais remarqué l'année dernière que la plupart des sphérolithes qui se rencontrent dans le jurassique de cette région sont d'origine organique et montrent lorsqu'on les polit ou qu'on polit la roche qui les renferme la trame de Bryozoaires et de Polypiers, qu'une légère attaque à l'acide chlorhydrique étendu fait parfaitement ressortir.

« L'idée m'est alors venue d'étudier de la même façon les oolithes qui constituent la masse principale du minerai de fer contenu soit dans les dernières assises du lias, soit dans les premières du jurassique.

« Ici, en polissant la roche et en la traitant par l'acide, je n'ai presque rien constaté d'organique, même avec le secours d'une puissante loupe. Mais en triturant le minerai et en l'examinant ensuite au microscope à la lumière oblique après l'avoir légèrement attaqué par l'acide, j'y ai constaté une belle trame organique due encore à des Bryozoaires et à de très petits Polypiers. Le minerai où elle s'est révélée le mieux est un minerai oolithique rougeâtre provenant des limites du lias et du bajocien de Fangy près de Sellières, dans le Jura.

« Je l'ai trouvée très nettement accusée dans les minerais du même âge d'Ougney (Jura) et de St-Quentin (Isère) ; dans l'oolithe ferrugineuse du kellovien de Prénovel et des Prés (Jura), dans la limonite de Métabief appartenant au bassin néocomien de Nozeroy, ainsi que dans un grand nombre de minerais de fer provenant du lias supérieur ou du bajocien inférieur de Lorraine.....

« On les voit pulluler dans presque tous les calcaires jaunes rougeâtres ou verdâtres du néocomien du Jura, spécialement dans ceux d'Oyonnax, de Cinquétral et de Leschères....

« Faut-il croire que la matière ferrugineuse qui se

Digitized by Google

rattache si intimement à la trame de ces organismes a été absorbée durant leur vivant ou ne vaut-il pas mieux admettre qu'elle n'y est venue qu'après leur mort, au moment de la destruction de leur tissu mou? C'est là une question que je n'examinerai pas ici ».

Cette dernière question, je n'ai pu la résoudre, mais elle *semble* l'avoir été dans ces derniers temps par M. Cayeux, professeur à l'Ecole des Mines. Avant de revenir sur ce sujet, je dois noter que deux ans après, en 1892, sans avoir connaissance probablement de ma note, Bleicher de Nancy faisait les mêmes constatations et écrivait ce qui suit dans une note égalemeut communiquée à l'Académie.

« Les oolithes ferrugineuses du lias lorrain sont de formation essentiellement littorale. Elles se composent d'un noyau minéral ou organique entouré de couches régulières d'une substance à la fois riche en silice et en matière organique laissant voir les formes de bâtonnets réguliers. On peut donc penser que des êtres organiques inférieurs ont concouru à la décomposition et à la précipitation du carbonate de fer que devaient amener les eaux continentales ».

Seize ans après, un professeur de l'Université de Stuttgart, le Docteur Gaub, étudiant à son tour en lames sous le microscope polarisant les minerais de la Souabe, constata que les oolithes ferrugineuses de ce pays sont presque toujours formées d'un noyau où dominent des organismes inférieurs du groupe des miliolites qu'il appelle *Ophtalmidées*, et d'une enveloppe riche en organismes également inférieurs, qu'il appelle des Girvanelles (1). (Ces Girvanelles sont-elles des foraminifères, comme le pense Nicholson, ou bien des

(1) Ueber oolithbildende Ophtalmidien in Dogger der Schwabilden Alb.

Digitized by Google

algues incrustantes comme le soutient Bornemann ; c'est là une question qu'il ne tranche pas).

Pendant ce temps là, M. Cayeux (dont nous venons de voir le nom) s'attaquait aux roches siliceuses, spécialement à la gaize de Lorraine. Il montrait, par le même moyen des plaques minces, quelle large part les organismes avaient eue dans leur constitution. Puis, examinant les minerais ferrugineux du silurien et du dévonien de l'ouest de la France, il y retrouvait les mêmes Girvanelles.

Pour lui, ces Girvanelles sont des organismes marins d'eau peu profonde qui ont fourni d'abord des oolithes calcaires et qui ont subi peu à peu l'action des eaux superficielles. Les eaux en ont respecté la trame en leur apportant en dissolution du fer qui s'est fixé dans leur coquille microscopique. Il trouve la preuve de cette épigénie dans le fait que les oolithes calcaires enfouies profondément dans le sol sont restées calcaires, tandis que, si on examine un gîte de minerai, celles de la surface sont devenues ferrugineuses. En somme, le minerai oolithique serait dû à des *microorganismes* qui se sont édifié une maison en calcaire, laquelle s'est peu à peu transformée en maison ferrugineuse.

Ce qui reste acquis, c'est que le minerai de fer en couches est lié à l'existence de microorganismes marins, vivant à de faibles profondeurs. C'est bien ce que j'avais constaté.

Ce qui l'est moins, c'est la transformation posthume des oolithes calcaires en oolithes ferrugineuses. Si elle était vraie, toutes les oolithes organiques calcaires, exposées aux agents atmosphériques, devraient avoir subi cette transformation. Or nombre d'oolithes sont restées calcaires, quoique soumises à toutes les vicissitudes atmosphériques. Telles sont en particulier, dans notre région, les oolithes du bathonien et du rauracien. Néan-

Digitized by Google

moins, comme M. Cayeux vient d'obtenir un grand prix à la Société géologique de France, il faut croire qu'il a raison. Sa découverte a bien plus d'importance que celle qui *faisait ressortir* il y a 28 ans et qui est sanctionnée par les travaux postérieurs, que le *minerai de fer en grains oolithiques accuse une trame organique.*

Bien que n'ayant pas résolu la question jusqu'au bout comme je le désirerais, je dois dire que l'avis de Bleicher, suivant lequel le fer aurait été concentré durant la vie des animaux en question me paraît bien plus conforme aux faits. Pour m'en tenir au minerai du lias, je suis porté à croire, après beaucoup d'observations, dont il est inutile de donner ici le détail, que la mer, dont les plages basses bordaient le pied des Vosges et de la Forêt Noire, nourrissait en grand nombre des Miliolites et des Girvanelles, et que les eaux atmosphériques lui apportaient en dissolution des calcaires et des sels de fer empruntés aux terrains environnants. Ces micro-organismes recueillaient les deux substances pour en faire leurs coquilles, et le fer en question aurait à peu près même origine que le fer des marais.

En peut-on dire autant du minerai du tertiaire, qui se présente en poches ?

De Lapparent, dont l'autorité en géologie est justement méritée, n'a pu, malgré son esprit si grandement éveillé aux explications nouvelles, se débarrasser facilement à ce sujet des vieilles théories éruptives, c'est-à-dire du grand robinet et du grand réservoir central, qui avaient cours, dans sa jeunesse, à l'école des Mines. A la page 1748 de la 4e édition de son *Traité de Géologie*, il écrivait encore :

« La fin de l'époque éocène et le commencement de l'oligocène ont été marqués dans l'Europe occidentale

Digitized by Google

par de *nombreuses éruptions ferrugineuses* qui ont donné naissance au fer *sidérolithique*.

Il est vrai que dix lignes plus bas, comme faisant péniblement un aveu, il ajoute :

« Toutefois un bon nombre de gisements sidérolithiques, *sinon la totalité*, paraissent devoir être attribués au phénomène général de décalcification qui s'est manifesté sur les affleurements calcaires durant les périodes de longue émersion ». Ainsi firent à peu près les scolastisques qui, ayant nié les taches du soleil parce que le *Maître Aristote* n'en parlait pas, en vinrent lentement à les reconnaître lorsqu'on les leur montra.

A cette origine filonienne des minerais tertiaires, Delafond et Depéret en ont opposé une autre franchement sédimentaire au sujet tout au moins des minerais du Jura, dans leur beau travail sur la Bresse (1). Remarquant que les gîtes de ces minerais se présentent sur le pourtour du lac qui occupait autrefois la dépression bressane, ils ont écrit :

« Il semble qu'il y ait eu à cette époque sur le pourtour de la cuvette bressane, dans toute la région située au nord d'Auxonne, des plaines basses marécageuses dans lesquelles les eaux pluviales chargées de calcaire et de sels de fer empruntés aux bords de la cuvette, déposaient et le calcaire et le minerai de fer ». Ce dernier serait ainsi non seulement un fer sédimentaire comme ceux dont nous venons de parler, mais un véritable fer des marais.

Ils ajoutent cependant plus bas :

« Peut-être cependant quelques-uns des gîtes auraient une origine un peu différente. Les concrétions calcaires, dites *castillots*, rappellent absolument en effet, celles qu'on observe de nos jours sur les coteaux marneux ou

(1) *Les terrains tertiaires de la Bresse*, page 112.

Digitized by Google

calcaires ; ces dernières sont le plus généralement accompagnées de grains de minerai de fer ».

« Il est donc possible que le castillot ferrugineux se soit parfois formé sur place aux dépens des calcaires sous-jacents. Des assises calcaires, situées dans des régions humides plus ou moins marécageuses, nous paraissent en effet réaliser des conditions particulièrement favorables à la formation des concrétions ferrugineuses ».

Je ne crains pas de dire que ce sont des explications par trop *timides de l'action sur* place des eaux pluviales pour rendre compte de l'origine du minerai lorsqu'il est en poches. — Que, dans quelques dépôts en couches, le minerai ait été formé comme celui des marais, je ne le conteste pas ; mais, dans la grande majorité des cas, il ne se présente que comme un résidu de lessivage de calcaires ferrugineux. Les preuves en sont les suivantes :

1° Il varie beaucoup dans sa teneur en fer suivant les lieux, comme les analyses rapportées le démontrent.

2° Sa richesse moyenne est plus grande que celle des autres minerais de la Comté.

3° Le calcaire y manque presque toujours, alors qu'il est abondant dans ces derniers. L'argile, au contraire, qui est un résidu d'altération des calcaires impurs, y est plus abondante.

4° Les grains sont à zones concentriques.

5° Les poches qui le contiennent sont de longues, mais étroites fentes, tapissées elles-mêmes d'argile comme celles où l'eau a dissous le calcaire.

6° Le castillot qui se trouve au fond de chaque poche est manifestement un résidu de dissolution.

Digitized by Google

En conséquence, l'origine de ces minerais en poche me semble devoir s'expliquer comme il suit :

Durant la grande période de temps qui s'écoula entre le crétacé inférieur et le tertiaire, la plus grande partie de la Franche-Comté fut émergée, ainsi qu'en témoigne presque partout l'absence de la craie proprement dite et de ses silex si résistants aux agents de destruction.

Les eaux pluviales travaillèrent alors sur les calcaires et les marnes. Peu à peu elles enlevèrent le calcaire par dissolution. Le résidu en fut l'argile et le minerai en grains, qui furent d'autant plus petits et d'autant plus riches en fer que la dissolution avait été poussée plus loin et que le sol était plus ferrugineux. Les couches qui ont donné les gîtes les plus riches en fer sont assurément celles qui contenaient les anciens minerais dont nous avons parlé. Aux environs de Pesmes, où le néocomien abonde, ce sont les couches du néocomien qui ont en grande partie engendré le minerai tertiaire. Celui-ci ne mériterait donc que dans quelques cas seulement le nom de *tertiaire*. Il serait le *minerai ancien renforcé durant une longue émersion*. Voilà pourquoi plus d'une poche se trouve dans le jurassique, sans qu'on trouve du tertiaire à son contact. Bien plus, dans le nord du Doubs, plus d'une poche est recouverte par le tertiaire inférieur en position normale, ce qui lui donne un âge antérieur au tertiaire.

En résumé, tous nos minerais se seraient formés dans les eaux. Ceux du lias, du néocomien et du kellovien encore en assises auraient conservé leur structure organique et leur premier état, ceux du tertiaire en poche ne seraient qu'un résidu des premiers et auraient perdu cette structure, en même temps qu'ils s'enrichissaient par diminution du carbonate de chaux.

Digitized by Google

IV. Importance de nos minerais.

L'importance de nos minerais dépend à la fois de leur composition chimique, de leur épaisseur, des facilités d'exploitation et des richesses du pays en combustible.

Leur *composition* ne donne assurément pas pour la plupart une richesse en fer égale à celle des fers oligistes (Fe^2O^3) et surtout des fers magnétiques (Fe^3O^4). L'eau qui y est associée est un élément qui en diminue la teneur, mais aussi un élément qui en augmente la porosité. Or, comme le fait si bien remarquer M. Colson dans son charmant livre de Chimie appliquée, la porosité est une qualité en métallurgie. Un minerai poreux se réduit vite et augmente le rendement. « C'est cette qualité qui fait rechercher ceux de Meurthe-et-Moselle. Par déshydratation dans la partie haute du haut fourneau, ils donnent un résidu poreux et leur gangue possède en outre la composition d'un laitier fusible, ce qui supprime l'emploi additionnel d'un fondant ».

Comme il s'y rencontre presque toujours du manganèse et que ce métal joue un rôle important dans la transformation de la fonte en fer, c'est un métal annexe fort précieux dans le procédé Bessemer. Il n'est donc pas nécessaire, avec nos minerais, d'aller épuiser les mines de manganèse de Russie pour obtenir un fer convenable.

Les analyses que j'ai rapportées plus haut ne parlent pas du phosphore dans nos minerais. En réalité ils en contiennent une quantité plus ou moins grande. Comment pourrait-il en être autrement puisqu'ils sont associés à des organismes et que les êtres vivants en ont besoin? C'était autrefois un élément mauvais, dont on ne pouvait pas se débarrasser. Aujourd'hui, avec la méthode Gilchrist et Thomas, c'est, au contraire, un élément

Digitized by Google

précieux qui s'enlève sans peine et donne des scories très recherchées pour l'agriculture. Enfin, comme les gangues des minerais tertiaires ne sont pas les mêmes que celles des autres minerais, on peut par un mélange convenable obtenir des scories très pauvres en fer sans grande addition de fondants.

La *puissance* de nos minerais, surtout des minerais en couches, n'est malheureusement pas aussi grande que celle des minerais lorrains.

Dans la Haute-Saône, ceux du lias supérieur forment une couche qui est de 1^m20 à Calmoutiers, de 1^m65 à Fleurey-les-Faverney, de 1^m60 à Oppenans, de 2^m50 à Jussey et qui monte à 4^m à Villefaux pour descendre à 0^m80 à Noroy-l'Archevêque.

Dans le Doubs, la même couche de minerai a une épaisseur de 3^m50 à Laissey, de 4^m à Rougemontot et de 4^m50 à Deluz, pour tomber à 0^m45 à Bournois.

Dans le Jura, le lias ferrugineux a 4^m à Ougney. Il descend à 2 mètres et moins à Saligney et à Pagney. Il ne mesure guère que 0^m80 à Molamboz, pour remonter vers 2 mètres et plus aux environs de Monay et de Fangy. L'épaisseur du minerai néocomien est plus faible encore. Si elle mesure 2 mètres aux Fourgs d'après Resal, elle n'atteint pas ailleurs ce chiffre.

Quant à l'*exploitation*, elle est aussi moins avantageuse chez nous qu'en Lorraine. En Lorraine, le minerai est en couches presque horizontales, sans grandes cassures qui en interrompent la continuité. Il n'en est pas de même chez nous. Partout les terrains ont subi le contrecoup du soulèvement alpin qui les a plissés, rompus et disloqués fortement, si bien qu'au lieu de trouver les couches en continuité et toujours à la même profondeur il faut descendre assez bas pour les suivre ou se buter contre une faille qui les a déplacées de niveau. Il en résulte un supplément de travail et de dépenses, ce qui

Digitized by Google

nous met dans un état d'infériorité plus grande peut-être que celui qui résulte de la moindre épaisseur du minerai.

Enfin, pour ce qui touche au *combustible,* la Franche-Comté eut une situation privilégiée tant qu'on n'usait que du charbon de bois en métallurgie. Ses nombreuses forêts le fournissaient en abondance. Cette situation se maintint longtemps encore lorsque la houille fut entrée dans le traitement désoxydant du minerai, car la houille contient presque toujours de la pyrite ou *sulfure de fer*, qui ajoute du soufre au métal et en diminue la qualité. Elle disparut le jour où l'on eut recours au coke, c'est-à-dire au résidu de la distillation de la houille. Par la distillation en effet le soufre s'en va pour donner naissance à l'acide sulfhydrique, résultat de la combinaison de l'hydrogène et du soufre. Pour que cette situation se rétablisse bientôt, il faudrait, ou bien que la houille soit découverte au voisinage de la Serre ou bien qu'on trouve un moyen pratique d'obtenir le fer par électrolyse comme on obtient l'aluminium. Nos chutes d'eau nous rendraient, dans ce dernier cas, les avantages que le coke nous a ravis.

Dans tous les cas, si les moyens chimiques ou mécaniques ne nous aident pas immédiatement, le temps viendra, où, comme je le disais en commençant, nos minerais feront bonne figure devant ceux qui auront été exploités.

BOURGEAT.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PREMIER PRÉSIDENT F.-X. CHIFLET

VERS 1774

Digitized by Google

Digitized by Google

MADAME CHIFLET NÉE DE BERBIS

VERS 1774

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Georges BLONDEAU

LE PREMIER PRÉSIDENT CHIFLET

Sa famille, son portrait et celui de Madame Chiflet

peints par WYRSCH.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PREMIER PRÉSIDENT CHIFLET

Sa famille, son portrait et celui de Madame Chiflet

peints par WYRSCH.

Le château de Montmirey-la-Ville, situé entre Dole et Pesmes, propriété actuelle de M. le baron André d'Aligny, renferme, comme en un précieux reliquaire, les souvenirs de l'une des plus illustres familles de l'ancienne Franche-Comté. C'est là, qu'après la mort du dernier vicomte Chiflet, furent transportées, du château de Recologne (Doubs), les glorieuses épaves de la richissime collection de ses ancêtres, sauvées de la tourmente révolutionnaire (1).

Dans l'escalier, contre les murs des salons et dans les boiseries de la salle de billard, sont rangés, avec quantité de tableaux de valeur, les portraits de personnages, dont les noms se retrouvent, depuis le seizième siècle, à chaque page des annales de notre pays. On y admire, à côté du superbe rétable de la chapelle ducale

(1) Les tableaux et objets d'art, qui n'avaient pas été incinérés par les ordres du représentant du peuple Lejeune en 1792, ou vendus comme biens nationaux, furent confisqués au profit de la Ville de Besançon. Un arrêté préfectoral du 30 août 1814 restitua douze tableaux à leur propriétaire. — Aug. Castan. *Notice sur les musées de Besançon.* Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements. 1886, p. 64, note. — Idem. *Histoire et description des musées de la ville de Besançon*, p. 5, monographie extraite de l'*Inventaire des richesses d'art de la France. Province. Monuments civils*, tome V, nº 3.

Digitized by Google

de Philippe-le-Bon (1), le portrait en pied du célèbre abbé de Balerne, chancelier de la Toison d'Or (2) ainsi que d'autres portraits des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Parmi ces derniers, six toiles, fort belles, sont dues au pinceau de Wyrsch ; trois, qui vont être étudiées pour la première fois, proviennent des Chiflet et les autres des Camus, leurs alliés (3).

(1) Comte DE LOISNE. — *Tableau du château de Montmirey (Jura), Portraits de Philippe le Bon, d'Isabelle de Portugal, et de Charles le Téméraire (XV^e siècle).* — *Les chefs-d'œuvre de l'art flamand*, petit in-folio, p. 119 à 122, avec une bonne phototypie. — Un inventaire dressé par le vicomte Ferdinand Chiflet relate que ce tableau fut « donné à Charles Chiflet, garde-noble de Charles le Téméraire, par la duchesse Marie de Bourgogne ». Sur la foi de cette tradition de famille, qui est certainement erronée, le comte de Loisne a conclu que la date de 1478, retouchée ou ajoutée sur la gauche du rétable, est « celle où l'artiste a composé le tableau ou plutôt celle où la duchesse Marie de Bourgogne en fit don » à Charles Chifflet. De nouveaux renseignements, dus à l'aimable érudition de Madame la baronne douairière d'Aligny, permettent de penser, avec plus de sûreté, que cette admirable œuvre d'art fut offerte, au dix-septième siècle, par la petite-fille de la duchesse Marie, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, à son chapelain Philippe Chifflet ou à son médecin Jean-Jacques Chifflet, dont il sera question plus loin, en même temps qu'un reliquaire d'argent, en forme de croix, chef-d'œuvre d'orfèvrerie, conservé aussi au château de Montmirey.

(2) Ce tableau, d'une beauté remarquable, est attribué à Velasquez. Un autre portrait de Jules Chifflet, vu à mi-jambes, peint par le maître hollandais Adrien Hanneman, est l'un des chefs-d'œuvre du musée de Besançon. — Aug. CASTAN. *Histoire des musées de Besançon*, p. 98. — Un troisième portrait, également différent, du même personnage, se trouvait au musée Plantin à Anvers, avant l'occupation de la Belgique par les hordes teutonnes en 1914. Nous ignorons s'il a été respecté par ces adeptes de la *Kultur*.

(3) Celles-ci, également inédites, sont, outre le portrait du président Béatrix de Camus dont il sera question ci-après, celui de l'abbé Jean-Antoine-François de Camus, vicaire général de Besançon (1731-1802), et celui du chevalier de Camus, lieutenant

Digitized by Google

La bibliothèque, qui ouvre ses larges baies sur les pelouses du jardin, renferme non-seulement un nombre considérable de volumes, rassemblés par la patiente érudition de toute une famille de bibliophiles, mais encore un ensemble unique : la collection complète des œuvres imprimées et une partie des œuvres manuscrites (1) de plusieurs générations d'écrivains, qui ont donné au nom des Chiflet (2) une réputation universelle dans le monde savant.

Labbey de Billy, qui a relaté leur généalogie (3), écrit : « Cette famille peut se flatter d'un genre d'illustration qu'elle ne partage avec aucune autre, c'est celui de compter, parmi ses membres, dans le cours de deux siècles, *douze* écrivains qui tous ont enrichi notre littérature par des ouvrages plus ou moins intéressants. M. de Voltaire, qui cependant n'en connoissait que six, a cité ce fait dans son histoire du *Siècle de Louis XIV*, comme un phénomène littéraire. » Au chiffre indiqué par Labbey de Billy, qui est inférieur à la réalité, il y a lieu d'ajouter les noms du Premier Président Chiflet et ceux des vicomtes Chiflet, érudits et écrivains de talent, dont le premier et le dernier firent partie de l'Académie de Besançon.

de vaisseau (1755-1786), tous deux membres de l'Académie de Besançon.

(1) La bibliothèque de Besançon, à qui fut attribuée en grande partie celle du conseiller Marie-Benigne-Férréol-Xavier Chiflet, à cause de son émigration, possède, de ce chef, 5.768 volumes imprimés et 208 manuscrits provenant de la famille Chifflet. — Castan. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, tome XXXII, p. XXVII. — Idem. *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon*, p. 353, note.

(2) L'orthographe du nom a varié suivant les époques ; au seizième siècle, on trouve généralement *Chifflet*, avec deux *f* et à partir du dix-huitième siècle *Chiflet*, avec un seul *f*.

(3) *Histoire de l'Université du Comté de Bourgogne*, tome I, p. 235 à 252.

Digitized by Google

Sans vouloir refaire ici le travail de l'auteur de l'*Histoire de l'Université du Comté de Bourgogne*, qui n'est pas sans erreurs ni lacunes, nous nous permettons de résumer, en quelques lignes, l'historique de cette lignée de savants, dont les vertus et la science, la droiture et l'aménité de caractère semblent se réfléter dans la douce et spirituelle figure que Wyrsch s'est plu à tracer de son bienfaiteur, le Premier Président François-Xavier Chiflet.

Castan (1) dit cette famille originaire de la Bresse et la fait remonter à Laurent Chifflet, amené en Franche-Comté par un de La Palud, au seizième siècle (2). D'autres écrivains la considèrent, avec plus de sûreté, comme originaire de Besançon, où Gérard Chifflet fut gouverneur de la cité en 1313, et signalent Charles Chifflet comme contrôleur des domaines de Marie de Bourgogne en 1477.

Laurent ou Etienne-Laurent Chifflet, qui paraît avoir été le petit-fils de Charles, fut recteur de l'Université de Dole en 1536, avocat de la ville de Besançon de 1540 à 1550, puis avocat de l'officialité, élu notable en 1540, ensuite co-gouverneur en 1553, anobli par Charles-Quint en 1552, titré comte palatin et conseiller aulique par patentes du 4 mars 1555, enfin nommé conseiller au Parlement de Dole en 1560 ; il mourut en avril 1575 (3). Il est l'auteur d'un ouvrage imprimé à

(1) *Catalogue des incunables...*, cité plus haut, p. 158 et 159, note.

(2) Elle portait pour armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules au sautoir d'argent accompagné en chef d'un serpent d'or plié en rond* ; (qui est l'écu primitif de la famille) *aux 2 et 3, parti de gueules à la bande engrelée d'or fretté de gueules ;* et pour devise : *Deo, Caesari, Patriae.* — R. de Lurion. *Nobiliaire de Franche-Comté*, nouvelle édition, p. 160.

(3) Castan. *Notes sur l'administration municipale de Besançon*, p. 48, 447 et 451.

Digitized by Google

Bâle sous le titre : *Sylloge variorum tractatuum de Palatiis Principium diis publicis et mundinis* et fit diverses acquisitions de livres précieux dans le but de fonder la bibliothèque, enrichie plus tard par ses successeurs (1).

Il eut deux fils : 1° Claude Chifflet, né à Besançon le 14 juillet 1542, mort à Dole le 16 octobre 1580, professeur de droit à l'Université de cette ville, élève et ami de Cujas, premier des numismates de la famille, dont il commença la collection. Ses ouvrages principaux sont : *Lectiones Chiffleti de substitutionibus, de portionibus legitimis, de jure fidei-commissorum, de secundo capite legis aquiliae* et *De Numismate antiquo.* Ce dernier ouvrage a été publié après sa mort à Louvain en 1627-1628, par son petit-neveu Jules Chifflet, avec un portrait de l'auteur gravé d'après une médiocre peinture conservée au château de Montmirey-la-Ville (2). Son fils Constant, né à Dole le 29 juin 1579, mort en la même ville le 29 janvier 1647, recteur et professeur en droits civil et canon à l'Université de Dole, laissa deux commentaires manuscrits des *Institutes de Justinien*, conservés à la Bibliothèque de Besançon (3). Son petit-fils, Guy François, chanoine de la Collégiale de Dole, fit imprimer, en 1662, une *Dissertatio Canonica.*

(1) Son portrait, œuvre médiocre d'un peintre inconnu, est conservé dans la galerie des portraits de la famille Chiflet au château de Montmirey-la-Ville.

(2) Maurice Perrod.— *Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790*, p. 70.— Castan. *Consultations de Cujas sur l'organisation de l'enseignement du droit à Besançon en 1580.* Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1877, p. 178 à 185. — Idem. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Besançon*, tome II, première partie, p. 670.

(3) *Manuscrits*, collection Chifflet, numéros 149 et 150. — Beaune et d'Arbaumont. *Les Universités de Franche-Comté*, p. 198.

Digitized by Google

2° Jean Chifflet, seigneur de Palente, né à Besançon le 25 octobre 1550, mort en cette ville le 14 juin 1602, refusa une chaire de professeur en médecine à l'Université de Padoue et s'établit à Besançon, où il fut élu plusieurs fois gouverneur de 1587 à 1599, et nommé surintendant des soins médicaux pendant la peste de 1597 (1). Deux de ses ouvrages posthumes furent publiés, notamment des *Dissertations sur les maladies nerveuses* (1616) (2).

Les quatre fils qu'il eut de son mariage avec sa première femme, Marguerite, fille de Jean Poathier, seigneur de Mamirolle, se distinguèrent par leurs talents :

1° Pierre François Chifflet, né à Besançon le 15 septembre 1592, mort à Paris le 5 mai 1682, entra dans la Compagnie de Jésus en 1609 ; il professa dans divers collèges et surtout à Dijon. En 1675, Colbert l'appela à Paris pour lui confier la garde des médailles du cabinet du roi ; il termina sa carrière au collège de Clermont. Pierre-François Chifflet a publié plusieurs ouvrages (3), notamment des *Lettres touchant Béatrix comtesse de Chalon* (Dijon, 1656), premier travail d'érudition franc-comtoise qui soit accompagné de pièces justificatives, l'*Histoire de l'Abbaye et de la ville de Tournus* (Dijon, 1664) et les *Illustrationes Claudianæ*, sur l'abbaye de St-Claude.

(1) Castan. *Notes sur l'administration municipale de Besançon*, p. 459, 460, 463 et 98.

(2) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique....* p. 71. — Voir la reproduction de son grand ex-libris dans le *Catalogue des Incunables de la bibliothèque de Besançon* par Castan, p. 159, note. — Le château de Montmirey-la-Ville renferme un excellent portrait du médecin Jean Chifflet, exécuté par un artiste de valeur dont il est regrettable que le nom soit inconnu.

(3) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique* ..... p. 81 et 82.

Digitized by Google

2° Philippe Chifflet, né à Besançon le 10 mai 1597, mort à Bruxelles le 11 janvier 1657, nommé, le 14 décembre 1628, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, prieur de Bellefontaine le 13 avril 1639, abbé de Balerne, puis chapelain de l'oratoire de l'infant Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas et de l'infante Isabelle, enfin, peu de temps avant sa mort, évêque de St. Omer. Il augmenta beaucoup le premier fonds de la bibliothèque familiale (1), traduisit en français l'*Imitation de Jésus-Christ* (Anvers, 1644) et l'*Histoire du siège de Bréda*, par Herman Hugon (Anvers, 1631). Philippe Chifflet publia encore plusieurs ouvrages (2) parmi lesquels on cite l'*Histoire du Prieuré de N. D. de Bellefontaine* et laissa un fragment de journal manuscrit : *Les Diaires*, relatant les menus faits de la cour de Bruxelles (3).

3° Laurent Chifflet, né à Besançon le 13 novembre 1598, mort à Anvers le 9 juillet 1658, entra également chez les Jésuites, en 1617, et soutint, pendant le siège de Dole, le courage de ses concitoyens. Il écrivit plusieurs ouvrages ascétiques en latin et en français et un *Essay d'une parfaite grammaire de la langue fran-*

(1) Aug. Castan et P. Henrard. *Mathieu de Morgues et Philippe Chifflet.* Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1885. — P. Henrard. *Correspondance de Philippe Chifflet et de B. Moretus.* Annales de l'Académie archéologique de Bruxelles, 1886.

(2) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique*..... p. 80 et 81.

(3) Bibliothèque de Besançon. *Manuscrits*, collection Chifflet numéros 178 et 179. Ce dépôt possède également le sceau du prieuré de Bellefontaine, gravé au nom de Philippe Chifflet. — Aug. Castan. *Inventaire des richesses d'art de la France*, tome II, numéro 3, p. 284 et *La Bibliothèque de Besançon*, monographie extraite de l'ouvrage précédent, p. 72. — On voit au château de Montmirey-la-Ville un bon portrait de l'évêque de St-Omer, dont l'auteur n'est pas connu.

Digitized by Google

çaise, publié après sa mort à Anvers en 1659, qui eut huit éditions (1).

4° Jean Jacques Chifflet, le plus connu des écrivains de cette famille et l'aîné des fils de Jean Chifflet, né à Besançon le 21 janvier 1588, mort à Bruxelles le 20 avril 1673. Il fit ses études à l'Université de Dole et s'installa comme médecin à Besançon, où il fut élu co-gouverneur onze fois de 1616 à 1629. Le 22 février 1622, il avait reçu de la ville de Rome le titre de citoyen (2). Député de la municipalité bisontine en 1623, à Bruxelles, pour négocier le renouvellement du traité de gardienneté avec l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, cette princesse le retint à la cour (3) et le nomma médecin de sa chambre. De là il se rendit à Madrid et en rapporta le titre de médecin du roi d'Espagne Philippe IV, auquel s'ajouta, en 1632, celui de chevalier. « Il fut », dit Castan, « sous les auspices du gouvernement espagnol, l'antagoniste attitré des érudits français chargés par Richelieu de ravaler la Maison d'Autriche et de trouver des aïeux supplémentaires à la Maison de Bourbon » (4).

Jean-Jacques Chifflet a écrit un grand nombre d'ouvrages et en a publié trente-cinq dont la plupart furent imprimés à l'architypographie plantinienne d'Anvers (5).

(1) Les portraits de Pierre François et Laurent Chifflet, tous deux sous l'habit de leur Ordre, sont encastrés dans les boiseries de la salle de billard au château de Montmirey. Ces peintures offrent plus d'intérêt à titre documentaire qu'au point de vue artistisque.

(2) Aug. Castan. *Notes sur l'administration municipale de Besançon*, p. 115, 116, 175, 469 à 473.

(3) Castan. *Établissement de la famille Chifflet aux Pays-Bas.*

(4) Castan. *Catalogue des incunables.....* p. 212, note.

(5) A. de Truchis de Varennes. *Les Chifflet à l'imprimerie plantinienne.* Bulletin de l'Académie de Besançon, 1908, p. 352 et suivantes.

Digitized by Google

Les plus célèbres sont : *Vesuntio civitas imperialis libera Sequanorum metropolis* (Lyon, 1618), illustré d'un plan cavalier de Besançon, de deux vues de l'arc de triomphe romain et de reproductions de médailles et de statuettes (1), et le *Recueil des traités de paix, de trève, de neutralité entre les couronnes d'Espagne et de France*, qui eut trois éditions (Anvers, 1643 et 1644, *Amsterdam*, 1664). Son manuscrit : *Nobiliaire du Comté de Bourgogne*, se trouve à la Bibliothèque Nationale (2).

La Bibliothèque de Besançon possède son buste en marbre par le sculpteur Clésinger (1821) d'après le portrait de N. Van der Horst, peint en 1647 et gravé par Corneille Galle le jeune (3), ainsi qu'une médaille à son effigie (4).

De son mariage avec Jeanne-Baptiste, fille de François-Jules de Malbouhans, seigneur de la Montoillotte, mayeur de la ville de Vesoul, Jean-Jacques Chifflet eut également quatre fils :

1° Jules Chifflet, né à Besançon le 15 avril 1615, mort à Dole le 7 juillet 1676, qui fit ses études aux Universités de Louvain et de Dole et fut nommé chanoine de la métropole de Besançon en 1646. Le roi d'Espagne

(1) Cet ouvrage comprend trente et une planches, gravées par Pierre de Loisy sauf le plan cavalier qui est dû au dijonnais Nicolas Spirain. — J. Gauthier. *L'Œuvre des Loisy*, catalogue numéros 108 à 138. Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, 1894, p. 526 et suivantes.

(2) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique* ..... p. 72 73, 74 et 75.

(3) Ce portrait illustre l'ouvrage de J.-J. Chifflet : *Vindiciæ Hispanicæ* (deuxième édition, Anvers, 1647). — La toile originale se trouvait au musée Plantin d'Anvers avant l'invasion allemande. M. le baron d'Aligny possède à Montmirey un autre portrait de Jean-Jacques Chifflet, qui est une bonne peinture, sans nom d'auteur.

(4) Castan. *Inventaire des richesses d'art de la France. Bibliothèque de Besançon*, p. 55 et 69

Digitized by Google

l'appela, en 1648, comme chancelier de la Toison d'Or, dont il composa une *Histoire* qui est conservée en manuscrit à la Bibliothèque de Besançon avec d'importants documents historiques et diplomatiques, rapportés par lui d'Espagne en même temps que de nombreux objets d'art. Il revint en Franche-Comté en 1659, fut nommé abbé de Balerne et conseiller-clerc au Parlement de Dole. Il augmenta, par l'acquisition de nombreux livres rares, la bibliothèque de sa famille (1).

Parmi les ouvrages imprimés de Jules Chifflet (2), on cite : l'*Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain* (Bruxelles 1634), le *Voyage de Dom Ferdinand, cardinal infant, de Madrid à Bruxelles* (Anvers 1635), le *Traité de la maison de Rye* (1644) et divers autres travaux historiques. Il a laissé comme ouvrages manuscrits : l'*Histoire des comtes palatins de Bourgogne*, dont il fit copier par Baudot (3) les portraits de leur chapelle funéraire, avant la destruction de la cathédrale St-Etienne ordonnée par Vauban (4), la *Vie de l'infante Isabelle* et enfin ses importants *Mémoires sur les révolutions de cette province après les guerres de l'an 1668*, publiés par l'Académie de Besançon en 1867 (5),

(1) Voir son ex-libris dans le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon* publié par Castan, numéro 463.

(2) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique*... p. 75 à 79.

(3) Joseph Etienne, né à Moncey (Doubs), mort à Besançon, le 4 mai 1684. — Paul Brune. *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté* p. 17 et 18.

(4) Ces panneaux sur bois, échappés à la fureur iconoclaste de Lejeune, se trouvaient dans la collection de l'abbé Pellier mise en vente après la mort de celui-ci en juin 1816. Le baron Daclin les acheta et en fit cadeau à la ville de Besançon pour décorer l'anti-chambre de la salle du conseil à l'Hôtel-de-Ville, où ils se trouvent actuellement. — Castan. *Histoire des musées de la ville de Besançon* p. 15 et 16. — G. Coindre. *Mon vieux Besançon*, p. 1081, 1161 et 1162.

(5) Tomes V et VI des *Documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté.*

Digitized by Google

avec une reproduction lithographique de son beau portrait du musée de Besançon, dont nous avons parlé plus haut (1).

2° Jean Chifflet, né à Besançon en 1612, chanoine de Tournay, aumônier de l'infant gouverneur des Pays-Bas, mort à Tournay le 27 novembre 1666, qui a publié un grand nombre d'ouvrages d'érudition, notamment un curieux commentaire, accompagné du texte de Jean Macarius, sur le *Traité des pierres precieuses* (Anvers 1657) (2).

3° Henry Thomas Chifflet, né à Bruxelles le 27 avril 1635, aumônier de la reine Christine de Suède, qui composa une dissertation en latin : *De Othonibus œreis* (Anvers 1656) (3).

4° Philippe Eugène Chifflet, seigneur de Palente, né à Bruxelles le 22 novembre 1630, qui eut pour parrain le roi d'Espagne Philippe IV et pour marraine l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Elu co-gouverneur de Besançon en 1662 et 1664, il devint conseiller au Parlement de cette ville le 8 avril 1679 et fut reçu le 19 du même mois (4).

(1) Cette lithographie est l'œuvre du peintre Jeanneney. — Georges Blondeau. *Victor Jeanneney, peintre et professeur de dessin.* 1832-1885. Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs 1911, p. 65 à 225. Un portrait de Jules Chifflet, abbé de Balerne, a été gravé par Pierre de Loisy en 1658. — J. Gauthier. *L'Œuvre des Loisy*, ibidem, numéro 258 du catalogue, p. 538.

(2) Maurice Perrod. *Répertoire bibliographique....* p. 71 et 72. — Le chanoine de Tournay est représenté dans la galerie de Montmirey par un portrait, daté de 1660, sans nom d'auteur.

(3) *Ibidem*, p. 70. — La bibliothèque de Besançon possède dix-neuf dessins de Van Werden, qui étaient destinés à illustrer cet ouvrage. — Castan. *Inventaire des richesses d'art.....* p. 219.

(4) Archives départementales du Doubs, série B 2160, registres des actes importants du Parlement, p. 183 et 184. — Son portrait, bonne peinture d'un artiste inconnu, figure dans la galerie de Montmirey.

Digitized by Google

Il avait épousé, le 24 avril 1660, Marie, fille d'Anatoile Monnier, seigneur de Noironte ; il en eut quatre filles et cinq fils. L'un de ceux-ci, Jean-Etienne, jésuite, laissa des ouvrages religieux en manuscrits (1).

Le cinquième fils, Claude-Nicolas Chifflet, seigneur d'Orchamps et de Palente (2), né à Besançon en 1675, d'abord avocat au Parlement de cette ville, succéda à son père dans sa charge de conseiller le 12 février 1699 et fut reçu, avec dispenses, le 2 mai suivant (3). Il acquit diverses médailles rapportées de Provence, d'Orange et de Lyon par des érudits (4), mais par contre, il eut, dès 1719 et en 1730, la funeste idée de vendre, pour la somme de 12.000 écus (5) une partie des objets d'art, antiquités, tableaux et riches manuscrits du cabinet composé par ses ancêtres (6).

Le conseiller Claude-Nicolas Chifflet mourut à Besançon le 12 novembre 1740 ; il avait épousé, en cette ville, le 25 novembre 1698, Jeannette-Baptiste, fille et héritière substituée aux noms et armes de Louis d'Or-

(1) Celui-ci naquit à Besançon, le 3 janvier 1662 ; Philippe et Eugène devinrent carmes déchaussés ; Pierre, curé de Mancenans ; Marie-Thérèse naquit le 28 mars 1663 ; Françoise et Jeanne entrèrent en religion, enfin Catherine épousa Christophe de Chaillot, seigneur de Pin.

(2) La ville de Besançon lui contesta ce dernier titre en 1707 ; mais le lui reconnut en 1717. — Aug. Castan. *Notes sur l'administration municipale de Besançon*, p. 229, 230 et 243.

(3) Archives départementales du Doubs, série B 6, actes importants du Parlement, p. 190 à 194.

(4) Le jésuite Panel notamment. — Bibliothèque de Besançon, manuscrits de la collection Chifflet numéro 111, folio 152 ; l'abbé Prévost et Romand de Rives, ibidem, numéro 194, folios 116 à 128.

(5) Castan. *Catalogue des Incunables*..... p. 353, note.

(6) Bibliothèque de Besançon, manuscrits de la collection Chifflet ; lettres, liasse numéro 111, folios 123 et 152, numéro 194, folios 116, 123, 124, 132, 134, 136 et 137 ; avec deux catalogues du riche médailler des Chifflets, numéro 111, folios 116 à 123.

Digitized by Google

champs, écuyer, seigneur d'Orchamps près Dole, Onans, Mancenans et Branne, et de Jeanne-Françoise Despotots, issue d'une ancienne famille de gouverneurs bisontins. Il en eut deux fils et cinq filles ; trois de ces dernières moururent sans alliance (1). Les deux autres entrèrent, par leur mariage, dans de grandes familles de la noblesse comtoise : 1° Marie-Anne, née à Besançon le 20 novembre 1712, décédée le 22 mai 1756, mariée, en 1743, à André-Joseph d'Arnaud de Prémont, écuyer, seigneur de Loray, chevalier de St-Louis, capitaine de carabiniers, dont la fille unique Jeanne-Baptiste épousa le Président à mortier au Parlement de Besançon, François-Félix-Bernard Terrier, marquis de Santans. Melchior Wyrsch peignit, en 1771, deux ravissants portraits du Président et de Madame de Terrier Santans, qui ornent actuellement le salon de l'hôtel de Loray à Besançon et sont la propriété de l'arrière petite-fille des modèles, Madame la comtesse Gabriel de Montrichard (2). 2° Et Françoise-Eugénie Chifflet, née à Besançon le 20 octobre 1699, mariée le 23 octobre 1719, à Denis-Joseph Matrot, seigneur de Desnes, Romanges, etc., conseiller au Parlement de Besançon, décédée en cette ville le 15 octobre 1776.

De ces deux fils (3), l'un fut le Premier Président Chifflet d'Orchamps, qui posa devant le chevalet de Wyrsch (4).

(1) Marie-Gabrielle, née à Besançon le 25 août 1708, Clauda et Nicole, décédées en bas âge.

(2) Ces deux tableaux sont inédits. Voir notre ouvrage en préparation sur *L'Œuvre de Wyrsch*.

(3) L'ainé, Antoine-François-Xavier, né à Besançon le 3 décembre 1710, mourut en cette ville le 30 novembre 1713.

(4) La bibliographie de la famille Chifflet est nombreuse, les renseignements ci-dessus ont été extraits des sources et ouvrages mentionnés, ainsi que des suivants : LAMPINET. *Bibliothèque séquanoise*, manuscrit de la bibliothèque de Besançon, nu-

Digitized by Google

Etienne-Joseph-François-Xavier Chifflet, chevalier, seigneur de Palente et d'Orchamps, naquit à Besançon le 8 décembre 1717 (1). Après avoir fait ses études au collège puis à l'Université de cette ville, il se fit inscrire comme avocat au Parlement, et débuta avec succès en septembre 1736, dans une affaire retentissante qui intéressait les prérogatives de la Confrérie de la Croix (2).

Il fut nommé conseiller au Parlement, en remplacement de son père, le 28 juin 1740 et sut gagner la confiance du célèbre chancelier d'Aguessau, qui lui témoigna son estime en maintes circonstances, au cours d'une correspondance entretenue entr'eux (3). Il acquit

méros 944 et 948, tome II, p. 124, 129, 130, 133 et tome VI folio 105. — Moreri. *Dictionnaire historique*. — Weiss. Article dans la *Biographie Universelle* de Michaud, tome VIII, p. 138 à 143. — Nicéron. *Mémoires des hommes illustres*, tome XXV, p. 255 à 281. — Foppens. *Bibliotheca belgica*, p. 610 à 612, 781, 782, 806, 911 à 942. — Beaune et d'Arbaumont. *Les Universités du Comté de Bourgogne, Gray, Dole, Besançon*, p. 198. — Aug. Castan. Article dans la *Grande Encyclopédie*, tome XI p. 24 et 25. — Idem. *Les origines et la date du Saint-Ildefonse de Rubens*. Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs 1884 p. 73 et suivantes. Idem. *Notes sur l'administration municipale de Besançon* p. 104, 174, 98 et 48. — Girod de Novillars. *Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne* p. 64. — Em. Longin. *Jean Boivin, président du Parlement de Dole, d'après ses lettres aux Chifflet* (1625-1650). Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1911, p. 379 à 456, et idem, 1912, p. 124 à 185, avec de nombreuses références.

(1) Son père, le conseiller Claude-Nicolas Chifflet, très affecté par la mort prématurée de son premier fils, avait fait un vœu à la N. D. des Ermites, pour obtenir la naissance d'un second fils. — Bibliothèque de Besançon, manuscrits de la collection Chifflet, numéro 194 folios 4 et 5.

(2) Babey. *La confrérie de la Croix*. Annales franc-comtoises, 1868, p. 403 et 1865, p. 102 à 112.

(3) Bibliothèque de Besançon, collection Chifflet, nos 59 et 193.

Digitized by Google

ensuite une charge de président à mortier au même siège et y fut reçu le 15 décembre 1755. Lors des évènements qui signalèrent la résistance du Parlement à l'enregistrement des édits royaux, le président Chiflet s'inclina et ne fut point frappé d'exil par les lettres de cachet des 21 et 24 janvier 1759. Il ne blâma point ceux de ses collègues qui ne partageaient pas ses opinions et ne cacha pas non plus son peu de confiance et d'estime pour le président de Boynes (1). De même, douze ans plus tard, lorsque le 16 juillet 1771, les chambres assemblées du Parlement décidèrent de se solidariser avec leurs collègues de Rennes et de Paris, pour protester contre l'édit du 22 février précédent, François-Xavier Chifflet fut d'avis qu'il fallait admettre les nouvelles exigences fiscales de la royauté. Dans la même séance, quand arriva la délibération relative aux intentions du chancelier Maupeou de supprimer la vénalité des charges judiciaires et d'enlever aux Parlements leurs attributions politiques, le président à mortier Chiflet opina qu'il y avait lieu de surseoir à toute décision, jusqu'à ce que fût connue la volonté expresse du roi Louis XV. Son avis ne prévalut point et la majorité des parlementaires se rangea dans le parti de l'opposition. Le chancelier passa outre, fit enregistrer les édits *manu militari* et envoya en exil les conseillers récalcitrants, par des lettres de cachet datées du 4 août 1771 (2).

Pour le récompenser de sa fidélité au trône, le chan-

(1) A. Estignard. *Le Parlement de Franche-Comté, de son installation à Besançon à sa suppression* (1674-1790), tome II, p. 103 à 109 et 322. — G. Blondeau. *La rentrée du Parlement de Franche-Comté après l'exil de 1759.* Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1903-1904, p. 97 à 115.

(2) A. Estignard. *Le Parlement Maupeou en Franche-Comté.* Bulletin de l'Académie de Besançon, 1872, p. 45 à 68, séance du 29 janvier 1870.

Digitized by Google

celier plaça François-Xavier Chiflet à la tête du Parlement de Besançon réorganisé. Il fut installé sur les Lys (1) par le maréchal de Randan, duc de Lorges, le 8 août 1771. La municipalité bisontine accueillit ce choix avec satisfaction et envoya un vin d'honneur au nouveau Président (2).

Après la mort du duc de Randan (1774), le ministre d'Etat, duc d'Aiguillon, chargea le Premier Président Chiflet de trier les papiers laissés par le gouverneur de Franche-Comté, concurremment avec une commission du Parlement et le marquis de St-Simon, lieutenant des armées du roi, commandant la province ; ce fut lui qui exécuta ce travail. Il retira les titres et documents pouvant intéresser le Parlement, les fit déposer au greffe de la cour et conserva, dans le but d'en écrire l'histoire, ceux qui se rapportaient à l'exil des parlementaires en 1759, aux incidents relatifs à leur retour ainsi qu'à l'épuration du Parlement en 1771 (3). « On y verra, écrivait-il, des anecdotes curieuses sur les ressorts secrets des grands hommes qui ont préparé, conduit et consommé, depuis 1757 à 1771, la révolution arrivée dans la magistrature. »

On a beaucoup discuté et écrit (4), sans pouvoir se mettre d'accord, sur la portée et les conséquences de ce

(1) Les sièges sur lesquels s'asseyaient les membres du Parlement de Besançon étaient recouverts d'un velours bleu de roy broché de fleurs de lys en fils d'or ; de là l'expression « prendre place sur les lys ».

(2) Castan. *Notes sur l'administration municipale*..... p. 360.

(3) Bibliothèque de Besançon, manuscrits de la collection Chifflet, numéro 59, folios 227 à 415.

(4) *Journal historique de la révolution opérée..... par M. de Maupeou*. 1775, sept volumes in 12°. — Jules Flammermont. *Le chancelier Maupeou*. Paris, 1883 in-8°. — Jobez. *Histoire du règne de Louis XV*. — Beaumarchais. *Mémoires*, septembre 1773.

Digitized by Google

coup d'Etat auquel le chancelier Maupeou a attaché son nom ; les avis resteront toujours partagés, par suite de la diversité des points de vue auxquels on se place. Les uns admirent, avec raison, la résistance du vieux Parlement franc-comtois contre le despotisme du successeur de Louis XIV, conquérant de la province et destructeur des anciennes libertés séculaires de nos aïeux ; ils blâment le coup de force d'un ministre resté peu sympathique devant le jugement de l'Histoire. Avec Beaumarchais et les mémoires contemporains des partisans de Choiseul, ils condamnent l'injustice d'une mesure qui avait spolié, moyennant une indemnité insuffisante, « les magistrats du droit de propriété de leurs offices et violé le principe de l'inamovibilité ». « Maupeou », dit l'un des écrivains de notre temps, « si vivement critiqué aujourd'hui, ne doit l'être que par les rares et sages esprits qui pensent que la liberté véritable est inséparable de l'existence de corps intermédiaires, fortement constitués, capables de résister au pouvoir, quelque nom qu'on lui donne » (1). D'autres auteurs estiment, avec non moins de justesse, que « la révolution opérée par le chancelier Maupeou avait été heureuse et qu'il eût été sage de la maintenir » (2). Ils font remarquer que cette réforme comportait l'application d'un principe fondamental, inscrit depuis dans les Constitutions de tous les Etats modernes : la séparation des pouvoirs législatifs et judiciaires, et la suppression d'un abus qui entachait, depuis des siècles, l'indépendance de la magistrature : la vénalité des charges. Elle promettait aussi d'arriver à un résultat, encore attendu de nos jours : la simplification et la rapi-

(1) Eug. Asse. *Grande encyclopédie*, article *de Maupeou*, tome 23, p. 420.

(2) A. Estignard. *Le Parlement Maupeou en Franche-Comté*, p. 63.

Digitized by Google

dité de la procédure, voire même la gratuité de la justice ! Enfin, l'immixtion de la Politique dans les Parlements ne s'expliquait déjà plus au dix-huitième siècle; « la mission de rendre la justice étant assez haute pour suffire à la magistrature et pour lui conquérir le respect et la reconnaissance publics » (1).

Le peuple, qui prend toujours le parti des opprimés, accorda ses sympathies en 1771, comme il l'avait fait en 1759, aux parlementaires frappés d'exil. Le Premier Président Chiflet que « ses ennemis représentaient comme ayant préparé, de concert avec Maupeou, tout le travail de réorganisation de la magistrature comtoise », fut surtout l'objet de vives attaques. Les pamphlets et les libelles, en vers ou en prose, déversèrent les injures les plus grossières sur la toge des nouveaux magistrats. François-Xavier Chiflet resta impassible, avec sa figure calme et son sourire finement railleur que nous retrouverons dans un instant ; et bientôt la droiture de son caractère, la parfaite honorabilité de sa vie ne tardèrent pas à lui concilier l'estime et le respect de ceux qui l'avaient le plus violement combattu (2). La même attitude prudente de la part de ses collègues consolidait chaque jour le crédit de la compagnie dans l'opinion publique, quand l'avènement de Louis XVI, amenant la chute du parti d'Aiguillon et de la Dubarry, entraîna, par contre-coup, la suppression des Parlements Maupeou, considérée, alors, de même qu'aujourd'hui, comme l'une des premières fautes du règne.

Durant les quatre années que François-Xavier Chiflet occupa la plus haute magistrature de la Province, il s'employa habilement à calmer les dissensions qu'avaient fait naître les derniers évènements, aussi bien

(1) Ibidem, p. 65.

(2) Ch. Weiss. *Biographie Universelle*, deuxième édition, tome VIII, p. 141-142.— *Journal historique*, tome III, p. 319.

Digitized by Google

au sein de la compagnie dont il était le chef, que dans les rangs de la société bisontine. Labbey de Billy, qui connut plusieurs de ses contemporains, écrit de lui : « Il est rare d'allier, comme il l'a fait, la dignité de l'homme en place et l'affabilité de l'homme privé, les hautes conceptions du philosophe et l'honorable soumission du chrétien, les grandes vues du magistrat et la science des détails du jurisconsulte.

« Nos vieillards n'ont pas encore oublié qu'il fit de son cabinet le temple de la concorde, qu'il y attiroit les contestations les plus échauffées, qu'il négocioit en quelque sorte avec les plaideurs, et que son éloquence le servoit encore mieux que son autorité.

« Attentif à entretenir l'émulation dans l'ordre des avocats, à maintenir l'observation des règles dans les juridictions inférieures, à réveiller l'activité des officiers dans la poursuite des affaires criminelles, il ne respiroit que pour le bonheur de la patrie, que tant de ses ancêtres avoient honorée par leurs talents littéraires, et de la compagnie dont il étoit le chef. »

Le Premier Président Chiflet suivit la tradition des siens ; il fut non-seulement un juriste éclairé, mais aussi un écrivain et surtout un érudit de valeur.

« Vous m'avez fait grand plaisir, Monsieur », lui écrivait M. Rouhier (1), président au Parlement de Dijon,

(1) Madame Chiflet était la cousine éloignée de la marquise d'Andelarre, née Claudine de Berbis, dont le mari Antoine-Jules-François-Eléonore-Angélique de Jaquot-Rouhier, marquis d'Andelarre (1755-1846), hérita de son grand-oncle le président Rouhier, l'ami du célèbre président Hénault. — Suchaux. *Galerie biographique de la Haute-Saône* p. 5. — Sa belle-fille, Madame Chiflet, née de Grivel, dont il sera question plus loin, était l'arrière petite-fille de Claude-Marie-Charlotte Rouhier, épouse d'Antoine-Prosper Jaquot de Rosey, seigneur d'Andelarre et sœur du président Rouhier. — Comte Roland de Montrichard. *Généalogies comtoises* (en préparation).

Digitized by Google

« de m'envoyer un catalogue de tous les ouvrages des divers sçavants de vostre nom. Je ne crois pas qu'il y ait de famille qui en ait produit un aussi grand nombre et cela vous doit faire d'autant de plaisir que vous marchez sur leurs traces (1). »

Ce catalogue, dont le président Rouhier écrivit la préface, devait comprendre tous les livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque enrichie successivement par tous les Chiflets, et dont François-Xavier Chiflet, alors qu'il était conseiller, avait réparé, de son mieux, les brêches faites par son père. Il y consacra plusieurs années jusqu'en 1755, ne reprit son travail qu'après son départ de Besançon (1776) et le laissa inachevé à la sept cent quatre-vingt-dix-huitième page (2).

Dès le dix-septième siècle, l'abbé de Balerne avait établi la généalogie des Chifflet, son petit-neveu la compléta par celles des familles d'Orchamps, Despotots, de Montrivel et Bernard de Montessus, alliées à la sienne (3). Il continua le classement des manuscrits de la bibliothèque ancestrale, dressa des tables de toutes les pièces contenues dans plusieurs de ces recueils de do-

(1) Correspondance échangée entre le 8 mai 1742 et le 25 février 1746, c'est-à-dire jusqu'à vingt jours avant la mort du président Rouhier. Elle comprend 95 lettres relatives aux causes importantes qui se plaidaient devant le Parlement de Dijon et celui de Besançon, ainsi que sur le mouvement littéraire dans les deux provinces, à cette époque. — Bibliothèque de Besançon, manuscrits de la collection Chifflet, numéro 94.

(2) Il comprend, dans la première partie, les *Livres composés par Messieurs Chifflet* ; et, dans la seconde, le catalogue de la collection des manuscrits, par ordre alphabétique de matières. Le catalogue général des ouvrages imprimés n'a pas été écrit. — Bibliothèque de Besançon, collection Chifflet, numéro 208.

(3) Bibliothèque de Besançon, ibidem, numéros 111, folios 95 à 116 et 129, folio 257.

Digitized by Google

cuments, notamment ceux relatifs aux mémoires et arrêts du Parlement de Franche-Comté, sur l'intervention du pouvoir civil dans la collation des bénéfices ecclésiastiques et sur des questions de police générale, les luttes intestines du Parlement de Besançon et divers actes de résistance de cette compagnie aux volontés du pouvoir royal (1). Il écrivit, de sa main, une grande partie du sommaire des délibérations importantes du Parlement de Franche-Comté, annota et mit à jour les mémoires, délibérations et actes royaux concernant l'organisation intérieure de ce corps judiciaire et les tables des actes du Parlement. Il rédigea un important projet pour la nouvelle rédaction des coutumes de la Province ; ce travail, commencé à Besançon, ne fut terminé qu'à Metz (2). Il avait enfin commencé, le 1er janvier 1745, un vaste recueil de la jurisprudence du Parlement de Besançon ; mais cet ouvrage fut interrompu lors de son départ en 1775 (3).

L'activité de François-Xavier Chiflet ne voulut point se limiter aux seules questions relatives aux écrits de ses aïeux et aux matières touchant à ses occupations professionnelles. Dès que le duc de Tallard eût conçu la pensée de fonder à Besançon une Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, il trouva dans le conseiller Chiflet un collaborateur empressé. La Bibliothèque de Besançon conserve treize lettres écrites sur ce sujet et sur les débuts du fonctionnement de cette compagnie, qui prouvent la part que prit l'érudit magistrat à cet important établissement de la Province (4).

(1) Ibidem, numéros 55 et 59

(2) Ibidem, numéro 197, deuxième partie.

(3) Ibidem, numéro 196, de 132 feuillets.

(4) Manuscrits de la collection Chifflet, numéro 194, folios 107, 114, 169 à 187. — Castan. *Lettres du duc de Tallard au conseiller Chifflet.* Mémoires de l'Académie de Besançon 1883, p. 91 à 95.

Digitized by Google

Aussi, dès que, par lettres-patentes de Juin 1752, le roi eût institué l'Académie de Besançon, le conseiller François-Xavier Chiflet en fût-il nommé membre-fondateur et élu vice-président annuel ; ces dernières fonctions lui furent renouvelées, alors qu'il était président à mortier, le 5 janvier 1763 (1). En 1754, il avait déjà été nommé membre honoraire de l'Académie de Dijon (2). Plus tard, ses fonctions de Premier Président lui conférèrent le titre de président-né des concours de l'Université comtoise, où la science de plusieurs jurisconsultes et professeurs, ses ancêtres, avait brillé d'un si vif éclat (3).

Ses occupations judiciaires ne l'empêchèrent point de prendre part aux travaux des deux sociétés savantes dont il faisait partie. Le 28 janvier 1754, François-Xavier Chiflet prononça, devant l'Académie de Besançon, un discours sur : *Le nom de Franche-Comté*, et le 4 février suivant, il lut une dissertation sur : *Les Franchises des Comtes de Bourgogne*. Enfin, son éloignement du sol natal ne réussit point à rompre les liens qui le rattachaient à un groupement d'érudits dont il avait été l'un des promoteurs. Le 9 décembre 1778, durant un court séjour qu'il fit à Besançon, le Premier Président de Metz lut, devant ses collègues de l'Académie, une *Dissertation sur la loi des Burgondes* (4). Enfin, dans un siècle où la correspondance était considérée comme un véritable talent, il ne sacrifia point

(1) L. Pingaud. *Documents pour servir à l'histoire de l'Académie de Besançon.* Bulletin de l'Académie, 1892, p. 245, 252, 253.

(2) Almanach de Besançon et de la Franche-Comté pour 1773.

(3) Labbey de Billy. *Histoire de l'Université....* tome I, p. 235.

(4) L. Pingaud. *Ibidem*, p. 262 et 299. Ce dernier manuscrit est conservé à la Bibliothèque de Besançon, fonds de l'Académie, numéro 8, folios 250 à 260.

Digitized by Google

à la mode d'écrire des morceaux de littérature destinés à des *Mémoires* posthumes ; mais il échangea, avec divers personnages de marque, des lettres dont les sujets traitent de questions judiciaires ou historiques (1).

Ami des Arts, François-Xavier Chiflet avait, aussitôt après la mort de son père, fait l'impossible pour combler les vides que ce dernier avait si malencontreusement pratiqués dans la riche galerie de la famille. Il racheta un certain nombre de tableaux, d'objets d'art et de médailles et les réintégra dans sa collection particulière, installée dans l'hôtel Chiflet, rue des Granges à Besançon (2) ; il l'augmenta ensuite par des acquisitions

(1) Correspondance de F. X. Chiflet avec de Quinsonnas, le cardinal d'Alsace, le maréchal de Noailles, l'intendant de Serilly, le duc de Duras, la princesse de Carignan, etc. — Bibliothèque de Besançon, collection Chifflet, numéros 193, 194, 195.

(2) L'hôtel patrimonial des Chifflet se trouvait rue des Granges, à Besançon, sur l'emplacement actuel de la rue de la République (ancienne rue St-Pierre-Neuve). Il joignait, à droite, l'hôtel Mareschal de Vezet, également disparu lors de l'ouverture de cette rue, et à gauche, la belle maison, portant actuellement le numéro 23 de la rue des Granges, bâtie de 1734 à 1750, que François-Xavier Chiflet acheta de la famille Poulet. A côté de cette dernière, se trouve l'immeuble portant le numéro 21, qui était l'hôtel d'Orchamps et que François-Xavier Chiflet reçut dans le fidéi-commis fait à son profit par son oncle maternel. Cet hôtel touchait le couvent des Annonciades (rue Gambetta actuelle) ainsi qu'un grand jardin, acquis par Madame Vve Chiflet, née d'Orchamps, mère du premier président, au fond duquel ce dernier fit construire la grande orangerie qui sert aujourd'hui de dépôt au quincaillier Burdin.

Par son testament du 1er août 1600, publié à l'Officialité de Besançon, Jean Chifflet, seigneur de Palente (1550-1602), prohiba l'aliénation de son hôtel « en faveur de ses enfans et descendans masles à l'infini ».

Ces trois immeubles furent saisis et vendus comme biens nationaux ; mais le premier vicomte Chiflet rentra en possession des deux derniers. Ils furent vendus, en 1838, par le vicomte

Digitized by Google

nouvelles (1). Le cardinal-archevêque de Besançon, Antoine-Clériadus de Choiseul-Baupré, mort en 1773, avait, par ses dernières volontés écrites le 22 janvier 1771, désigné pour son exécuteur testamentaire le Premier Président Chiflet (2). Suivant l'usage, le prélat lui laissa, à titre de souvenir d'amitié, outre son portrait, (3), une collection d'objets d'art et de médailles ainsi que le fameux taureau d'airain à trois cornes, découvert quelques années auparavant dans les ruines d'une villa gallo romaine à Avrigney. Cette pièce est actuellement l'une des curiosités du musée archéologique de Besançon (4).

Le Premier Président Chiflet se devait à lui-même de suivre les traditions artistiques de sa famille, de protéger et d'encourager les artistes, comme l'avaient fait ses ancêtres. Par sa haute situation, par ses relations, comme aussi par des commandes de tableaux, il rendit de grands services au peintre Melchior Wyrsch (5).

Ferdinand Chiflet, l'un aux héritiers Clerc et l'autre aux imprimeurs Chalandre. — Testament du premier président François-Xavier Chiflet aux archives du château de Montmirey. — G. Coindre. — *Mon vieux Besançon*, p. 684 et 685, a commis plusieurs erreurs sur ce point.

(1) Le cabinet des Chifflet renfermait notamment : 3.800 médailles, 20 camées, plusieurs abeilles d'or trouvées dans le tombeau du roi Childéric, un olifant ayant appartenu à Ferdinand le Catholique, des tableaux du Titien, d'Albert Durer, Rubens, Poussin, Van-Dyck, une statuette en argent offerte par le grand Condé, etc. — Aug. Castan. *Histoire et description des musées de Besançon*, p. 4, note.

(2) Annales franc-comtoises, 1865, p. 102 à 112.

(3) Ce tableau, non signé, se trouve actuellement dans le vestibule de l'appartement de Madame la baronne douairière d'Aligny, 31, quai d'Orsay à Paris.

(4) Elle fut vendue par le vicomte Ferdinand Chiflet à la ville de Besançon, le 11 février 1873, pour la somme de 20.000 fr. — Castan. *Histoire des musées*..... p. 143.

(5) Nous croyons inutile de donner ici des renseignements cir-

Digitized by Google

Dès son arrivée à Besançon (1768), l'artiste suisse avait, de concert avec son ami. le sculpteur Luc Breton, décidé de réaliser le projet qu'ils avaient conçu ensemble, durant leur séjour à Rome : celui de fonder une école gratuite de peinture et de sculpture. L'intendant, M. de Lacoré, avait accordé sa protection à cette entreprise et en avait laissé la réalisation à la municipalité bisontine (1). Bien des difficultés durent être aplanies avant de pouvoir arriver au but ; et nos deux artistes n'eurent pas trop de l'appui des plus hautes personnalités de la Province. pour réussir. Depuis plusieurs années Wyrsch avait reçu, dans la société parlementaire, un accueil sympathique ; ses portraits de plusieurs magistrats du Parlement avait recueilli l'approbation générale. Le Premier Président Jean-Claude-Nicolas Perreney de Grosbois avait posé devant lui (2) et l'avait recommandé à son fils Claude-Iréné-Marie-Nicolas de Grosbois, qui avait la survivance de sa charge (3).

constanciés sur la biographie et la carrière artistique de ce peintre bien connu des franc-comtois. Voir notamment : F. Wey. *Melchior Wyrsch et les peintres bisontins.* Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1866, p. 25 à 46. — Paul Brune. *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté* p. 289. — Georges Blondeau. *Ch. J. Quirot, bienfaiteur de la ville de Salins et ses portraits peints par Wyrsch.* Mémoires de la Société d'Emulation du Jura, 1916, p. 159 à 174. — Idem. *L'Œuvre de Wyrsch* (en préparation).

(1) Aug. Castan. *Histoire de l'ancienne Ecole de peinture et de sculpture de Besançon.* Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 1888, p. 53 à 266.

(2) Ce tableau se trouve actuellement à l'hôpital St-Jacques de Besançon. — G. Coindre. *Mon vieux Besançon*, p. 318 et 319.

(3) Le portrait de ce dernier, peint par Wyrsch en 1779, est aujourd'hui la propriété du comte Pierre d'Harcourt, au château de Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or).

Digitized by Google

L'affaire semblait donc en bonne voie en 1771, quand arriva le bouleversement provoqué par l'exil des parlementaires, avec leur Premier Président en tête. Wyrsch perdait, de ce fait, de très sérieux appuis. Cependant, comme il avait eu l'habileté de ne point s'inféoder à l'un plutôt qu'à l'autre des partis, il fut appelé à portraiturer les magistrats du Parlement Maupeou, de même qu'il avait peint ceux de l'ancien Parlement. Le nouveau Premier, qui le connaissait, lui conserva son estime, et l'assura de la même protection dont son prédécesseur avait honoré l'artiste. Dans le but de la lui témoigner, François-Xavier Chiflet appuya la requête de Wyrsch et de Breton auprès de la municipalité de Besançon ; et l'Ecole de peinture et de sculture put enfin s'installer et ouvrir ses portes aux jeunes gens désireux de suivre la carrière des arts.

Le Premier Président fit mieux encore. Il commanda à Wyrsch un grand portrait, où il voulut être représenté dans son costume officiel, tenant en main une supplique signée de l'artiste, allusion au concours bienveillant qu'il avait accordé au fondateur de la nouvelle Ecole.

Cette toile de forme ovale, mesurant 1 m. 02 de hauteur sur 0 m. 94 de largeur est actuellement encastrée dans la boiserie de la salle de billard au château de Montmirey-la-Ville (1). Le Premier Président est assis dans un fauteuil de l'époque Louis XV, en bois doré, recouvert d'étoffe verte, devant un grand rideau de même couleur, relevé à gauche par une cordelière terminée par un gland. Au fond, à gauche, on aperçoit une bibliothèque dont les livres portent au dos, les inscriptions suivantes : *Phil* [ippi] *Chiffleti op* [era] [tome] *I* ;

(1) Madame la baronne d'Aligny et son fils ont eu l'amabilité de faire détacher de la boiserie cette toile, pour nous permettre d'en prendre un cliché photographique, qui a servi à exécuter la vignette reproduite en tête de notre travail.

Digitized by Google

Julii Chiffleti opera [tome] *I* ; *Jul* [ii] *Chiffleti op* [era] [tome] *II* ; *Jean-Jacques Chifflet* ; *Claudii Chifleti* [opera].

Il est vu, à mi-jambes, de face, très légèrement tourné vers la gauche du spectateur, enveloppé dans son ample toge écarlate, à cimarre et revers de soie noire ; les larges plis d'un manteau d'hermine, moucheté de gris et de noir, sont drapés sur l'avant-bras gauche placé sur l'appui du fauteuil ; la main gauche, ouverte et accueillante, est garnie d'une manchette de mousseline blanche, de même que la main droite. Celle-ci repose sur une toque de velours noir à double galon d'or, placée sur le marbre d'une console ; elle tient, entre le pouce et l'index, une feuille de papier sur laquelle on lit : *A Monseigneur le Premier Président Chiflet. Monseigneur.....* Les lignes suivantes sont illisibles; la lettre se termine par ces mots : *Wyrsch peintre.* La figure fine et allongée de François-Xavier Chiflet également vue de face, les yeux noirs, vifs et doux à la fois, les sourcils bruns, le front élevé, les lèvres minces, sur lesquelles passe un léger sourire que l'on pourrait croire railleur, sont encadrés par une perruque à plusieurs rangs de boudins frisés et poudrés et par un grand collet d'hermine, d'une blancheur éclatante, qui couvre les épaules et le haut des bras, dissimulant presque en entier un rabat de mousseline blanche.

Ce tableau n'est ni daté ni signé (1) ; mais la simple description que nous venons d'en faire, ainsi que les renseignements que nous avons donnés plus haut sur la carrière judiciaire du modèle, suffisent à démontrer qu'il fut peint par Wyrsch de 1771 à 1775, vraisem-

(1) La toile ancienne a été rentoilée sur un chassis également ovale, mais plus grand que le premier, afin de remplir le vide pratiqué dans la boiserie. Ce rentoilage empêche de lire l'inscription et la signature qui se trouvent inscrites au dos de la toile originale.

Digitized by Google

blablement à une époque plus rapprochée de cette dernière date que de la première.

Il est rare de rencontrer un portrait réunissant à la fois plus de majesté imposante et moins de morgue ; le grand air qui s'en dégage est exempt de toute prétention à l'effet et à la parade. La distinction du grand seigneur est sans recherche, la douceur du visage et la lueur des yeux dénotent la charmante simplicité de l'homme privé et les qualités intellectuelles du magistrat-écrivain. Rarement aussi, un peintre a réussi, avec autant de bonheur, à fixer sur la toile les traits distinctifs du caractère et de la personnalité de son modèle.

Au point de vue de l'exécution, cette peinture ne laisse rien à désirer. Sa construction est solide, bien équilibrée, son arrangement des plus heureux ; la touche est vigoureuse ; le coloris, qui n'a rien perdu de sa valeur, reste brillant, quoique volontairement sobre. L'écarlate de la robe forme un contraste à la fois violent et harmonieux avec le vert des tentures et la blancheur de l'hermine. La figure et les mains sont traitées avec cette perfection que Wyrsch savait apporter dans la finesse et l'exactitude de son dessin. Il n'est pas jusqu'au teint pâle, un peu maladif, du savant magistrat, faisant opposition à la belle carnation des mains, qui ne dénote le scrupuleux souci d'une parfaite ressemblance.

Nous nous trouvons en face de l'un des chefs-d'œuvre de Melchior Wyrsch, qu'il convient de ranger parmi les meilleures peintures de portraits qu'ait produites l'Ecole Française du dix-huitième siècle. Jusqu'à maintenant, ce tableau était totalement ignoré, non-seulement du public, mais de tous les écrivains et critiques d'art qui ont entrepris de juger et d'apprécier,

Digitized by Google

la plupart du temps sur des données incomplètes, l'œuvre du maître de Buochs (1).

Peu de temps après l'exécution de ce grand portrait, le Premier Président en commanda, au même peintre, une réplique réduite. La toile, également ovale, mesure 0 m 46 de haut sur 0 m. 36 de large. Elle est présentée dans un cadre, en bois doré et sculpté de l'époque Louis XVI, orné d'un rang de perles et de ruban enroulé, avec un grand nœud, à triple boucle et flots de ruban formant fronton. La pose est exactement la même que dans le grand ovale précédent. Toutefois, la carnation du visage n'est pas aussi bistrée, le sourire paraît ici plutôt aimable que sceptique. De même qu'on peut le remarquer dans toutes les répliques de ses portraits faites par Wyrsch, la touche est moins vigoureuse, l'expression moins accentuée, le coloris plus pâle. Les deux mains du modèle sont également visibles et bien traitées ; le papier qu'il tient de la main droite ne contient ni texte ni signature.

Cette réplique était destinée à faire pendant à un portrait (2) de Madame Chiflet, que le Premier Président commanda, vers la même époque au peintre dont il avait apprécié et encouragé le talent.

(1) Il a été rapidement signalé par M. Estignard dans son *Histoire du Parlement de Franche-Comté....* tome II p. 146 ; mais cette mention a échappé aux divers biographes de Wyrsch.

(2) Cette toile a figuré à l'exposition rétrospective des Amis des Arts à Besançon, en 1872, sous le titre : Wyrsch. *Portrait de femme* ; à M. le vicomte Chiflet.— *Catalogue de l'exposition.* — Paul Brune. *Dictionnaire des artistes.....* p. 283. — Le rentoilage ne permet plus de lire les noms du modèle ni la date et la signature que Wyrsch avait l'habitude d'inscrire au dos de ses toiles. Il en est de même pour la réplique du portrait du Premier Président ; mais leur attribution ne saurait souffrir le moindre doute.

Ces deux toiles ont exactement les mêmes dimensions et les mêmes cadres. Elles se trouvent actuellement dans l'appartement de Madame la baronne douairière d'Aligny, à Paris.

Digitized by Google

Marie-Madeleine, fille de Benigne de Berbis (1), marquis de Rancy, baron d'Esbarres, et de Elisabeth-Charlotte de Scorailles, que François-Xavier Chiflet avait épousée, en 1750, alors qu'il n'était que conseiller au Parlement, avait de quarante à quarante-cinq ans lorsqu'elle posa devant Wyrsch. Dix couches dont une double, toutes très rapprochées, n'avaient pas été de nature à rafermir sa santé déjà délicate. L'artiste suisse qui, nous le savons, ne consentit jamais à embellir ses modèles, même féminins, n'essaya point de la rajeunir. Il peignit Madame la Première telle qu'elle était alors, avec un tel accent de sincérité qu'on sent,

(1) Cette famille du duché de Bourgogne est originaire de Seurre, où elle était connue dès le milieu du quatorzième siècle. Sa filiation remonte à Pierre Berbis, seigneur de Marliens, conseiller du duc Philippe-le-Bon en 1430. lieutenant du chancelier et vicomte-mayeur de la ville de Dijon de 1434 à 1436, nommé maître des requêtes en 1447. Il prit part aux négociations d'Arras et fut anobli par lettres-patentes données en cette ville le 7 octobre 1435.

Ses descendants devinrent conseillers au Parlement de Dijon.

Pierre Berbis, écuyer, baron d'Esbarres, seigneur de Dracy et Leseul, était, en 1636, gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans. Son fils, Bénigne, chevalier, baron d'Esbarres, Orsans, La Nivelle et Saugy, eut une fille qui épousa le président de la Chambre des comptes de Dole, Terrier de Cléron, oncle du président à mortier Terrier de Santans, dont le portrait peint par Wyrsch a été signalé plus haut. Il eut aussi un fils, portant le même prénom de Bénigne, marquis de Rancy, reçu aux Etats de Bourgogne de 1757, qui épousa la fille de François Philippe, marquis de Scorailles, maréchal des camps et armées du roi et de Françoise-Aimée de Poutier et qui fut le père de Madame Chiflet. — Dom Aubrée. *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne-Etat des officiers du duc Philippe-le-Bon* p. 87, note *g*. — Palliot. *Histoire du Parlement de Dijon*. — La Chesnaye-des-Bois. *Nobiliaire* tome IX p. 374 et suivantes. — J. d'Arbaumont. *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon d'après le manuscrit du père Gautier*. Dijon. Lamarche 1881 p. 90 à 92.

Digitized by Google

à plus d'un siècle d'intervalle, la parfaite ressemblance qui devait exister entre l'image et la réalité. L'ensemble de la peinture se présente dans une tonalité générale de violet atténué et de blanc, mais pas d'un blanc crû essayant de lutter avec l'hermine du manteau présidentiel qui lui fait vis-à-vis. Cette couleur, qui rappelle les laques blanches du dix-huitième siècle, avec leur délicieuse patine du temps, est celle que nous sommes convenus d'appeler aujourd'hui le blanc-ivoire. C'est, si nous osons nous exprimer ainsi, la demi-teinte du blanc qui, dans cette peinture, se marie harmonieusement avec la demi-teinte des autres coloris. Il en résulte une impression indéfinissable de grâce, de douceur et d'élégante simplicité.

Vue à mi-corps, de face, Madame Chiflet est assise dans un fauteuil Louis XV recouvert d'une étoffe rouge à peine apparente. Elle porte une robe en soie aubergine dont le corsage de même couleur, décolleté en pointe, est garni d'un fichu, de mousseline blanche, fixé sur le devant par un gros nœud de faille blanche. Elle est enveloppée dans un manteau de satin blanc-ivoire orné, sur le devant ainsi qu'autour des manches et du capuchon, d'une bande de fourrure fauve. Sa figure, tournée de trois-quarts à gauche, est maigre, d'une coloration pâle ; ses yeux, grands et très-bruns, paraissent fiévreux ; cependant les lèvres sont presque souriantes. Ses cheveux gris, légèrement poudrés, sont relevés sur un postiche peu volumineux pour la mode de l'époque ; il est surmonté d'un large bonnet de mousseline blanche tuyautée, garni de rubans en faille blanche. Son avant-bras droit, nu, repose sur un coussin de velours rose, placé sur une table à gauche ; la main droite, seule visible, tient un livre entre les pages duquel est passé l'index. Ce tableau est sans contredit, l'un des meilleurs, des plus élégants et des plus harmonieux en couleurs de l'œuvre du peintre ; c'est aussi l'un des rares portraits où son pinceau ait réussi à

Digitized by Google

fixer le charme sans coquetterie d'une femme, à l'âge où souvent elle plait sans le vouloir (1).

Deux ans au plus s'étaient écoulés depuis la livraison de ces trois toiles, quand Wyrsch, qui venait d'avoir la satisfaction d'ouvrir son Ecole grâce à l'appui de son bienfaiteur, eut la douleur de le quitter pour toujours. Les lettres-patentes des 25 août 1774 et 7 avril 1775, supprimant le Parlement Maupeou et rétablissant dans ses fonctions le personnel de l'ancien Parlement de Franche-Comté, ne permettaient plus à François-Xavier Chiflet de conserver sa charge. Cependant, en raison des services rendus à la patrie par lui et par ses ancêtres, à cause de sa parfaite honorabilité et de sa science juridique, le roi ne voulut point le casser aux gages, comme les autres magistrats remerciés. Louis XVI fit offrir la Première Présidence du Parlement de Metz à François-Xavier Chiflet. Celui-ci accepta sans rancœur et céda la place à son prédécesseur Perreney de Grosbois, qui fut réinstallé le 11 novembre 1775. Il quitta Besançon, avec sa famille, quelque temps après et prit place sur son nouveau siège, à Metz, le 7 décembre suivant.

Malgré les sympathies générales dont il fut entouré par ses collègues et par la population messine, François Xavier Chiflet, comme la plupart des franc-comtois déracinés du sol natal, souffrit de cet exil ; et sa peine

(1) Madame Chiflet fut aimée et respectée de tous, à Metz aussi bien qu'à Besançon. Sa mémoire ne saurait être atteinte par la satire méchante et grossière que s'est permise Grimont au sujet d'un bal à l'Intendance, donné par M. et Mme de Lacoré, le 21 mai 1777. Le venimeux avocat, jaloux de n'avoir pas été invité, cite Mme Chiflet parmi les dames qui assistèrent à cette fête. — Bibliothèque de Besançon, manuscrits nos 1039 à 1041. *Journal de Grimont*, tome II, p. 295, 318 et 322. — R. de Lurion. *M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté*. Bulletin de l'Académie de Besançon, 1897, p. 252.

Digitized by Google

fut d'autant plus grande qu'il s'efforça de la mieux cacher. Madame Chiflet seule en fut la confidente et s'en trouva la plus affectée. Sa santé, toujours délicate, ne tarda pas à donner de vives inquiétudes et une maladie de langueur épuisa rapidement ses forces ; elle mourut à Metz le 15 juillet 1782 (1). Le Premier Président et Madame Chiflet, qui avaient donné l'exemple, rare à cette époque, d'un ménage uni et heureux, ne pouvaient vivre longtemps séparés. Lorsqu'au commencement des vacances judiciaires de la même année, le Premier quitta Metz, ses collègues et ses amis eurent l'impression de ne plus le revoir ; quelques semaines après, étant dans son château de la Nivelle, situé dans sa terre d'Esbarres (2), près de St-Jean-de-Losne, il contracta une maladie épidémique, que sa santé ébranlée ne put surmonter et dont il mourut le 20 septembre 1782. Son neveu, le président à mortier marquis de Terrier-Santans, qui se trouvait auprès de lui, se chargea, par une lettre datée du surlendemain, de faire connaître au Parlement de Metz la perte que cette compagnie venait de faire dans la personne de son chef vénéré. Un service funèbre fut célébré, à sa mémoire, avec une pompe extraordinaire dans la cathédrale de Metz (3).

Par son testament, daté de son passage à Besançon le 5 août 1782 (4) François-Xavier Chiflet déclara élire sa sépulture soit à Metz, soit à l'église d'Esbarres ou

(1) Almanach de Besançon et de la Franche-Comté 1784 p. 472.

(2) Ce château, qui provenait des Berbis, fut entièrement détruit pendant la Révolution. François-Xavier Chiflet s'y rendait fréquemment depuis Besançon et avait acheté le château de Montmirey-la-Ville pour en faire un gite d'étape confortable, lors de ses déplacements en Bourgogne.

(3) Em. Michel. *Biographies du Parlement de Metz.* — Poirier. *Annales de Metz* p. 142.

(4) Double original, écrit et signé de la main du testateur, déposé aux archives du château de Montmirey.

Digitized by Google

à celle de St-Pierre à Besançon suivant que son décès arriverait dans l'une ou l'autre de ces localités et voulut qu'on y transférât le cœur de sa femme qu'il avait fait « mettre en dépôt à cet effet dans la paroisse de St-Gengoulf à Metz ». Il légua à chacune de ses quatre filles, à l'aîné et au troisième de ses fils, une somme de trente mille livres, instituant le second son héritier universel et le substituant dans le bénéfice du fidéi-commis institué par son oncle Pierre-François d'Orchamps. Enfin, il donna à la Confrérie de la Croix de Besançon, la première cliente de son cabinet d'avocat, une somme de 1.200 livres, pour « les intérêts en provenans être distribués aux pauvres honteux le jeudi de la semaine sainte de chaque année » (1).

Etienne-Joseph-François-Xavier Chiflet d'Orchamps eut de son mariage avec Marie-Madeleine de Berbis dix enfants dont sept lui survécurent et un seul des fils continua la lignée :

1° Marie-Jeanne-Baptiste-Bénigne Chiflet, née à Besançon le 4 septembre 1751, qui épousa, le 12 mai 1773, Claude-Antoine-Catherine Boquet, baron de Courbouzon président à mortier au Parlement de Besançon, petit-fils du président Claude-Antoine de Courbouzon, l'historien de sa compagnie (2).

2° Marie-Joseph-Elisabeth Chiflet, née à Besançon, le 6 août 1752, chanoinesse de Lons-le-Saunier, décédée à Besançon le 6 décembre 1778.

(1) Babey. *Opere citato.* Annales franc-comtoises 1868, tome II p. 413.

(2) M. et Mme de Courbouzon ne laissèrent que quatre filles, deux chanoinesses à Lons-le-Saunier, une autre, Claire Joséphine, qui épousa, en 1804, Eugène-Philippe-Frédéric Garnier de Falletans et la dernière, Marie-Anne-Charlotte, qui épousa M. Lebas de Girangy. — Labbey de Billy. *Opere citato* p 315 et 351.

Digitized by Google

3° Marie-Joseph-Eugène Chiflet, née à Besançon le 5 juillet 1754, morte à Dijon en 1780.

4° Pierre-Etienne-Marie Chiflet, né à Besançon le 23 août 1755, capitaine au régiment de Royal-cavalerie, tué durant les guerres de Bonaparte en Italie, sans être marié.

5° Marie-Ignace Chiflet, née à Besançon le 6 juillet 1758, décédée en cette ville le 3 février 1769.

6° Marie-André Chiflet, née à Besançon le 18 février 1764, qui entra au chapitre noble de Montigny-les-Vesoul et mourut au couvent de la Providence à Besançon en 1837.

7° Marie-Etiennette Chiflet, née à Besançon le 13 janvier 1765, décédée le 29 septembre 1782, quelques jours après son père.

8° Un enfant mort-né le 21 février 1766, jumeau avec Marie-Bénigne-Férréol-Xavier Chiflet, dont il sera question ci-après.

9° Marie-Ignace-Ferjeux Chiflet, né à Besançon le 19 août 1767, mort sans postérité en 1788.

10° Marie-Reine-Françoise Chiflet, née à Besançon le 2 avril 1770, qui se maria, le 30 janvier 1787 à Dijon, avec Martin-Bonaventure de Camus, marquis de Filain, seigneur de Recologne, fils du président à mortier au Parlement de Besançon, Béatrix de Camus, peint par Wyrsch en 1784 (1). N'ayant pas eu d'enfant, elle recueillit la succession de son mari et la transmit avec la sienne, à la famille Chiflet.

Marie-Benigne-Férréol-Xavier Chiflet, second fils et héritier universel du Premier Président, né à Besançon le 21 février 1766, fut reçu conseiller au Parlement de cette ville à l'âge de vingt-un ans, le 30 août 1787, bientôt

(1) Ce tableau, inédit jusqu'alors, appartient actuellement à M. le baron André d'Aligny et orne l'un des salons de son appartement, 11, rue St-Dominique à Paris.

Digitized by Google

frappé par l'exil de 1788 et contraint d'émigrer en 1791, ses biens furent saisis et vendus comme biens nationaux (1). Rentré en France sous le Consulat, il se tint à l'écart et s'occupa de recueillir les épaves de sa fortune, ainsi que celles de la collection artistique et de la bibliothèque de ses ancêtres (2). Lors de l'organisation des cours d'appel, il fut nommé conseiller à Besançon, où il brilla par sa sagesse et sa modération, qualités qui n'étaient pas très fréquentes parmi les magistrats de cette époque.

En 1814, Marie-Benigne-Férréol-Xavier Chiflet fut nommé par Louis XVIII, président de chambre à la même cour ; il en devint Premier Président en 1822 et reçut la croix de la Légion d'honneur. Aux élections de 1820, le gouvernement l'ayant appelé à la présidence du collège électoral dans le département du Doubs, il fut élu membre de la Chambre des Députés, où ses collègues le choisirent pour le siège de vice-président, fonction qui lui fut renouvelée en 1824.

De 1816 à 1830, le président Chiflet ne cessa de faire partie du conseil général du Doubs et de présider, avec autant de zèle que de tact, cette assemblée. Le 5 novembre 1827, Charles X le nomma pair de France, avec le titre de vicomte. La révolution de juillet 1830 le fit rentrer dans la vie privée : ses opinions légitimistes ne lui permettant pas de servir le gouvernement de Louis-Philippe. Il fut alors privé de son titre de pair de France et démissionna de sa charge de Premier Président ainsi que de ses fonctions de conseiller général. Le vicomte Chiflet « se retira, regrettant souvent d'avoir renoncé, pour les luttes et les débats politiques, à la science du droit, aux calmes et douces satisfactions du collection-

(1) Archives départementales du Doubs, série Q, numéros 266, 720, 388, 782, 1111.

(2) Même dépôt, série Q, numéro 839.

Digitized by Google

neur et de l'érudit » (1). Dès lors, il vécut dans une retraite absolue, de préférence à Besançon ou dans son château de Recologne (2), sans prendre aucune part aux évènements politiques de l'époque. Il mourut, le 13 septembre 1835, dans sa terre de Montmirey, qu'il légua à sa fille.

Le Premier Président vicomte Chiflet a laissé le souvenir d'un magistrat intègre, vertueux, d'une austère probité. Il a continué la tradition des siens en faisant imprimer ses *Mémoires* et ses *Discours*, en quatorze fascicules. De son union contractée le 29 avril 1806, au château de la Muyre (Jura), avec Marie-Anne-Xavier-Fidèle (3), fille de Claude-Joseph-Nicolas, comte de Grivel de St Mauris et de Marie-Claudine-Antoinette de Montjoie, naquirent deux enfants :

1° Marie-Joséphine Chiflet, née à Montmirey-la-Ville le 1er mai 1810, décédée au château du même lieu le 27 avril 1847, qui épousa à Besançon, le 30 avril 1834, Albert-Baptiste Picot de Moras, baron d'Aligny, (4),

(1) A. Estignard. *Le Parlement de Franche Comté*.... tome II p. 145 et 146. — *Annuaire du Doubs* 1836, p. 175 et 176. — *La Grande Encyclopédie* tome XI p. 24 et 25.

(2) Il en avait hérité de son oncle M. de Camus.

(3) La galerie du château de Montmirey renferme le portrait du Premier Président-vicomte Chiflet, en costume de député, et celui de Mme Chiflet, née de Grivel. Ces deux toiles, peintes sans grand talent par Borel (l'un des successeurs de Wyrsch à l'Ecole de peinture de Besançon. — Paul Brune. *Dictionnaire des artistes*..... p. 32), offrent cependant le mérite d'une parfaite ressemblance. Le peintre franc-comtois Louis Baille a tiré de ces portraits deux ravissants crayons, qui sont actuellement la propriété du comte et de la comtesse Roland de Montrichard, arrière petite-fille des modèles.

(4) Par ordonnance royale du 4 novembre 1818, confirmée par le tribunal civil de Dole, le 20 juin 1820, il fut autorisé à substituer à son nom « de Moras » celui de « d'Aligny ». Cette substitution ne fut point mise en pratique dans la rédaction des divers actes de l'état-civil de la famille, où le nom de « d'Aligny »

Digitized by Google

conseiller général du Jura, fils de Pierre-François Joseph Picot de Moras (1779-1807), lieutenant de dragons tué à Eylau et d'Anne-Marie-Adélaïde d'Hangoward (1). De ce mariage naquit Henry-Anatole-Fidèle Picot de Moras, baron d'Aligny (1843-1909), conseiller général du Jura, père de M. André-Marie-Fidèle Picot de Moras, baron d'Aligny, conseiller général du Jura, propriétaire actuel du château de Montmirey-la-Ville.

2° Marie-Ferdinand-Xavier-Fidèle vicomte Chiflet, né à Besançon le 30 novembre 1812, « imagination brillante, cœur généreux, tempérament chevaleresque »

fut simplement ajouté à celui de « de Moras », précédé du titre de baron concédé par lettres-patentes de Louis XVIII.

Albert-Baptiste Picot de Moras, baron d'Aligny, était fils adoptif et héritier d'Anne-Claude Belon d'Aligny, maréchal des camps et armées du roi, qui avait épousé la sœur de son père, Anne-Marie-Madeleine-Sophie Picot de Moras (1788-1838), laquelle était une artiste peintre de talent, dont le musée de Dole possède plusieurs tableaux.

Après la mort de sa femme, Marie-Joséphine Chiflet, Albert-Baptiste Picot de Moras, baron d'Aligny, épousa en secondes noces Marie-Antoinette d'Assignies, dernière du nom, dont il eut un fils, M. Albert-Elie-Fidèle Picot d'Aligny, qui fut autorisé, le 8 mars 1879, à ajouter à ses noms celui de baron d'Assignies. Artiste de grand mérite dont les amateurs recherchent les aquarelles exposées chaque année au Salon des Artistes Français. M. le baron d'Assignies possède, dans son château de Brans (Jura), un joli portrait de Mlle Anne-Françoise Belon, qui devint la femme de Praxède-Jean-François-Joseph Faivre du Bouvot. Ce gracieux ovale inédit a été peint par Wyrsch en 1775. — R. de Lurion. *Nobiliaire de Franche-Comté*, deuxième édition, p. 458. — Paul Brune. *Dictionnaire des artistes*..... p. 2. — Comte Roland de Montrichard, *opere citato*. — Georges Blondeau. *L'Œuvre de Wyrsch* (en préparation). — Postérieurement à la rédaction de cette note, nous avons appris le décès du baron d'Assignies, arrivé à Dijon le 8 avril 1917.

(1) Les portraits du baron et de la baronne d'Aligny, née Chiflet, peints par Edouard Baille d'après des dessins originaux du temps, sont aussi conservés au château de Montmirey.

Digitized by Google

écrivain de talent, artiste (1) et amateur d'art distingué. Elu membre de l'Académie de Besançon le 28 janvier 1855, il en devint président pour l'année 1874, et fit à cette compagnie de nombreuses et intéressantes communications (2). Il collabora aussi, dans des articles écrits d'une plume alerte et pleine de fantaisie, aux *Annales franc-comtoises*, dont il avait été l'un des fondateurs.

Le vicomte Ferdinand Chiflet (3), qui avait épousé le 17 février 1840, Marie-Victorine Roy de Lachaise, décédée au château de Recologne le 14 novembre 1910, mourut sans enfant, à Besançon le 30 mai 1879 (4), laissant ses souvenirs de famille, ses objets d'art et ce qu'il avait reconstitué de la bibliothèque des Chiflets, à son neveu Henry-Anatole-Fidèle Picot de Moras, baron d'Aligny, né à Montmirey-la-Ville le 1er décembre

(1) Le musée de Besançon possède de lui deux dessins à la mine de plomb : *Trophés de la Vicioire* et *le Bibliomane*. — Castan. *Histoire et description des musées de Besançon*, p. 112.

(2) *Remerçiements* à l'occasion de sa réception à l'Académie. Bulletin de l'Académie de Besançon 1856, J. 73. — *Le druide*, étude historique. Même bulletin, 1857, J. 37. — *Les martyrs de la Séquanie*. Idem 1858, J. 54. — *Un chapitre de notre histoire burgonde*. Idem 1859, J. 65. — *Une excursion en Bourgogne, la question d'Alaise*. Idem 1861, J. 24.— *Etude sur l'Alésia de Franche-Comté*. Idem 1862, J. 51. — *Ex-voto au dieu Télesphore*. Idem 1866, J. 29. — *Rapport sur le Victorial*, chronique espagnole par G. de Circourt. Idem 1868, J. 65. — *Les peintures de la chapelle du collège St-François-Xavier à Besançon*. Idem 1874, J. 61. — *Notice sur Perrin de Saulx*. Idem 1875, J. I. — *Les Huns à Vesuntio*. Idem 1875, A, III. — *Joseph Perraud*. Idem 1878, p. 39.— *Notice sur H. Reverchon*. Idem 1894, p. XXVII.

(3) Edouard Baille a peint un excellent portrait du vicomte Ferdinand Chiflet, qui se trouve dans la galerie du château de Montmirey.

(4) Labrune. *Le vicomte Chiflet*. Mémoires de l'Académie de Besançon 1879 p. 145 et suivantes. — Ch. Weiss. Article dans la *Biographie Universelle* tome VIII p. 142-143.

Digitized by Google

1843, décédé au même lieu le 17 janvier 1909, dénommé plus haut. Celui-ci augmenta le fonds de la bibliothèque de son château en achetant la collection d'ouvrages, publiés par des auteurs francs-comtois, que le président de chambre à la cour d'appel de Besançon, Jean-Baptiste Bourgon, avait formée sous les auspices de Ch. Weiss (1).

Le vivant portrait du baron Henry d'Aligny, par Giacomotti, ainsi que celui de Madame la baronne Henry d'Aligny, née Ménans, accompagnée de son fils le baron André, peint par Landelle, complètent avec bonheur, la galerie de portraits d'une famille dont les représentants ont fait briller, dans notre Province, par l'éclat de leur science, leur intégrité et leurs vertus civiques, le nom illustre des Chiflet.

Vesoul, Janvier 1917.

Georges BLONDEAU.

---

(1) Aug. CASTAN. *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon*, p. 17, note.

Digitized by Google

A. LEJAY

NOTE
SUR UNE FAUCILLE EN BRONZE

trouvée à Cogna (Jura)

Digitized by Google

Digitized by Google

Note sur une faucille en bronze

trouvée à Cogna (Jura)

M. Louis Vernois, propriétaire à Cogna, a bien voulu me faire don d'une faucille en bronze trouvée par lui-même sur le territoire de la commune de Cogna, (canton de Clairvaux) au lieudit : *En Planet*, section B, n° 566 du plan cadastral.

Je suis très heureux de pouvoir la présenter à mes collègues de la Société d'Emulation.

Complètement intacte, elle est du type à bouton circulaire avec trace bien apparente du point de coulée sur le dos, au milieu de la courbe. Plate d'un côté, elle présente trois nervures de renforcement sur l'autre face. La partie de la faucille servant à l'emmanchement se redresse perpendiculairement à la portion coupante de la lame. La pointe est très relevée. C'est donc une forme peu commune se rapprochant de quelques exemplaires, assez rares d'ailleurs, trouvés dans les cachettes de Larnaud (faucille reproduite dans le *Musée préhistorique* par Gabriel et Adrien de Mortillet) (1) et Briod, dont l'une, figurée par M. Schleicher dans son *Catalogue général* (2), ne diffère de celle de Cogna que par la pointe prolongeant naturellement la lame. On peut aussi la rapprocher de la faucille signalée

(1) Gabriel et Adrien de Mortillet.—*Le Musée préhistorique*. Paris, 1903, figure n° 999.

(2) *Comptoir d'archéologie préhistorique*. Ages de la pierre, du bronze et du fer. Paris, 1908.

Digitized by Google

par M. Coutil (1) comme provenant du *Petit Etang* des Iles à Champagnole.

Ces instruments, d'après J. Georges et G. Chauvet (2), sont généralement classés en deux séries « dont la « plus ancienne comprend les faucilles à bouton souvent « associées aux haches à rebord et aux haches à talon. « L'autre comprend les faucilles à languette plus « fréquemment associées aux haches à ailerons et aux « haches à douille. »

M. Déchelette classe les premières à la période du bronze II et III (3).

De nombreuses faucilles ont été trouvées dans les dépôts de l'âge du bronze découverts dans le département du Jura; et M. Déchelette, d'après une statistique donnée dans son *Manuel* (3), page 14, a pu établir que, sur un nombre de 438 faucilles provenant des dépôts de l'âge du bronze signalés en France, le Jura, à lui seul, en a fourni 320 — et encore ce chiffre est certainement au-dessous de la vérité — soit une proportion de près des trois quarts. Ceci semblerait indiquer que notre région était déjà bien peuplée dès cette époque. Comme on vient de le voir, si les trouvailles de faucilles ont été importantes dans les dépôts de l'âge du bronze, il n'en est pas de même pour les faucilles trouvées isolément. C'est à peine si l'on peut en compter, pour le département, une vingtaine réparties sur tout le territoire, mais plus

(1) Léon Coutil. — L'âge du bronze dans le Jura. La cachette de Briod. — Extrait du IX[e] congrès préhistorique de France, session de Lons-le-Saunier, 1913, page 12.

(2) J. Georges et G. Chauvet. — Cachette de bronze découverte à Venat, commune de Saint-Yrieix. Extrait du *Bulletin* de la Société archéologique et préhistorique de la Charente, page 81.

(3) Déchelette. — *Manuel d'archéologie préhistorique*, tome II, âge du bronze, p. 268.

Digitized by Google

particulièrement et d'une façon plus marquée sur le premier plateau ou dans la partie basse avoisinante.

Maintenant, si l'on examine leur aire de dispersion jalonnant les groupements de population, on constate que, généralement, elles ont été trouvées (sauf de rares exceptions : Salins, Saint-Julien, etc...) dans des régions où, en raison de l'altitude, la vigne n'a pu s'acclimater : Equevillon, La Mare, Abergement-les-Thésy, Ney, Chalain, Champagnole, Chatillon-sur-l'Ain, etc., et l'on est ainsi conduit à voir dans cet objet un instrument destiné aux agriculteurs en général plutôt qu'un outil réservé spécialement pour la cueillette du raisin.

L'usage de la faux semble avoir été peu répandu ici ; et, à ce sujet, je ne saurais mieux faire que de citer une région de la plaine de la Saône, en Bourgogne, où, au commencement du siècle dernier, la faucille en acier, d'un modèle plus grand que la faucille en bronze, il est vrai, était employée couramment, à l'exclusion de la faux, pour couper le blé et ramasser les javelles.

Les faucilles manquent en France dans les sépultures fait remarquer M. Déchelette dans le tome II, page 13, de son *Manuel*, sauf quelques faucilles trouvées dans les tumulus du Jura. Aussi convient-il de mentionner que la faucille de Cogna provient également d'un tumulus. Il ne m'est pas possible de donner le détail du mobilier qui pouvait l'accompagner.

Les tumulus sont nombreux sur le territoire de Cogna. On sait déjà, par les renseignements consignés dans l'*Annuaire du Jura* de 1852, qu'ils ont donné un mobilier de l'époque du fer ; de même les objets suivants, provenant d'un tumulus de la même localité, que Mademoiselle Jeanne Perrot, demeurant à Lons-le-Saunier, a bien voulu me communiquer pour les examiner : deux bracelets en bronze, à peine ouverts, — identiques,

Digitized by Google

comme forme, à celui qui est figuré pl. II de l'*Annuaire du Jura* de 1852 — accompagnés de plusieurs autres actuellement dispersés. Il avait été trouvé en outre, dans cette même sépulture, plusieurs fragments d'un vase en terre cuite ayant la forme d'une tasse, qui n'ont pas été conserves, et un anneau formé d'une substance noire, lignite probablement, qui s'est malheureusement brisé sous la pression des doigts. Le corps inhumé reposait sur deux larges dalles en calcaire du Jura, agencement qui correspond bien au mode de construction des tumulus hallstattiens.

Avant de terminer, un dernier point mérite d'attirer l'attention. Mon collègue, M. Louis Lebrun, au cours de fouilles faites sur l'emplacement de la cité lacustre de Clairvaux, a trouvé un petit poignard en bronze. Voilà donc, avec la faucille, deux objets qui sont d'époque assez voisine. La distance qui sépare Clairvaux de Cogna est trop courte pour qu'on admette l'hypothèse de populations terriennes et lacustres, différentes au point de vue des habitudes et vivant pour ainsi dire côte à côte. Le fait paraît peu probable ; et l'on est ainsi conduit à se demander si les populations lacustres de Clairvaux n'avaient pas choisi le territoire voisin de la commune de Cogna pour y édifier leurs sépultures, et depuis quelle époque pouvait remonter cette coutume. Les découvertes futures permettront peut-être d'élucider ce point.

A. Lejay.

Digitized by Google

Emile MONOT

D'OSTENDE A MIDDELBOURG

par l'Ecluse et Flessingue (1911)

Digitized by Google

QUELQUES MOTS.

Voici encore des souvenirs du petit voyage que j'ai fait hors de France en 1911. Quelques amis, dans le jugement de qui j'ai foi, s'étant intéressés à la première partie de ces impressions, publiée en 1916, j'ai cru qu'ils agréeraient cette suite, où je raconte un séjour à Ostende et une courte excursion à Middelbourg.

J'avais conservé dans ma mémoire quelques images, les unes en plein relief, les autres plus ou moins atténuées. Par l'effet de l'attention intérieure, fortement concentrée sur les points qui émergeaient encore, des traits évanouis ont reparu, se sont évoqués l'un l'autre, se sont précisés, ordonnés : la chaîne des souvenirs attachés aux noms des lieux se déroulait à mesure que je refaisais, lentement, sur la carte, mon itinéraire. Des notes écrites au crayon dans la marge de mon Guide, *quelques vues rapportées de là-bas secondaient ce travail psychologique. Et c'est ainsi que je puis donner aujourd'hui cette deuxième série d'impressions. Comme les autres, elles sont dénuées de toute prétention, mais je puis affirmer que tout y est absolument vrai, et que je n'y ai pas glissé la moindre broderie d'imagination.*

D'autre part, ce que j'ai vu, je l'ai vu en 1911, et je le décris tel que je l'ai vu alors. Dans quel état la Guerre a-t-elle mis les lieux où j'ai passé ? Je l'ignore ; et, l'ignorant, je n'ai pas voulu faire des phrases, faciles et vides. Le lecteur qui voudra bien consacrer une demi-heure à ces pages n'y trouvera que quelques images d'avant la Guerre : à défaut d'autres mérites, elles ont du moins celui de n'être pas chargées d'une vaine et fausse « littérature ».

Emile MONOT.

Digitized by Google

D'OSTENDE A MIDDELBOURG

par L'Ecluse et Flessingue (1911)

J'étais venu de Bruges à Ostende. Un artiste s'étonnera ; il s'indignera ; il se demandera comment, après la ville d'art, on peut bien aller voir la ville du luxe bête ; après le *Lac d'amour*, les bains de mer ! Je sais bien qu'il serait séant d'avoir honte, et de taire une pareille chute. Mais que voulez-vous ? J'avais quitté ma petite ville pour faire ce lointain voyage de Belgique. J'y reviendrais assurément, mais quand ? Je n'étais qu'un curieux, un flâneur, un amateur de pittoresque : devais-je, par respect pour les Primitifs brugeois, ne pas pousser jusqu'à Ostende, quand j'en étais si proche ? Et puis, n'était-ce rien que le spectacle de la mer du Nord ? J'avais donc quitté Bruges et j'étais arrivé à Ostende, dans le tumulte et le brouhaha.

*
* *

Une gare très laide. Je me rappelle la gare de Gand, tout ornée de fleurs. Sous son toit vitré, elle ressemblait à une serre. Une claire lumière l'égayait. Celle-ci est sombre, enfumée : on dirait un atelier du Creusot. Au dehors, l'armée des « pisteurs » vous assaille : on vous tend un petit papier à droite, un carton à gauche ; on vous les met de force dans la main ; on s'approche de votre oreille, comme pour je ne sais quelle confidence. Il faut se secouer rudement pour se débarrasser de tous ces malheureux qui s'accrochent à vous.

Digitized by Google

On va vers la mer par la rue de la Chapelle. Un double flot incessant la descend et la monte. Et c'est la foule la plus mêlée : jeunes gens au teint rose, en pantalon de flanelle blanche haut retroussé sur la bottine ; vieux messieurs en costume clair, tête nue comme les jeunes gens ; jeunes filles rieuses, en corsage léger ; bourgeois endimanchés, qui sont venus de tous les coins de la Belgique passer quelques jours à Ostende : ils s'en vont, bras dessus bras dessous, pour ne pas se perdre. Le spectacle m'amuse pendant une demi-heure ; mais il me fatigue vite. Oh ! les quais de Bruges, silencieux, et comme discrets ! Cette foule, au contraire, écarte les coudes ; elle vous bouscule ; elle est bruyante ; et elle vous marche sur les pieds....

Au bas de la rue, elle s'étale à gauche et à droite, sur la Digue de mer. Sur cette longue mosaïque de cinq kilomètres, propre comme un salon, — un salon qui aurait la largeur d'un boulevard de Paris, c'est le même mélange, le même bariolage. Mais on n'est plus serré, bousculé : on peut s'asseoir et regarder paisiblement passer la jeune femme à l'ombrelle transparente, le jeune homme rose, le vieux monsieur qui, son chapeau à la main, laisse le vent agiter ses cheveux blancs. Il est rude ce matin, le vent de la mer du Nord. Par dessus la plage où, tout contre les enrochements, quelques enfants font des trous, élèvent des cônes de sable, elle lance parfois une écume finement divisée, dont les dernières gouttelettes viennent, jusqu'au banc où je suis assis, m'humecter le visage. Comme elle est triste, cette mer du Nord ! Sa houle a des reflets d'acier. Et le ciel est gris. Je me rappelle la Méditerranée violette, le ciel resplendissant de lumière, l'enchantement des couchers de soleil dans les porphyres rouges de l'Estérel....

Je suis resté plusieurs jours à Ostende, à emplir mes

Digitized by Google

poumons des effluves revivifiants de la mer. Une deuxième visite à Bruges et une excursion à Middelbourg mirent sous mes yeux de beaux spectacles, après lesquels je croyais bien ne plus trouver à Ostende que l'ennui ; et pourtant je pris assez vite du plaisir à ce qui m'avait agacé et rebuté d'abord.

La Digue est comme le centre de la vie ostendaise. Les grands hôtels, le Kursaal la bordent ; elle-même domine la mer d'assez haut pour que, si l'on s'arrête derrière la balustrade de fer qui la longe, on ait devant soi un spectacle infiniment plus beau que celui des cabines roulantes : celui des barques lointaines qui filent sous le vent, leurs voiles blanches inclinées à toucher le flot. La Digue se termine, du côté du Nord, au chenal qui donne accès au port. Deux grandes jetées en charpente bordent ce chenal (1) ; une seule est fréquentée : c'est celle qu'on rencontre immédiatement en quittant la Digue. J'y retrouve la foule, moins pressée cependant, et qui me semble moins aristocratique : les belles dames doivent craindre l'air éternel qui y souffle et l'assaut de l'écume. Les bonnes gens comme moi y vont au contraire se plonger avec délices dans le vent chargé de sel. Il est parfois très violent, et il faut se tenir à la barre de bois de la balustrade pour garder son équilibre. Quand il est moins fort, j'aime aller jusqu'au bout, regarder un paquebot qui sort lentement, puis, hors du chenal, se donne libre carrière vers l'Angleterre ; ou deux jeunes gens qui pêchent au filet. Le poisson qu'ils remontent est menu ; mais il frétille entre les mailles, et il a, même sous ce ciel gris, d'éclatants reflets argentés : et les deux jeunes gens s'amusent

(1) C'est à l'entrée de ce chenal que la marine britannique a réussi, en mai 1918, à couler un vieux cuirassé, le *Vindictive*, fermant ainsi le repaire de sous-marins que les Allemands avaient établi dans le port d'Ostende.

Digitized by Google

royalement de ce rien, heureux d'être au monde. Un marchand de journaux offre la *Gazette d'Ostende* ; le fermier des chaises va et vient, sa sacoche au dos ; un vieux couple est assis, silencieux, le mari très occupé à maintenir son chapeau, que sa femme regarde avec inquiétude, les sourcils froncés.

*
* *

Un matin je suis allé au Marché au poisson, qu'ils appellent la *Minque*. En quittant la jetée, on suit un long quai, qui borde le Bassin des Pêcheurs. Le quartier est très animé ; au sortir de l'aristocratique spectacle de la Digue de mer, on tombe ici en pleine vie populaire : plus d'hôtels riches ou prétentieux, de magasins aux luxueux étalages ; c'est, semble-t-il, toute une autre ville. L'allure des habitants est simple, sans façon, et les étrangers mêmes qui vont et viennent semblent tous d'une condition moyenne. Là-bas, c'étaient les restaurants et les cafés « mondains » ; les bars où l'on boit au petit verre les vins d'Espagne, de Sicile, et d'Orient : on entre, on s'assied ou on reste debout, et l'on déguste, ou l'on avale ; on se regarde en chiens de faïence ; on paie quinze ou vingt sous son petit verre, et l'on sort sans autre satisfaction que d'avoir l'estomac au chaud pour quelques instants. Ici, les petits restaurants, les cafés ont des tables en plein air, avec des bancs. Des pêcheurs déjeunent : ils mangent avec leurs doigts quelque chose de rose : leurs verres sont pleins d'un liquide presque noir. La curiosité me prend ; je m'approche ; je m'assieds ; et je fais un déjeuner dont je ne me fusse jamais cru capable : dans la fraîcheur du matin, sous l'air vif et salé, parmi des gens bruyants qui sentaient le poisson, je mange une douzaine de crevettes en buvant de la bière....

La Minque est plus loin. C'est un bâtiment rond, où

Digitized by Google

pénètre une voie ferrée. Le marché est fini quand j'arrive. Des manœuvres sont là, chargeant des wagons plats. Chacun d'eux a une pelle à la main, une pelle de terrassier ; mais ce qu'ils lancent à pleines pelletées, ce n'est pas de la terre ni des cailloux : ce sont des poissons blancs, qui grouillent, s'agitent, font des bonds, se tordent et se crispent. Je sors bien vite, à la fois dégoûté et apitoyé.

*
* *

La promenade du soir, sur la Digue, termine la journée dans la bonne humeur. La brise de mer tient la tête au frais et rend la marche légère. Dans la foule intarissable, on descend la rue de la Chapelle ; on dépasse le Kursaal, tout enguirlandé de lampes électriques, et on pousse jusqu'aux grands hôtels, dont les baies vitrées répandent des flots de lumière : une moitié des étrangers va voir l'autre prendre son repas.

Arrivé au premier hôtel, on s'arrête ; on se joint au groupe, sans cesse renouvelé ; et on regarde, la tête en l'air. Le spectacle est fort amusant.

Les dîneurs sont assis à de petites tables ; les dames sont en robes décolletées, les messieurs en habit, la fleur à la boutonnière. Les valets s'empressent, aussi correctement vêtus que les messieurs qu'ils servent. Ils présentent les plats avec un geste en six temps, étudié chez le professeur de maintien. Le maître d'hôtel surveille avec dignité. J'aime beaucoup aller voir, dans le plus luxueux de ces *Palaces*, un groupe qui dîne tout proche de la baie. Deux dames, deux messieurs. Une des dames est vieille, et un des messieurs est un petit jeune homme insignifiant ; mais l'autre dame ! mais l'autre dîneur ! L'autre dame se sait regardée, et elle pose : mais pour qui, grand Dieu ? Ce n'est certainement pas pour cette galerie de petits bourgeois qui

Digitized by Google

viennent de manger à cinquante sous.... En tout cas, elle touche les mets d'une fourchette dédaigneuse, *dente superbo*, eût dit Horace ; et quand, de cette fourchette qu'elle tient à sa dernière extrémité, elle a porté à sa bouche un tout petit morceau, elle le grignote, avec un mouvement presque imperceptible de ses mâchoires, et sans desserrer jamais ses lèvres fines. Mais son voisin ! Il a de grandes moustaches noires, une figure vulgaire, et il se sert copieusement ; il tient sa fourchette à pleine main, et il mâche à pleine bouche ; le mouvement ample et rapide de ses mâchoires est figuré aux yeux par les allées et venues de ses moustaches, fortement éclairées. Et il mange avec sensualité ; il boit à chaque coup son verre entier, quand la petite dame trempe dans le sien seulement le bout de ses lèvres. Et il jouit largement, naïvement, de toutes ces bonnes choses, car il sait qu'il les paiera très cher : Dieu ! comme il a raison !

*
* *

Un mercredi matin, dans l'abri d'une station de tramways, j'aperçus une affiche illustrée qui m'attira. Elle représentait une laitière hollandaise qui, devant un paysage de son pays, regardait. Entre des prairies vertes dormaient des canaux bleus où se reflétaient les nuages. Au fond, une masse noire où se découpaient, en ombres chinoises, des pignons triangulaires, un toit d'hôtel-de-ville comme j'en ai vu en Belgique, la haute tour ajourée d'un clocher ou d'un beffroi. Au-delà, une grande étendue bleue ; et, par-dessus, de gros nuages blancs, coupés à la ligne droite de l'horizon. Au premier plan, la laitière est assise sur une de ces barrières rustiques qui séparent les pâturages. Elle a une casaque noire dont les manches s'arrêtent au-dessus du coude, un bonnet de linge empesé, une chemisette blanche à

Digitized by Google

plis, et une robe couleur de l'eau des canaux. Elle s'appuie des deux mains à la barre de bois ; et son pied droit, chaussé d'un sabot blanc, repose sur le bord d'un de ses deux seaux. Elle les a mis à terre, avec l'espèce de joug à bretelles qui lui sert à les porter. En haut de l'affiche : WALCHEREN. En bas, un avis qui m'apprend que, tous les jeudis, grâce à des correspondances de tramways, de trains, et de bateaux, je puis en une journée, aller d'Ostende à l'île de Walcheren, traverser l'Escaut à son embouchure méridionale, voir des paysages hollandais, visiter la capitale de la Zélande : Middelbourg, et rentrer le soir à Ostende.

J'irai, demain, voir le pays des canaux, des grasses prairies vertes, et des petites laitières.

*
* *

L'après-midi, mon premier soin est de passer chez un changeur pour me munir de florins. Je donne mes belles pièces de cinq francs, larges, cossues, qui rendent le joli son que vous savez, clair, fin, sincère, le son des toutes petites cloches du carillon de Malines, — contre des pièces de deux florins et demi ; dans la langue du pays, elles s'appellent des *rijksdaalder*, de quoi nos pères avaient fait *rixdales* ; elles ressemblent à des jetons de présence, sont ternes, ont un diamètre et une épaisseur bizarres, et elles sonnent faux et fêlé comme le carillon d'Ostende. Je les regarde d'abord avec inquiétude, et il faut que je m'adresse à moi-même des raisonnements pour me rassurer et me convaincre que les gens de là-bas accepteront ces jetons.

Le lendemain matin, à six heures, je montais dans la grande voiture du tramway électrique, et je partais vers le Nord, m'éloignant un peu plus de mon pays.

La ligne longe la mer du Nord, et, jusqu'à Blankenberghe, elle suit presque continuellement la route. On ne

Digitized by Google

voit d'ailleurs la mer qu'à de rares intervalles. La ligne passe derrière des dunes qui bouchent presque sans cesse la vue. Ce voyage d'une demi-heure est monotone et serait endormant, si je n'avais, pour me distraire, sous le soleil qui vient de se lever, les feux de sa lumière montant sur les collines de sable. A Blankenberghe, pendant l'arrêt, je vais jusqu'à la plage : la solitude y est complète ; tous les baigneurs dorment encore. Plus loin, voici Zeebrugge : mon Bædeker rouge, que je tiens à la main comme un chrétien d'une vieille peinture son livre d'heures, m'apprend que c'est là le port de Bruges, mais que le « mouvement » commercial y est encore peu important. Ce n'est pas au passage que je puis apprécier ce « mouvement » ; mais une chose me frappe : c'est, après ces plages « mondaines » : Ostende, Blankenberghe, toutes faites pour le plaisir et le repos du corps et de l'esprit, un spectacle qui annonce une cité du travail : des voies ferrées, des rues, des canaux s'enchevêtrent, se traversent l'un l'autre ; sur la droite, des embranchements, avec des postes et des aiguilles ; à gauche, une jetée s'avance en demi-cercle dans la mer ; un chemin de fer que nous croisons s'y engage et semble la suivre jusqu'au bout.

Nous passons sur deux canaux, nous changeons de train à Heyst, puis nous quittons la côte et nous entrons dans l'intérieur du pays. Après un court arrêt, pour la forme, dans un bureau de douane, nous franchissons la frontière : me voici en Hollande.

*
* *

Les voitures du train que nous avons pris à Heyst sont amusantes. Chez nous, les boîtes préhistoriques, étroites, malodorantes, qu'on envoie achever leurs jours sur la ligne de Champagnole, — si disgraciées qu'elles soient, ont au moins leurs banquettes disposées perpen-

Digitized by Google

diculairement aux côtés du wagon : par les lucarnes, qu'ils appellent des fenêtres, on peut voir à droite et à gauche. Ici, les banquettes font le tour du wagon : pour regarder derrière soi, il faut se tordre le cou ; mais, devant soi, par de larges baies vitrées ouvertes dans les parois, on a une vue que rien n'offusque. Et puis, ces voitures sont si propres ! Elles semblent sortir de l'atelier du peintre, et l'on s'y tient avec respect...

Immédiatement après la frontière, nous traversons un petit village qui s'appelle St-Anna ter Muiden. Pendant quelques secondes, une construction massive dressée sur notre gauche met l'intérieur de notre voiture dans une demi-obscurité. Au-dessus des bâtiments s'élève une tour carrée, soutenue par des contreforts, percée d'étroites fenêtres, et qui ressemble à un donjon de forteresse ; mais elle porte une terrasse dont une barrière de fer fait très pacifiquement le tour ; une des fenêtres en meurtrière est munie d'un abat-son, et un bon vieux cadran de bois est tout ce qui reste d'une horloge, aujourd'hui défunte : ce donjon est le clocher d'une église.

Le train roule lentement. Le vert des prairies est si foncé qu'il paraît presque noir. Des canaux traversent en tous sens l'immense plaine. Comme la ligne longe continuellement la route, nous passons au milieu même des villages. Les façades sont en briques rouges, et les joints sont soulignés à la couleur blanche. Le rez-de-chaussée a de larges fenêtres ; des rideaux de dentelle, fixés en haut et mobiles en bas sur une tringle, peuvent découvrir à droite et à gauche une portion triangulaire de la vitre. La maison est souvent séparée de la route par un petit jardin tout fleuri. Dieu ! que la vie doit être calme et douce, à chacun de ces foyers !

Aujourd'hui, tout est en fête. A chaque façade flotte un drapeau aux trois couleurs nationales ; et tous ces

Digitized by Google

drapeaux sont cravatés de rubans ou de banderoles orange. Et les habitants qui regardent passer notre train, si lent, si peu pressé d'arriver ; les voyageurs qui y montent ; tous ces Hollandais endimanchés ont à la boutonnière une rosette ou un ruban orange. Je comprends que ce jeudi 31 août est la fête nationale, et je me rappelle que la reine Wilhelmine est princesse d'Orange. — Et je me croyais loin de ma Comté ? Par la distance, oui, j'en suis bien loin ; mais, par l'histoire, m'y voilà revenu. Ces princes d'Orange descendent de Jean de Chalon : René de Nassau-Orange, l'héritier de Philibert de Chalon, était petit-fils de Philiberte de Luxembourg ; les Chalon furent seigneurs de Lons ; et, si Philiberte ne fut pas inhumée à Lons, comme elle l'avait espéré, sa pierre tombale est chez nous, aux Cordeliers, dans la chapelle de Vienne. Le cornet d'Orange est sur le blason de ma ville natale ; et le drapeau de Comté a l'orange parmi ses couleurs. En vérité, ces bons Hollandais sont des cousins, un peu éloignés ; et je regarde avec sympathie leurs figures rondes, leurs boutonnières fleuries, et les façades de leurs maisons. Et je songe a notre fête nationale, où les Lédoniens laissent aux ouvriers municipaux le soin de commémorer la prise de la Bastille...

Par Sluis, ou l'Ecluse, où le train ne s'arrête qu'une minute, nous arrivons à Breskens, où « tout le monde descend ».

*
* *

Breskens est sur le bras méridional de l'Escaut. Pendant que mes compagnons de voyage restent autour de la station, à attendre le bateau qui nous transportera à Flessingue, je vais au bord du fleuve. Je passe derrière une haute pile de traverses, et là, je me donne l'illusion d'être très loin des hommes, devant un paysage

Digitized by Google

des premiers jours. Le flot commence à baisser, et le reflux augmente la vitesse naturelle du fleuve. Les eaux passent devant moi, grises, torrentueuses, larges comme un bras de mer. Je vais plus loin: le tumulte s'apaise ; la grève où je passe est au niveau de l'eau ; même, si je regarde à quelque distance, j'ai la sensation d'être au-dessous de ce niveau. Pays bas vraiment. Je ne suis pas à mon aise : je regarde derrière moi ; tout est indéfiniment plat, et je me demande pourquoi l'eau s'arrête à tel endroit de la grève plutôt qu'à tel autre.

Une sirène lointaine me fait tourner la tête. Dans le port de Flessingue, dont les maisons s'alignent au ras du flot, la cheminée d'un bateau à vapeur s'empanache de noir pour le départ Il sort du port; il vient vers nous ; on dirait qu'il n'arrivera jamais : il ne lui faut pourtant que vingt-cinq minutes pour traverser le large estuaire. Le voici enfin. Mais ce n'est pas un de ces bateaux coquets qui promènent les touristes sur les lacs de Suisse ou de France. Le pont de celui-ci s'encombre de câbles, de caisses, de tonneaux ; les passagers s'installent où ils peuvent. Assis sur un câble enroulé, j'ai devant moi le Hollandais des images, le « vieux loup de mer ». Il a la moustache et la face rasées, la barbe en collier, les joues et le front creusés d'une multitude de rides, et il porte aux oreilles de petites boucles d'or. Son teint est basané, et sa physionomie grave et sévère. Il s'aperçoit que je le regarde ; et il me regarde à son tour, impassible, aussi fermé à ce voisin d'un instant par les sentiments de son âme que par la langue où il les exprime.

Entre deux longues jetées basses, nous pénétrons lentement dans l'avant-port de Flessingue. Je débarque comme les autres, mais sans savoir où je dois aller. Et d'ailleurs, à qui demanderais-je bien mon chemin ? Et dans quelle langue ? Je suis mes compagnons. Un peu plus loin, nous arrivons sur une petite place ; quelques

Digitized by Google

maisons ; des estaminets ; à droite, une façade plus longue. Nous passons devant ; les uns prennent à gauche, les autres à droite. Supposant que cette façade doit être celle de la gare, je me joins au groupe de droite. J'examine les maisons, les gens ; je musarde. Soudain, ceux qui sont en tête se mettent à courir : je me mets à courir ; car j'imagine que jamais un Hollandais ne prendrait le pas de course s'il n'allait à la gare. Nous tournons ; nous passons des portes ; nous nous précipitons dans un corridor. Je continue à faire comme les autres. Et j'arrive tout essoufflé, sous un grand hangar où un train attend. Je monte n'importe où ; la machine siffle : me voilà parti ; où ? je n'en sais rien : à Middelbourg, j'espère.....

*
* *

Je ne suis pas longtemps incertain. Vingt minutes après, nous étions à Middelbourg. La station est séparée de la ville par un large canal, que longent des quais sans beauté ; des piles de bois s'y élèvent de distance en distance ; des péniches, qu'on charge, y sont amarrées. J'ai vu cela partout, et je cherche un hôtel où j'irai déjeuner : car il est dix heures, et voilà quatre heures que je suis en route. Juste, un omnibus passe près de moi : c'est celui de l'Hôtel « du Commerce » ; de grands chiffres annoncent le prix du repas, et on m'apprend, au-dessous, qu' « On parle français ». Me voilà sauvé, à la condition que je ne perde pas de vue l'omnibus.

Pendant que je le suis des yeux, un couple charmant s'engage, devant moi, sur le pont du canal. Ce sont deux jeunes gens, en costume du pays. Le garçon a le chapeau de feutre noir et la culotte bouffante. La jeune fille a une casaque fortement serrée à la taille ; les manches s'arrêtent au-dessus du coude, et elles se terminent par une large bordure de velours noir. Les

Digitized by Google

jupes, très amples, ressemblent aux anciennes robes à paniers. Au cou, un large collier, une longue chaîne d'or en sautoir ; sur la tête, le plus coquet bonnet de dentelle blanche, auquel sont fixés, à droite et à gauche, à la hauteur des yeux, d'étranges ornements formés de trois boules d'or suspendues à une spirale d'or. Et, dans ce cadre charmant de dentelle et de bijoux, une figure ronde, rose, virginale, avec des yeux si doux ! Et le joli couple s'en va devant moi, couple de fiancés, sans doute ; et le jeune homme, qui a enfoncé toute sa main gauche dans sa poche, tient le petit doigt de la jeune fille par le petit doigt de sa main droite.

Naturellement, à contempler les deux jeunes gens, j'ai perdu mon omnibus. Je le retrouve un peu plus loin, devant l'hôtel « où l'on parle français ». En attendant l'heure du déjeuner, je m'en vais devant moi, à travers la ville. Le marché est fini, et je rencontre dans les rues des paysannes et des paysans qui font des emplettes, ou qui s'en vont. Vus d'une certaine distance, tous les costumes de femmes se ressemblent ; de près, ils offrent des nuances où se manifeste la différence des lieux d'origine, où se devine la coquetterie, cette forme féminine de la personnalité : des colliers sont plus larges ; des bonnets ont des ailes ; des pendeloques sont plus compliquées, ou plus riches ; mais toutes les casaques ont des manches coupées au-dessus du coude. Seulement, il y a des bras minces, il y en a de potelés, et il y en a de massifs ; il y a des peaux jeunes et délicates ; et il y en a qui reçoivent depuis longtemps les rayons, même voilés, du soleil de Hollande, et la morsure de l'air marin : c'est pourquoi, s'il y a des bras roses, il y en a de rouges, de congestionnés, où le sang, comprimé par le carcan de velours des manches, circule mal : on dirait des charges, des caricatures de ce costume, si élégant, si coquet chez les jeunes filles.

Digitized by Google

***

Si certaines villes sont construites, comme Turin le fut, semble-t-il, dès sa fondation, sur le type rectangulaire, avec des rues qui se coupent à angle droit, le plan de Middelbourg est d'un type qu'on pourrait appeler circulaire. Un centre, qui est le Grand-Marché ; une première circonférence, interrompue à l'E. et à l'O. ; une deuxième, sorte de boulevard ou de ceinture qui entoure complètement le cœur de la cité ; une troisième, imparfaite encore et non fermée, qui se compose d'une suite de petits canaux reliés au grand canal qui sépare la ville de la gare ; enfin, une dernière ceinture, concentrique aux trois autres, mais festonnée ; et ces festons sont les dents et les redans des anciens fossés, les fortifications dont ils faisaient partie ayant été transformées en promenades. Et les rues principales tendent vers le centre comme les rayons d'un cercle. Mais les autres s'attardent ; elles vont à l'aventure ; elles font comme moi.

Je flâne le long du boulevard. Voici une vieille maison, à pignon triangulaire : elle s'appelle *De Goude Zon*, ce qui doit signifier *Au bon fils*. Les larges baies qui donnent tant de légèreté à la façade, les ornements sculptés et les bas-reliefs qui la décorent, la statue qui s'érige à la pointe du pignon, tout cela me rappelle certaines maisons que j'ai vues à Malines et à Bruxelles. Le rez-de-chaussée est occupé par un restaurant. Plus loin, ce magnifique édifice gothique, c'est l'Hôtel-de-Ville. La principale façade est sur la Grande Place : elle est ornée de statues, comme la façade d'une cathédrale ; mais ces statues, groupées par deux, et dont chacune est surmontée d'un dais, sont des statues de seigneurs et de leurs dames. Une balustrade de pierre, semblable à celles de Brou, couronne la façade, et, au-dessus, s'élève la pente du toit, où s'ouvrent trois étages de lucarnes.

Digitized by Google

Par derrière, se dresse une tour carrée, qui supporte une lanterne octogonale, et cette lanterne est bizarrement couverte d'un toit à la russe. Et les fenêtres, la tour ronde qui est au coin du boulevard et de la Grande Place, les dais, les pinacles, les balustrades, tout cela a été creusé d'un ciseau d'artiste, minutieux et amoureux.

Par un des rayons du petit cercle, j'entre dans le cœur de la vieille ville, et j'arrive à une grande place triangulaire, qui est la place de l'Abbaye. Ici en effet, avant la Réforme, s'élevait une abbaye ; les bâtiments en subsistent, plus ou moins réparés ; les façades, de différents âges, se terminent par deux vieilles tours hexagonales. Au milieu de la place, quelques arbres malingres donnent un peu d'ombre. Ils se donnent l'air des arbres du Béguinage de Bruges ; mais où sont les pelouses, même lépreuses ? Et où sont les grands manteaux noirs des Béguines, leurs bonnes vieilles figures spiritualisées par l'âge, la chapelle, et cette atmosphère de religieux silence où baigne toute une partie de Bruges ? Cette place de l'Abbaye est calme, il est vrai ; mais, pour se croire dans la cour d'un couvent, il faudrait ne pas savoir qu'ici siègent les Etats de la province ; et il faudrait ne pas voir ces bons bourgeois qui traversent la place pour aller déjeuner.

Je reprends le chemin de l'Hôtel du Commerce. Avant le repas, quand nous sommes tous assis, le cocher de l'omnibus s'avance dans la salle à manger, et il prend l'attitude d'un orateur. Son allocution commence par un baragouin qui doit être du néerlandais. Puis, en français, il nous informe que nous pouvons, à notre gré, boire du vin ou de la bière ; et il passe auprès de nous pour recueillir nos commandes. Le repas commence. La salle est haute et claire ; les servantes sont alertes et gaies ; mais que le menu est donc triste ! Il est même austère,

Digitized by Google

ascétique : du riz à l'eau, des pommes de terre à l'eau, du poisson bouilli..... Je me crois revenu en visite à la Grande-Chartreuse. Et je me demande si les Zélandais célèbrent la fête de leur reine en jeûnant et en faisant abstinence.

Encore un peu de flânerie à travers la ville, et je me dirige vers la Gare. J'y arrive une demi-heure trop tôt ; mais quelle charmante demi-heure que celle que j'ai passée là ! Vous connaissez nos bonnes petites gares de campagne. On a quitté Lons un beau dimanche d'été, le matin. On est allé s'étendre au soleil. On a déjeuné à l'auberge ; puis on est retourné dans les champs, pour la sieste. Mais il faut rentrer. Le train, ou le tramway, passe vers cinq heures. On arrive à quatre ; on s'assied ; on se relève et on se promène ; on s'éloigne un peu ; on cherche à percevoir un roulement lointain. La sonnette électrique fait son carillon ; les mouches bourdonnent ; il fait encore chaud. Enfin, un coup de sifflet retentit : on regarde ; et on voit apparaître, au dernier tournant, la solide locomotive P.-L.-M., bien d'aplomb sur les rails, ou la petite machine des Chemins de fer vicinaux, qui tangue et roule comme un wagon des Montagnes russes. — Eh bien ! dans cette partie un peu lointaine de la gare de Middelbourg où on nous avait envoyés attendre le train de Flessingue, devant le petit bâtiment où mes compagnons de route s'étaient mis à l'abri de la chaleur, je me suis figuré pendant une demi-heure, sous le soleil d'août et dans le silence où bourdonnaient les mouches, que j'étais dans la gare d'un de nos villages, à attendre le train de Lons, un dimanche de grandes vacances.

*
* *

Sur le chemin du retour. Je me mets dans les yeux ce paysage de Walcheren que je ne reverrai peut-être jamais. C'est une immense plaine où, parmi des bou-

Digitized by Google

quets d'arbres, des moulins à vent font tourner leurs bras. J'aime les moulins à vent. J'ai vu en Bourgogne, au-dessus d'un coteau voisin de Mercurey, la tour d'un de ces anciens moulins : on lui avait enlevé ses ailes, et il m'a semblé qu'on lui avait pris son âme. J'ai vu en Bretagne, à l'entrée du golfe du Morbihan, des moulins à vent qui avaient gardé leurs bras, et qui les remuaient lentement, au souffle de la brise qui venait de la mer : on aurait dit qu'ils nous faisaient signe d'arriver plus vite. Un moulin à vent hollandais est une tour en forme de tronc de cône : elle est entourée, à mi-hauteur, d'une passerelle sur laquelle court le mécanisme qui permet d'orienter les ailes suivant le vent. Le mouvement des « grands bras chargés de toiles », comme dit Cyrano, c'est, avec notre train qui roule vers Flessingue, toute la vie de ce monotone paysage.

L'Escaut traversé, nous nous arrêtons une demi-heure à L'Ecluse. Je vais voir l'hôtel-de-ville. C'est une construction du XIV^e^ siècle, qui ressemble à une forteresse. Les façades sont percées de ces fenêtres irrégulières et étroites d'autrefois, qui ont peur de laisser entrer le soleil. Toute la partie supérieure se couronne de mâchicoulis. Par dessus s'élève un toit fortement incliné, où s'ouvrent deux rangées de petites lucarnes. Et l'ensemble est dominé par un beffroi dont la terrasse porte, à ses quatre angles, des échauguettes hexagonales aux toits pointus. Des mains de fer assurent la solidité du vieil édifice.

Je passe le reste de mon temps près du canal qui relie L'Ecluse à Bruges. Une file de calmes petites maisons ; les arbres de la route mettent de l'ombre sur leurs façades ; de l'autre côté, c'est le canal. La gare est toute proche, et je suis sûr de ne pas manquer mon train Dans une des calmes petites maisons, j'achète quelques cartes postales ; et, dans une autre, qui

Digitized by Google

est un estaminet, j'en écris quelques-unes, un peu distrait par les préparatifs du petit bateau à vapeur de Bruges, qui, après avoir longtemps sifflé, longtemps sonné sa cloche, se décide enfin à partir, et s'éloigne lentement, entre les peupliers.

Nous nous en allons à notre tour, par le train. Il est six heures. Fatigué de ma journée, je ne m'intéresse plus guère à la route monotone. Le soir baisse. Il est presque nuit quand nous sommes dans les dunes. De distance en distance, les feux électriques des villas ou des stations balnéaires percent l'ombre. Mes compagnons de voyage descendent presque tous à Blankenberghe ; et dans la solitude de la voiture qui roule sans bruit vers Ostende, — fermant les yeux, je laisse passer devant mon esprit un incohérent défilé d'images, où je n'ai pas le courage de mettre de l'ordre.

A huit heures, je rentrais dans le bruit et les lumières d'Ostende, bien éloigné de penser qu'un jour viendrait où les journalistes hollandais se réuniraient à L'Ecluse pour recueillir et envoyer au monde les nouvelles d'une invasion allemande, où le port de Zeebrugge deviendrait un repaire de sous-marins allemands, où toute cette côte serait bombardée, et où la mort mettrait sa tristesse là où je n'avais vu que la joie de vivre.

Emile Monot.

Mai-Juin 1918.

Digitized by Google

Emile MONOT

BIBLIOGRAPHIE

I. — En Allemagne ; Impressions d'un évadé,

par Géo VALLIS.

II. — Deux Mémoires archéologiques,

par Maurice PIROUTET.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I

EN ALLEMAGNE ; IMPRESSIONS D'UN ÉVADÉ,

par Géo VALLIS.

Un Lédonien de trente ans, homme instruit et esprit méditatif, est, très bourgeoisement, receveur de l'Enregistrement dans un canton de la Côte-d'Or. Il est marié, père de famille. Il voit s'ouvrir devant lui la carrière tout unie du fonctionnaire, où l'avancement de classe en classe, la promotion à un poste meilleur, à des fonctions plus hautes peut-être dans la hiérarchie, sont tous les espoirs, tous les évènements d'une vie calme et modeste. Légalement exempté, il n'a pas été soldat. La Guerre éclate ; il est appelé le quatrième mois. Il quitte son foyer, son petit bureau, ses registres et ses cartons, toute sa vie d'affection et de travail régulier. Il arrive au 44e, fait l'exercice sur la place Perraud et dans les cours de la caserne Michel, apprend le maniement du fusil ; et, très vite, on l'envoie au front. Il y fait son devoir, en homme de cœur, et qui sait pour quelle grande cause il se bat. Il participe à la grande offensive de Champagne, en septembre 1915, s'y conduit bien, et rapporte, de cette première expérience de la vie guerrière, les galons de sous-officier, et un manuscrit : *Du fond de la tranchée*. Il le publie, chapitre après chapitre, dans un journal lédonien, l'*Union*

Digitized by Google

républicaine ; et notre confrère, M. Declume, l'imprime ensuite en un volume. En février 1916, il est à Verdun, où l'héroïque 44e subit les rudes attaques des premiers jours. Fait prisonnier près de Douaumont, sur un terrain où la défense n'avait pas été organisée, il est emmené en Allemagne, tente vainement, une première fois, de s'évader, et réussit à la deuxième tentative. De retour en France, on le nomme sous-lieutenant, et on l'envoie dans l'infanterie légère, au pied de l'Atlas marocain, en un poste perdu. Il y réunit sans doute, sous le soleil, devant l'horizon immense du bled, les éléments d'un nouveau livre. En l'attendant, je voudrais vous parler de celui où il a raconté sa captivité et ses évasions, et qu'il a publié en décembre 1917, chez Berger-Levrault, sous le pseudonyme de Géo Vallis.

*
* *

Les 125 pages de ce petit volume nous conduisent de Douaumont à Mannheim ; de Mannheim au camp de représailles de Popilwa, en Pologne russe ; puis, par la Lithuanie, au bord de la Baltique et au seuil, seulement entrevu, de la liberté ; de là au camp de punition de Nidden ; puis, de nouveau, à Mannheim ; à Riegel dans la vallée du Rhin ; enfin, par la Forêt-Noire, à Schaffhouse, en terre libre.

J'ignore ce qui peut s'agiter dans la tête et au cœur du plus humble Français, lorsque le pauvre homme est fait prisonnier sur un champ de bataille ; lorsqu'il s'en va, dans un wagon à bestiaux, à travers l'Allemagne ; lorsqu'il s'échappe, qu'il est repris et puni comme ces gens-là savent punir ; lorsqu'enfin, plus heureux, il peut franchir la frontière et rentrer au pays. Mais j'imagine que, si rudimentaires que soient son intelligence et sa sensibilité, il observe, il réfléchit, il sent... Que doivent donc être les observations, les réflexions,

Digitized by Google

les sentiments d'un esprit cultivé et naturellement grave, qui, après avoir été un excellent élève dans ce lycée où j'ai eu le plaisir d'être son maître de rhétorique, s'est formé par la lecture incessante des philosophes et des poètes. et par la méditation sur soi, dans la lointaine colonie où il a débuté !

*
* *

Son livre s'ouvre par une scène de guerre : sa compagnie, où il est adjudant, a reçu la mission de défendre la partie avancée de la croupe de Douaumont, et de tenir jusqu'au bout. Sur la terre glacée et blanche, sans autre protection qu'un réseau de fils de fer et quelques trous individuels hâtivement creusés, nos hommes se défendent vaillamment, puis ils attaquent à la baïonnette, et aucun d'eux ne reste dans son trou. Mais la mort frappe sans relâche parmi eux ; l'auteur est blessé, bientôt ils ne sont plus que cinq ; on les cerne : ils n'ont plus qu'à se rendre. — Récit émouvant, très simple, très sobre, sans recherche, sans « effet », que la censure militaire a, légitimement peut-être, mais maladroitement écourté. On vit, avec ces hommes, les dernières heures de cette lutte inégale, désespérée : on est avec eux, loin de tout, sur ce point extrême où passait, en ce 26 février sinistre, la frontière de la France..... Six pages seulement, mais qu'il faut lire avec piété, comme ont combattu ces croyants.

La partie narrative reprend une quinzaine de pages plus loin, lorsque l'auteur, fait prisonnier, est amené dans les lignes allemandes. Son regard de Français prompt à la malice observe les types qui passent devant lui, masques en parodie de Socrate ou de Tolstoï, Herren Doktoren, sous-officiers à face de brute, officiers parfois bonasses, plus souvent hautains et souveraine-

Digitized by Google

ment dédaigneux : la galerie de crayons est complète, et, après Hansi, elle reste fort amusante.

Voici maintenant un village occupé, derrière le front ; les visites des Allemands aux prisonniers ; le roulement ininterrompu des camions dans la nuit ; le lourd défilé des colonnes armées ; le lazaret ; le départ ; les foules dans les gares ; le camp de Worms. L'accueil est partout correct, empressé souvent; la souffrance n'est pas encore vraiment sur eux.

Mais qu'on emmène ces pauvres gens de Worms à Mannheim, et leurs épreuves commencent. Parqués et exhibés comme des bêtes, ils sont exposés aux railleries, aux injures d'une populace triomphante. Du moins, si nos prisonniers ont été sans défense, ils n'ont pas été sans revanche ; l'auteur les a vengés en passant à son tour en revue ces foules qui se pressaient aux grilles pour les voir ; et sa revue, assurément véridique, est cruelle. Puis c'est la vie au camp, où les jours se traînent, toujours semblables ; la nourriture, insuffisante et mauvaise ; l'arrivée de prisonniers russes, leur misère, leur prière en commun, le soir ; et, dans ces pages émouvantes, ces malheureux Russes sont si pitoyables, qu'on oublie la lâcheté, l'infamie de leurs Lénine, et qu'on ne songe plus qu'à les plaindre.

A Mannheim, c'était surtout dans leur moral que souffraient les captifs : cette vie monotone pesait lourdement sur eux. A Popilwa, au camp de représailles, c'est leur pauvre corps qu'on fait souffrir. Popilwa, le « camp de la faim ! » On frémit, à lire les tortures qu'ils ont endurées. Et pourtant, à Nidden, dans le cachot de Popilwa, à Osterode, l'auteur en devait subir, ou voir, de pires encore. On a lu dans les journaux ces horreurs de la faim, ce supplice du poteau, et aussi les ignominies où se montre la seule imagination dont notre ennemi paraisse capable ; mais on hési-

Digitized by Google

tait peut-être à y croire ; l'esprit critique acceptait avec difficulté de tels récits, qui paraissent invraisemblables; notre « humanité » jugeait presque impossibles des procédés aussi cruels. Mais nous avons ici le témoignage d'un « auteur grave » ; et il faut bien ajouter foi à tout ce qu'il rapporte, et, en particulier, à cette épouvantable invention, qu'on pourrait appeler le « chantage à la faim ». (1)

La prison de Popilwa avait été le châtiment de sa première évasion. Les pages où il raconte cette vaine tentative, d'autant plus douloureuse qu'elle échoua au but, sont extrêmement attachantes et émouvantes : véritable roman d'aventures, mais un roman où les héros, au lieu d'être les créations d'une imagination d'auteur, sont de vrais hommes, et qui vivent encore. On partage leurs espoirs, leurs craintes, leurs angoisses, pendant ce voyage furtif, leur douleur enfin, quand, sur le bord de la Baltique désolée, ils comprennent qu'ils n'ont plus qu'à se rendre. On lit les vingt-cinq pages de ce chapitre sans lever la tête, sans avoir l'idée de chercher une carte pour suivre les évadés dans leur fuite ; tant on est pris par le récit, tant on se fait fugitif soi-même.

Mais certaines de ces pages reçoivent, des derniers évènements russes, une valeur que le narrateur n'avait pas prévue. Guillaume II a daigné accepter, d'une délégation de barons lettons, la couronne ducale de Lithuanie et de Courlande. Il s'est laissé convaincre, le bon apôtre ! par ces hobereaux soucieux avant tout de leur porte-monnaie et de leurs terres, que l'union à l'Allemagne était ardemment désirée par tous les habitants du pays. Or, il faut lire, dans le livre de Géo Vallis, comment les paysans lettons accueillaient ces évadés, quelle chaleur dans leur hospitalité quand ils savaient

(1) Voir pp. 70-71.

Digitized by Google

qu'ils avaient affaire à des Français, quelle haine de l'Allemand, et par quelle savante propagande l'Allemand tentait de s'imposer à eux ! Dieu me garde des grands mots et des réflexions politiques ! Mais ces pages (1), écrites sans idée préconçue, avant la paix de Brest en Lithuanie, dans le seul souci de la vérité et de la reconnaissance, sont une rude condamnation de la sottise de nos pacifistes, qui avaient foi dans la générosité de l'Allemagne, et dans son désintéressement...

De retour à Mannheim, son évasion durement punie, l'auteur du livre y voit arriver, un jour de mars 1917, six cents prisonniers roumains. En quelques lignes saisissantes (2), il nous montre la misère de ces pauvres gens, pire encore que celle des prisonniers russes; puis, dans un dernier chapitre, dont la brièveté un peu déconcertante s'explique — je le sais — par l'insistance de l'éditeur, qui réclamait au plus tôt le manuscrit, l'auteur raconte sa dernière évasion, qui l'amène à Schaffhouse, sur la terre de la liberté.

*
* *

Mais, chez Géo Vallis, il y a plus, il y a mieux aussi qu'un observateur à l'esprit subtil, habile à raconter ce qu'il a vu et à le faire revivre : il y a un psychologue et un moraliste, qui s'analyse lui-même avec vérité, qui analyse l'âme allemande, qui réfléchit sur la guerre, qui médite sur certaines grandes idées morales ; et il y a aussi un poète, et un cœur bon.

Je m'étais souvent demandé quels pouvaient être les sentiments d'un soldat instruit, pénétré des plus hautes disciplines, lorsque, sur le champ de bataille, sentant la lutte devenue inutile, il comprenait qu'il n'avait plus

(1) On les trouvera pp. 79 à 84.
(2) P. 111-112.

Digitized by Google

qu'à se rendre. Géo Vallis me répond avec cette sincérité qui plaît tant, et dont les récits grandiloquents des journaux nous ont un peu déshabitués. « En route pour « l'exil et l'inconnu ! Et, tout d'abord, quel étrange « sentiment ! Sur les perspectives grises de la captivité, l'inconnu jette comme un voile ! Je tourne le dos « à la France, je ne suis plus qu'un prisonnier, je m'éloigne de mes affections pour un temps que je ne sais « pas ; et l'adieu de si puissantes amitiés ne laisse « qu'une ombre légère sur mon cœur. Je vais pénétrer « dans ces lignes allemandes que j'ai si longtemps contemplées toutes proches sans pouvoir en forcer le « mystère ; je vais voir leur organisation intime derrière cette première ceinture de défense que nous « avions rompue en Champagne, sans, hélas ! la dépasser ; et, par delà cette cuirasse de fer, de pierre « et d'hommes, ce sera toute une terre et tout un peuple que je ne connais pas encore, et qu'une longue « pratique de guerre revêt à mes yeux d'un intérêt singulier. Que le terme de l'odyssée qui commence ne « soit donc qu'aux frontières russes, tant mieux : « mes yeux, il me semble, ne se lasseront pas ! Et je « descends, léger, presque insouciant, le revers de la « colline, sous un ciel éclairci où se perd la plainte des « balles françaises ! »

Un peu plus tard, il monte dans le wagon qui l'emmènera à Worms. « Nous nous laissons aller à une « détente vraiment délicieuse de toutes nos forces, « comme de pauvres choses sur lesquelles la tornade a « passé. Nous n'entendons plus le canon dont nous « avions la tête malade... Nos blessures vont guérir ; « l'avenir reprend la couleur de l'espérance. Calme « affaissé, tout physique sans doute, mais encore heureux, auquel nous cédons sans retenue, presque ou« blieux d'hier et de naguère. » En vain la conscience

Digitized by Google

lui rappelle qu'il doit haïr cette terre et ces hommes. « Je regarde, et je m'efforce en vain ; dans ma poitrine, « les souvenirs passionnés ne font plus qu'un murmure « qui décroît encore. » Qu'on est heureux de rencontrer un homme qui, dans une circonstance où tant d'autres tireraient les rideaux, comme disait Mme de Sévigné, où d'autres encore joueraient un personnage, se montre à nous tel qu'il est, sans fausse honte, et sans comédie d'héroïsme ! Qu'on aime un auteur qui, nous apportant sur la Guerre un témoignage personnel, sait rester dans la mesure et dans la vérité !

Sincère à l'égard de lui-même, il l'est aussi à l'égard de l'ennemi. Qu'il s'agisse du courage sur le champ de bataille, de la discipline militaire, de la courtoisie relative dans l'accueil fait aux prisonniers gradés, des soins empressés que donnent à nos blessés les médecins allemands, ou de l'orgueil légitime du paysan badois devant ses champs bien cultivés et ses écuries pleines, Géo Vallis ne manque pas une seule occasion de rendre justice à nos ennemis, quitte à dire avec une sincérité pareille les mille supplices qu'ils font souffrir à leurs captifs. Bien traité dans un lazaret, il ne veut pas partir sans remercier le médecin-chef ; et celui-ci, ému, semble-t-il, lui répond : « Vous voyez bien que nous ne sommes pas des *barbares* ». C'est exactement, chose curieuse, le mot de l'espion allemand dans *La Femme de Claude* (I, 6). Mais, dans la pièce de Dumas, c'est celui d'un pédant qui compare son peuple aux soldats de Tatius ; dans la bouche du médecin, c'est surtout le cri d'un orgueil blessé au vif, et c'est ce qui l'empêche d'être touchant. L'auteur l'explique fort bien, et il commente avec finesse l'erreur d'interprétation que les Allemands commettent sur cet adjectif, qu'ils traduisent par *cruel*, tandis qu'ils sont surtout, pour un Français qui

Digitized by Google

sait juger, « des frustes, des parvenus, des primaires. » (1)

*
* *

Ce que j'ai aimé dans ce petit livre, ce ne sont pas seulement les pages de description ou d'observation psychologique : ce sont les méditations, où se révèle le moraliste, l'esprit religieux ; elles m'ont rappelé l'auteur de *Du fond de la tranchée*. Dans une belle page sur la vie et la mort, je note ces lignes bien émouvantes : « Fugitifs, éphémères, nous avons une horreur cons-« tante du tombeau ; faits pour vivre cent ans, nous « voulons l'éternité ; c'est au moins une étrange pas-« sion. Mais, que sur nos jours vaniteux où la Raison « nomme même mirages ces choses saintes de l'Ame : « la Foi, l'Honneur, l'Amour, vienne à se lever la me-« nace de certaines profanations profondes, et voilà « que des milliers d'hommes, naguère attachés au sol « comme le lierre à l'arbre, pieusement s'en vont jouer « leur vie pour sauver ou fortifier celle de ces vanités « en qui ils pressentent tout d'un coup des raisons su-« périeures d'être ». (2)

Plus loin, derrière les premières lignes allemandes, il entre dans une église ruinée. Il se demande comment de telles profanations sont possibles (les Allemands ont fait mieux depuis, et nous avons connu la ruine de Reims, et l'horreur de ce dernier vendredi saint !) ; et, dans cette maison du Sauveur mort pour racheter tous les hommes, il se demande, lui, soldat de France tout chaud encore du combat livré pour sa patrie, si, dans les fautes immenses de l'humanité, chacun n'a pas sa part. « Sur mes épaules, ce soir, je sens peser la charge « de cette part obscure Que le Ciel daigne accueillir

(1) Page 34.
(2) Pages 12-13.

Digitized by Google

« l'offrande que je lui fais humblement de cette frater-
« nité religieuse ! » (1)

Ailleurs (2), ce sont des réflexions qui m'ont paru fort justes, sur la souffrance du prisonnier, et sur la captivité. Si différentes qu'en soient aujourd'hui les conditions matérielles, la captivité reste toujours, au fond, l'esclavage antique.

Je considèrerais volontiers comme une autre méditation les six pages consacrées au commandant De Chassey (3). Grâce à Dieu, il y a eu et il y a encore d'aussi bons chefs, aussi affectionnés à leurs hommes, aussi aimés d'eux, aussi grands par le sentiment absolu du devoir. Mais c'est à lire de telles pages qu'on se rend le mieux compte des raisons qui déterminent la confiance, l'affection réciproque de tels chefs et de leurs soldats, et que l'on comprend pourquoi, les uns entraînant les autres, ils ont été victorieux sur la Marne et sur l'Yser, et le seront ailleurs.

*
* *

Si nous haïssons un peu plus l'Allemand quand nous avons lu ce livre, c'est d'abord parce que, dans cette peinture, que nous sentons vraie, l'Allemand nous apparaît digne d'être haï ; mais nulle part le peintre n'appuie sur le crayon ; nulle part, par des moyens factices, il ne sollicite notre indignation. Mais c'est aussi qu'il me semble incapable de concevoir une autre haine que la haine patriotique, normale, si je puis parler ainsi, du bon Français, et qui a fait la guerre. Cet esprit juste est en même temps un cœur bon, mais qui reste bien placé.

(1) Page 29.
(2) Page 49.
(3) Pages 7-12.

Digitized by Google

Et c'est aussi un poète. Entrez avec lui dans une maison lettonne : toute pauvre qu'elle est, voici qu'elle se pare de beauté (1). Suivez-le dans son horrible cachot de Popilwa : il est là « comme sous la carène d'une barque renversée » ; l'air est infect, et une lumière avare filtre par le verre grillagé d'une étroite lucarne. Eh bien ! que le morceau du ciel qu'il aperçoit se colore harmonieusement, un beau soir, — et le voilà enchanté, et qui se sent plus heureux que ses bourreaux, parce qu'il y a une partie de lui-même sur quoi ils n'ont pas prise (2). Verlaine, captif dans les prisons de Belgique, s'enchantait de même :

Le ciel est, par-dessus le toit,
Si bleu, si calme;
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme (3).

Mais combien sa prison était moins cruelle !...

*
* *

Quand, au sortir de ce petit livre, repassant toutes ces aventures, ces fuites vers l'inconnu, ces misères et ces dangers, je me rappelle que celui qui les a affrontés pour revoir sa patrie et les siens, était, avant la Guerre, un serviteur de l'Etat dans des fonctions bien calmes, bien peu guerrières, je me demande si nous songeons assez quel lourd supplice doit être, pour tant d'autres Français prisonniers en Allemagne, leur captivité, et quelle ardente nostalgie doit les consumer.

Les Rousses, 31 mars-5 avril 1918.

(1) Pages 80–81.
(2) Page 101.
(3) *Sagesse*.

Digitized by Google

II

Deux Mémoires Archéologiques,

par Maurice PIROUTET.

M. Piroutet m'a fait l'amitié, et l'honneur, de m'envoyer deux mémoires qu'il a publiés dans L'*Anthropologie* : « Quelques réflexions sur la question ligure » (1915), et « Questions relatives à l'âge du bronze » (1917). Je voudrais vous en dire un mot, parce que j'estime que si les savants archéologues qui honorent la *Société d'Emulation du Jura* sont toujours écoutés avec une grande attention par leurs confrères profanes lorsqu'ils veulent bien nous faire ici une lecture, ce n'est pas seulement par un effet de notre courtoisie, mais parce que l'archéologie a de quoi intéresser d'autres personnes encore que les spécialistes.

I

Dans son premier mémoire, M. Piroutet expose quelques réflexions sur la question des Ligures. C'est un point extrêmement obscur que celui de l'origine de ce peuple, qu'on voit, à la période historique, établi au N. du Golfe du Lion et du Golfe de Gênes, et occupant une portion plus ou moins étendue de l'arrière-pays. Cette énigme, M. PIROUTET ne cherche pas à la résoudre : avec la modestie du vrai savant, il juge que, dans l'état actuel de la science, ce serait de l'outrecuidance. Il se contente d'étudier successivement les quatre « bases » sur lesquelles se sont appuyés les savants pour

Digitized by Google

donner une solution à cette question si difficile : la philologie et la toponymie, les textes, l'anthropologie, et enfin l'archéologie. Les trois premières bases lui paraissent peu solides, et il explique pourquoi : je ne le suivrai pas dans cette étude, très condensée (parfois trop ; mais il faut se rendre compte que c'est ici un article de revue, non un livre). M. Pircutet se hâte vers son dernier point, l'archéologie.

Il écarte d'abord, fort prudemment, les documents archéologiques attribués *gratuitement* aux Ligures. Il part des temps historiques, prend les Ligures aux lieux où des textes *sérieux* les montrent établis d'une manière certaine, et, s'appuie, au départ, sur les documents recueillis par les archéologues de la région. Puis il remonte graduellement dans le passé, en se mettant bien en garde contre l'erreur qui consisterait à confondre les prédécesseurs des Ligures avec leurs ancêtres. Ce sont les coutumes funéraires qui lui servent de guide dans sa route obscure.

Il distingue une Ligurie *alpine*, étendue dans les montagnes et les vallées situées à l'Ouest de la grande chaîne des Alpes (vallée de la Durance, par exemple) et une Ligurie *côtière*, provençale si on s'en tient à la France. Dans la région alpine, les sépultures ligures connues de l'âge du Fer sont sous tombes plates ; dans l'autre, ce sont des tumulus. Comme ces deux genres de sépultures s'y rencontrent dès la fin du néolithique, il semble bien que la même population y ait vécu pendant cette longue période, et y ait possédé la suprématie jusqu'aux derniers temps du Bronze. Si cette prédominance a persisté jusque pendant l'âge du Fer, c'était déjà certainement une population ligure, et les Ligures de l'époque historique en seraient les descendants. La chose semble bien prouvée archéologiquement pour la région alpine. Ce sera aux archéologues provençaux,

Digitized by Google

dit M. Piroutet, d'établir par leurs fouilles si cette hypothèse est vraie ou fausse pour la région côtière.

Pour que ce raisonnement soit juste, il faut évidemmant admettre que ces sépultures de l'âge du Fer appartiennent bien aux Ligures. Or, il semble à M. Piroutet que la chose n'est pas douteuse.

Reste à expliquer cette différence dans les modes de sépulture, si la population ligure est homogène. Mais précisément M. P. ne croit pas qu'elle l'ait été ; et il distingue les Ligures proprement dits, qui occupaient, en France, les Alpes occidentales et une bonne partie des Alpes centrales, — et les Salyes, ou Celtoligures, établis près du littoral, et, avec les Grecs, sur le rivage même.

Ainsi M. P. estime que l'archéologie peut aider à pénétrer dans les brumes des origines, et suppléer l'histoire là où l'histoire se tait. Il est même d'avis qu'elle pourra entrer petit à petit dans un détail encore plus précis, et arriver à tracer les grands traits de ce qu'il appelle l'*histoire préhistorique*. Il faudra pour cela étudier plus attentivement le mode de construction des tumulus et des tombes plates, ainsi que leur mobilier funéraire. L'étude des camps lui paraît aussi pouvoir fournir des résultats fort intéressants, si l'on s'attache à bien distinguer les simples réparations exécutées aux retranchements, les reconstructions après le passage victorieux d'un ennemi, qui va ensuite s'établir plus loin, et enfin les réfections totales opérées par un vainqueur qui s'établit solidement sur la position.

Le petit mémoire de M. P., qui ouvre de si vastes aperçus, se termine par une note très étendue et fort intéressante. Notre très savant confrère y fait, en s'appuyant sur l'étude des restes funéraires dans la région comtoise, de curieuses inductions sur l'histoire de l'occupation de notre sol par une population unique et sta-

Digitized by Google

ble, sur l'invasion pacifique d'une population voisine et apparentée, et même sur certaines transformations politiques et sociales.

Buffon, ce très grand savant si longtemps méconnu, a, dans sa septième *Epoque de la Nature*, essayé d'imaginer la vie des premiers hommes. Dans ces *pierres de foudre* que l'on croyait « tombées des nues et formées par le tonnerre », il a su reconnaître des silex taillés, « premiers monuments de l'art de l'homme » : c'était déjà un pas énorme fait dans la connaissance de notre plus lointain passé. Mais quels progrès depuis ! Aujourd'hui l'archéologie est une science. Quand l'histoire s'arrête, elle se présente, prend sa place, pénètre sans crainte dans les brumes, et pousse jusqu'aux origines, méthodique, attentive aux moindres traces de l'homme. Dans tout archéologue digne de ce nom, il y a un historien ; M. Piroutet, savant archéologue, est un historien aux vues pénétrantes, et, en même temps, sage et prudent.

II.

L'autre mémoire de M. P. réunit, sous le titre collectif de « Questions relatives à l'âge du bronze », sept petites études de détail. Une thèse fondamentale en fait le lien et l'unité. Tout en reconnaissant que, dans certains cas, l'Orient a exercé sur l'Occident, aux temps préhistoriques, une influence indéniable, M. P. veut montrer, après M. Salomon Reinach dans son *Mirage oriental*, que cette théorie est trop absolue et exclusive, et que, dans les cas qu'il étudie, le courant d'influence s'est propagé de l'Ouest à l'Est, ou du Nord au Sud, et non en sens contraire.

Je n'entrerai pas, après M. P., dans le détail de ces sept études. Je n'en prendrai que deux, qui m'ont paru

Digitized by Google

surtout capables d'intéresser, comme ouvrant de plus larges vues. Ce sont la seconde : « L'origine du bronze », et la cinquième : « L'origine indigène des types occidentaux d'épées en bronze ».

M. P. se rallie à l'opinion qui place dans l'Europe centrale le lieu d'origine du bronze. Après quelques lignes sur le cuivre, il montre que, dès le début, les types métalliques nouveaux en bronze sont assez riches en étain, malgré certaines affirmations contraires, et que la région d'où ils sont originaires est la Bohême et la portion de l'Allemagne du Sud immédiatement contiguë, région précisément riche en gisements de cuivre et d'étain. Le bronze se répand de là dans toute l'Europe, et, sauf en Hongrie, se substitue partout au cuivre avec une grande rapidité. Il n'apparaît en Orient que plus tard. Mais on veut absolument que la civilisation asiatique remonte à des âges bien plus reculés que celle de l'Europe occidentale. Il y a là, selon M. P., une illusion de l'esprit, qui s'explique parce que les restes laissés par la civilisation asiatique « frappent plus l'imagination que les modestes traces laissées par la seconde ». Et, mettant à part l'architecture en briques et en pierre de taille, ainsi que l'écriture et l'art, où la supériorité orientale ne lui paraît pas contestable, il proteste, avec une indignation qui dénote le savant amoureux de son objet, contre le « déni de justice » que l'on commet à l'égard des préhistoriques occidentaux. Il montre qu'au moment où le métal apparaît dans nos régions, « c'est au milieu de populations déjà « aussi avancées, sinon plus, au point de vue industriel « et agricole, que celles des contrées orientales » ; et il le prouve par une étude rapide de ce qu'on pourrait appeler la civilisation lacustre Il rappelle, dans une note, les recherches de notre éminent confrère M. Girardot dans les palafittes de Chalain, et, après avoir montré

Digitized by Google

que les types de notre âge du Bronze, par leurs caractères tout spéciaux, sont bien distincts des types de l'Orient méditerranéen, il conclut par ces lignes qu'il convient de citer : « La faculté créatrice non seulement « existait de façon certaine et indubitable chez les anti- « ques populations occidentales, mais encore s'y trou- « vait remarquablement développée. »

Nos lacustres créateurs, nos lacustres ayant, dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, une civilisation aussi avancée que les peuples de l'Orient, si c'était seulement une rêverie en l'air, qui flatte notre amour-propre régional, cela serait peu ; mais M. P. établit solidement la chose, et cela devient intéressant et, j'ose le dire, touchant. Il est vrai qu'il restera toujours à l'Orient la supériorité dans l'art désintéressé, et, sans doute, dans la moralité.

*
* *

Quant à la cinquième étude de ce Mémoire, elle a pour but de démontrer que l'épée de bronze occidentale est d'origine purement indigène.

M. P. commence par établir que, dans le bassin oriental de la Méditerranée, l'usage en paraît bien avoir été importé par les Achéens, qui venaient du Nord. Puis il se tourne vers l'Europe occidentale, et y voit de véritables épées apparaître dès la fin de la première période du Bronze, ce qui les fait antérieures aux spécimens égéens les plus antiques : même celles de la deuxième période sont encore plus anciennes que celles de Mycènes. Enfin M. P. montre que, parmi les types de nos contrées, ceux qu'on a crus d'origine orientale sont autochtones, et ne dérivent nullement des prototypes égéens. Je ne saurais le suivre dans le détail de son étude, qui paraîtrait un peu technique ; mais ici encore ses inductions, toujours très prudemment fon-

Digitized by Google

dées, me semblent bien intéressantes. Pour lui, c'est la propagation rapide du bronze, du Centre vers l'Ouest, qui a amené les populations des Iles Britanniques et de la péninsule ibérique à exploiter leurs riches gisements d'étain, ignorés ou négligés jusqu'alors. « Des centres « métallurgiques importants se créèrent alors sur bon « nombre de points, et certains d'entre eux devinrent « des foyers de création de types nouveaux, dont les « perfectionnements sont d'origine tout à fait étran- « gère aux régions orientales. Pendant cet âge du « Bronze, il semble que les modèles orientaux n'aient « eu que bien peu d'influence sur les types d'armes et « d'outils occidentaux. »

*
* *

En rendant un compte rapide de ces deux Mémoires, j'ai voulu rendre hommage à un érudit Comtois, digne de la plus haute estime. Cet hommage est celui d'un profane ; mais je ne rougis nullement de mon incompétence, même devant ceux qui s'y entendent : il me suffit d'aimer ces questions, et je suis sûr qu'on peut s'y intéresser, sans empiéter sur le domaine spécial et technique, réservé à des confrères cent fois plus savants que moi.

Janvier 1918.

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1918.

Membres du bureau.

MM.

Le Préfet du Jura, *Président d'honneur.*

Président annuel : Emile Monot, Professeur de Première au Lycée Rouget-de-Lisle, 10, place Perraud. 1888.

Vice-Président : Philippe Guichard, homme de lettres, 7, Place de la Liberté. 1866.

Secrétaire-archiviste et Trésorier : Honoré Carrez, directeur d'école honoraire, route de Courbouzon. 1902.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.

MM.

Baille, Pierre, 34, rue Lecourbe. 1892.

Benoit, avocat, 6, rue de la Préfecture. 1913.

Bertrand, libraire, 7, Place de la Liberté. 1897.

Bey, Edmond, directeur de la Compagnie d'assurances « Le Jura », 33, avenue Gambetta. 1912.

Digitized by Google

MM.

BIDOT, Augustin, architecte, route de Conliège. 1897.

BILLET, Edouard, docteur en médecine, 1, rue de la Préfecture. 1882.

BILLOT, Achille, artiste peintre, à Lons-le-Saunier et à Sellières. 1865.

BLAISE, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, route de Montaigu. 1912.

CHAUDEY, conservateur des forêts, rue des Quarts, 1911.

DESBREST, Pierre, étudiant, Lons-le-Saunier. 1918.

DECLUME, Lucien, imprimeur, 55, rue du Commerce. 1883.

DODANE, professeur au Lycée, route de Courbouzon. 1918.

DRIEU, professeur au Lycée, route de Montciel. 1914.

Le DIRECTEUR de l'Agence des Mines de Blanzy, 1918.

GENEVOIS, avocat, 18, rue Sebile. 1912.

GENOUD, greffier du Tribunal civil, 22, rue Rouget-de-Lisle. 1912.

GENOUD, Robert, étudiant, 22, rue Rouget-de-Lisle. 1917.

GIRARDOT, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines. 1876.

GOLION, pharmacien, 12, rue Saint-Désiré. 1912.

JACQUET, Paul, directeur départemental de la C^ie^ d'assurances, « L'Ancienne Mutuelle de Rouen », 3, rue du Four. 1911.

KÜSS, Charles, pharmacien, 5, rue Saint-Désiré. 1912.

LACHICHE, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Perrin. 1908.

LEBRUN, Jules, avocat, 20, rue Rouget-de-Lisle. 1908.

LEBRUN, Louis, professeur-adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé. 1907.

Digitized by Google

MM.

Lejay, Albert, chef de service à la Trésorerie générale, 12, rue Richebourg. 1913.

Létorey, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur. 1912.

Libois, Hippolyte, archiviste du département, 13, place de la Paix. 1882.

Lombard, Léon, professeur au Lycée Rouget-de-Lisle, route de Courbouzon. 1903.

Maitre, Paul, notaire, rue Brichard. 1918.

Marteau, Fernand, capitaine au 44e d'infanterie, rue Brichard. 1913.

Marteau, Georges, capitaine au 44e d'infanterie, boulevard des Dombes. 1913.

Maréchal, Antonin, ingénieur-électricien, 12 *bis*, rue de Vallière. 1914.

Massot, sous-intendant militaire, Versailles. 1913.

Mias, Edmond, ancien professeur au Lycée Rouget-de-Lisle, ancien Président de la Société, 13, rue Saint-Lazare. 1878.

Michel, Eugène, licencié en droit, ancien avocat, 6, place Perraud. 1908.

Perrod, Maurice (l'abbé), aumônier du Lycée, 26, rue Rouget-de-Lisle. 1897.

Poulin, Elie (le chanoine) curé de Saint-Désiré, 20, rue Saint-Lazare. 1902.

Prost, Henri, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle. 1899.

Prost, Maurice, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle, 1891.

Mlle Taviot, professeur au Lycée de Jeunes Filles, 16, quai Thurel. 1906.

Thevenet, docteur en médecine, conseiller général, 37, rue du Commerce. 1912.

Thevenot, proviseur du Lycée Rouget-de-Lisle. 1912.

Digitized by Google

MM.

M^me^ Trouillot, 4, place de la Paix. 1913.

Vagniot, Charles, docteur en médecine, route de Montaigu. 1909.

Vaucher, Xavier, photograveur, route de Courbouzon. 1898.

Viannay, Louis, inspecteur d'assurances, 18, rue des Cordeliers. 1913.

46.

Membres résidant dans le département.

MM.

Aligny (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville. 1911.

M^me^ Arbez-Gindre, institutrice publique, au Vaudioux. 1911.

Berlier (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain. 1886.

Berton, Paul, professeur honoraire de l'Université, à Arbois. 1914.

Boilley, Emile, à Arbois. 1915.

Bonnotte, Edmond, à Saint-Lothain. 1885.

Bourgeat, (le chanoine), professeur honoraire à la Faculté catholique de Lille, à Dole. 1885.

Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans. 1903.

Brune, (l'abbé Paul), curé doyen de Mont-sous-Vaudrey. 1885.

Challan de Belleval, docteur en médecine, à Nozeroy. 1874.

Chauvin, Léon, maire de Montain. 1913.

Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans. 1896.

Chivré (le vicomte Urbain de), à Arlay. 1908.

Compagnon, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château. 1899.

Digitized by Google

MM.

Cousança, Ernest, à Saint-Amour. 1900.
Desarbres, instituteur public, à Villevieux. 1913.
Epailly, à Miéry. 1912.
Favre, (le chanoine Eugène), directeur de la Maîtrise à Saint-Claude. 1908.
Feuvrier, Julien, professeur honoraire de l'Université, archiviste de la ville et conservateur du Musée archéologique de Dole, à Dole-la-Bedugue. 1888.
Févret, Louis, conservateur du Musée d'archéologie de Dole, à Azans. 1902.
Fromont (l'abbé), curé de Crissey. 1897.
Gagneur, Désiré, avoué à Dole. 1908.
Gaillard, Alphonse, aux Bouchoux. 1912.
Gaillard, M., instituteur public à Saint-Laurent-la-Roche. 1912.
Gardien, professeur de musique à Dole. 1917.
Girod, instituteur public honoraire, secrétaire de la mairie, à Moirans. 1897.
Grand, Georges, à Arbois. 1914.
Grosjean, Henri, à Clairvaux. 1900.
Guichard (le chanoine Xavier), curé de Dole. 1904.
Guyon, instituteur public à Vevy. 1908.
Hétier, François, industriel à Arbois. 1902,
Hugon, Edouard, instituteur public à Savigna. 1897.
Jacques, Joseph, imprimeur à Dole et rue Poitune, à Besançon. 1908.
Jeantet, Félix, à Saint-Lupicin 1917.
Jenot, directeur honoraire d'école, à Saint-Amour. 1914.
Joly, Louis, ingénieur agronome, à Montmirey-la-Ville. 1911.
Joray, Charles, receveur de l'enregistrement, à Champagnole. 1912.
Larger, docteur en médecine, à Dole. 1904.

Digitized by Google

MM.

Légerot, docteur en médecine, à Beaufort. 1904.
Le Mire, Paul-Noël, maître de forges à Pont-de-Poitte. 1874.
Maraux (l'abbé André), professeur au Séminaire de Courtefontaine (Jura) par Bians (Doubs). 1904.
Miodon, Louis, conservateur du Musée de Champagnole. 1908.
Monnier, Léon, publiciste, à Dole. 1914.
Monnier, Marcel, publiciste, à Jeurre. 1892.
Palluy, Jean, rue des Arènes, à Dole. 1912.
Pinault. Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins. 1904.
Piroutet, Maurice, géologue, rue du Pavillon, à Salins. 1902.
Plantet, Eugène, secrétaire honoraire d'ambassade, à Montmorot et rue Hamelin, 28, à Paris. 1890.
Potard, fils, instituteur public, à Charcier. 1913.
Rigoulet, instituteur public, à Morbier. 1913.
Robert, ancien magistrat, à Domblans. 1880.
Robin, ancien sous-intendant militaire, à Bréry. 1918.
Romand, Louis, docteur en médecine, à Champagnole. 1908.
Mme Henri-Rosier, Marguerite, rue des Templiers, à Dole. 1911.
Reverchon, employé de banque, à Morez. 1917.
Rouche, docteur en médecine, à Salins. 1915.
Sauvin, Maurice, industriel, à Pont-de-Poitte. 1913.
Thorax, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin. 1911.
Valois (de), Jean, homme de lettres. 1908.
Vernier, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole. 1891.
Vuillermet, François, directeur de la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, Poligny. 1891.
Vuillot, avenue de Gray, à Dole. 1912.

Digitized by Google

Membres correspondants.

MM.

ALBERT, Joseph, artiste-peintre, à Cuiseaux, (Saône-et-Loire). 1896.

AZAN, Paul, lieutenant-colonel, 21, Avenue de Suffren, Paris. 1902.

BAILLE, Alfred, colonel, 34, rue Lecourbe, à Lons-le-Saunier. 1896.

BÉRARD, Victor, directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1890.

BERTHOD, chef de comptabilité à la Banque de France, à Arras. 1908.

BESSON (l'abbé Marius), professeur d'histoire à l'Université de Fribourg (Suisse). 1910.

BLONDEAU, procureur de la République, à Vesoul. 1899.

BOURDON, docteur en médecine, à Etrépagny (Eure). 1908.

BOUVIER, Louis-Eugène, membre de l'Institut, professeur au Muséum, 14, avenue Voltaire, à Maisons-Lafitte. 1906.

BROCHET, Jérôme, professeur au Lycée Victor-Hugo, à Besançon. 1914.

BRUN, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon. 1904.

BRUCHET, Max, archiviste du département du Nord, à Lille. 1914.

CHAPOY, Edmond, avocat, 8, boulevard Victor-Hugo, à Bourg-en-Bresse. 1910.

CHEVAUX, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis. 1890.

CHOFFAT, Paul, géologue, à Lisbonne. 1884.

Digitized by Google

MM.

Clément (l'abbé Octave), directeur de l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, à Paris. 1890.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans. 1914.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon. 1897.

Coutil (de l'Eure), Léon, ancien Président de la Société préhistorique de France. 1915.

Mme David, professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Vesoul. 1911.

Descher, Marc, publiciste à l'agence Havas, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1914.

Droz, Auguste, Trésorier-payeur de la Guinée française, à Konakry. 1912.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura). 1912.

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, 14, rue du Transvaal. 1913.

Gascon, Louis, professeur au Lycée Ampère, 90, quai Pierre-Scize, à Lyon. 1909.

Gaurichon, Joseph, officier d'administration, 58, rue de la Fuye, à Tours. 1913

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris. 1912.

Gauthier, Henry, procureur de la République, à Fougères. 1897.

Gauthier, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris. 1913.

Gauthier-Villars, Albert, imprimeur-éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris. 1890. (Mort aux armées en 1918).

Gazier, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon. 1913.

Germain, Léon, président du Tribunal d'Yssingeaux. 1908.

Digitized by Google

MM.

Guichard (le Dr), médecin-major, à Marrakech (Maroc). 1917.

Guigaut, Hippolyte, docteur en droit, à Louhans. 1863.

Guillaumot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, 18, place de Vaugirard, à Paris. 1h18.

Guyenot, mécanicien-chef de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille. 1911.

Hue, Edmond, vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris. 1910.

Jean, inspecteur primaire, à Chalon-sur-Saône. 1912.

Jousserandot, Louis, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, à Paris. 1914.

Lablotier, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin). 1909.

Laloy, Léom, publiciste, 33, avenue des Gobelins, à Paris.

Laloy, Louis, publiciste, 17 *bis*, rue des Capucines, à Bellevue (Seine-et-Oise). 1918.

Lamy, Etienne, secrétaire perpétuel de l'Académie française, 3, place d'Iéna, à Paris. 1913.

Laurent-Vibert, professeur d'histoire au Lycée Ampère, 15, boulevard du Nord, à Lyon. 1910.

Léger, Charles, 49, rue de Paris, à Meudon. 1912.

Lemoisne, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris. 1906.

Longin, Emile, ancien magistrat, à Dijon et à Montagney (Hte-Saône). 1897.

Lyautey (le général), de l'Académie française, résident général de France au Maroc. 1913.

Magnin, Antoine, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Besançon. 1893.

Maire, Victor, Président de la Société d'Emulation de Gray. 1909.

Digitized by Google

MM.

MARTIN, LOUIS, professeur. 1914.

MOURAUX, Joseph, professeur au lycée de Dunkerque. 1910.

NOURRY, receveur des finances, à Louhans. 1913.

PERRENOT, Théophile, professeur au Lycée de Marseille. 1909.

PETITCLERC, Paul, géologue, à Vesoul. 1917.

ROCHE, 24, avenue Carnot, à Dijon. 1912.

ROLLIER, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1909.

ROSSET, Louis, pharmacien, 38, boulevard de Montparnasse, à Paris. 1907.

ROUX, Roger, juge au Tribunal civil de Belfort. 1910.

SCHARDT, Hans, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1888.

SIROT, 1, rue des Bons-Enfants, à Dijon. 1902.

STOUFF, professeur à l'Université de Dijon, docteur ès-lettres. 1918.

VENTARD, professeur d'allemand au collège de Lure. 1910.

VERNEREY, Charles, professeur au Lycée Victor-Hugo, 15, rue Fontaine-Ecu, à Besançon. 1909.

VINGTRINIER, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. 1884.

VIRÉ, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris. 1896.

62.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.....	46
— — dans le département du Jura.	60
— correspondants.....	62
Total.....	168

Digitized by Google

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

Depuis

1819. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.

— Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

1820. Académie de Dijon.

1821. Académie de Mâcon.

— Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

1837. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées Orientales, à Perpignan.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).

1863. Académie d'Aix, en Provence.

— Académie d'Arras.

— Société d'Emulation d'Abbeville.

— Académie de Metz.

— Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

— Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul

— Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

— Société archéologique de l'Orléannais, à Orléans.

Digitized by Google

1863. Société d'Emulation de Cambrai.
— Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
— Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
— Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
1873. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
1874. Société archéologique de Soissons.
— Société d'Emulation de Montbéliard.
— Société littéraire et archéologique de Lyon.
1875. Académie Stanislas, Nancy.
— Société belfortaine d'Emulation (Belfort).
— Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1881. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
— Musée Guimet, à Paris.
— Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
1884. Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
1887. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
— Société philomatique de Paris.
1909. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
— Bibliothèque municipale de Besançon.
— Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
1910. Bibliothèque municipale de Dole.
— Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans.
— Société éduenne, à Autun.
— Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.

Digitized by Google

1910. Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel (Suisse).
— Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
— Société des sciences de Semur (Côte-d'Or).
— Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
1911. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont.
1912. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.
1913. Société Gorini, à Belley.
Société d'archéologie de Beaune (Côte-d'Or).
Académie florimontane d'Annecy.
Académie d'agriculture, Paris.
Société des études historiques, Paris.
Société d'histoire du canton de Fribourg (Suisse).
Académie de Nîmes.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Procès-verbaux des séances I
(Communication de M. Lebrun sur des animaux exotiques, p. XIII. — Communication de M. Lejay sur un sou d'or mérovingien, p. XXI).

P. Guichard. — L'Amérique en France, poème..... 23

Mme M. Henry-Rozier. — Une romancière franc-comtoise : B. de Buxy..... 17

Félix Jeantet. — Poèmes..... 31

Chanoine Bourgeat. — Sur les minerais de fer de la Franche-Comté..... 41

G. Blondeau. — Le premier président Chiflet, sa famille, son portrait et celui de Mme Chiflet..... 65

Emile Monot. — D'Ostende à Middelbourg, par l'Ecluse et Flessingue (1911)..... 112

Emile Monot. — Bibliographie.

1° *En Allemagne. Impressions d'un évadé*, par Géo Vallis..... 133

2° *Deux mémoires archéologiques*, par M. Piroutet..... 144

Liste des membres de la Société..... 151

Liste des Sociétés savantes et des Revues correspondantes..... 161

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06356 6726

Digitized by Google